Le Monde

Le Monde Radio-Télévision
Tous les programmes

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15852 – 7 F — DIMANCHE 14 - LUNDI 15 JANVIER 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Debré propose un dialogue aux élus de la Corse

AU LENDEMAIN de la conférence de presse nocturne de militants du FLNC-canal historique, en présence de six cents hommes cagoulés et armés annonçant une trêve conditionnelle de trois mois en Corse, le ministre de l'intérieur a entamé, vendredi 12 janvier, une visite de deux jours dans l'île. Tout en affirmant que *« l'Etat demeurera en Corse, comme la Corse restera dans la France »*, Jean-Louis Debré a proposé l'ouverture d'un dialogue à l'ensemble des élus. Il a estimé qu'*« aujourd'hui s'est peut-être ouvert, même s'il est fragile, l'espace nécessaire à la discussion et au dialogue »*.

Les réactions au discours du ministre de l'intérieur ont été prudentes. Mais Paul Quastana, conseiller territorial de Corsica *Nazione*, vitrine légale du FLNC-canal historique, à l'Assemblée de Corse, a estimé qu'*« il y a une volonté de dialogue »*.

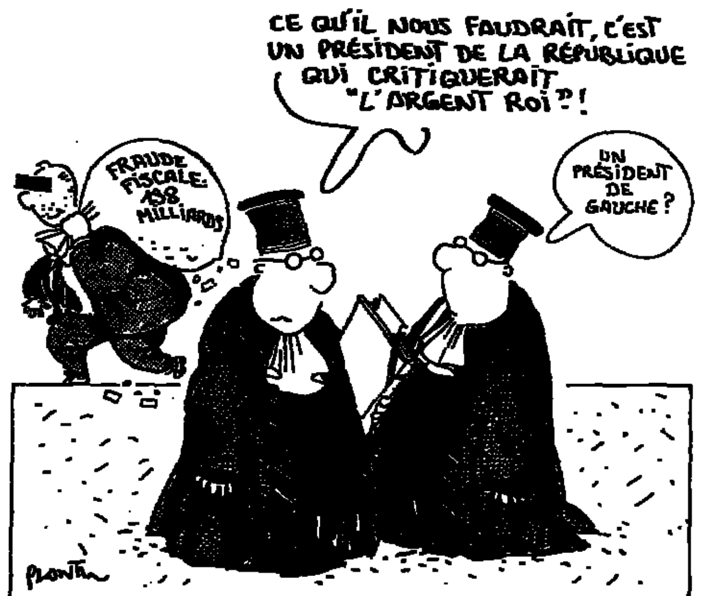
Lire page 6

Le coût de la fraude fiscale n'a cessé d'augmenter en France

En 1991, avec 138 milliards de francs, il était équivalent au déficit budgétaire

DANS UNE ÉTUDE consacrée au coût du crime, le Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) met en valeur l'importance de la délinquance en col blanc, comme la fraude fiscale et la criminalité économique et financière. En 1991, ces criminalités *« invisibles »* ont coûté cher à la collectivité : la fraude fiscale a entraîné une perte de recettes de 138 milliards de francs – l'équivalent du déficit budgétaire de 1991 – tandis que la délinquance économique et financière représentait un coût de plus de 6 milliards de francs. Le coût de cette délinquance ne cesse d'augmenter – 20 milliards de plus pour la seule fraude fiscale entre 1988 et 1991. Ces sommes sont à rapprocher des pertes liées aux criminalités *« traditionnelles »*, comme les vols : en 1991, le coût de cette infraction était de 3,5 milliards de francs, soit environ la moitié de la délinquance économique et financière.

Dans un entretien au *Monde*, Yves Mény, directeur du Centre Robert-Schuman - institut universitaire européen de Florence, professeur de science politique à l'Institut d'études politiques de Paris et



auteur de *La Corruption de la République* (éditions Fayard), souligne pour sa part le coût éthique de la corruption, et estime que *« les élites politiques françaises n'ont pas tiré la leçon des affaires »*. S'inquiétant de la proposition de loi de Pierre Mazeaud (RPR) sur la réforme des abus de biens sociaux, M. Mény se dit *« sceptique »* quand à la portée des opérations engagées par la justice contre la corruption en France.

Lire page 8

La Bosnie va discuter avec la Serbie

Bill Clinton rend visite aux GI

LA VISITE que le président Bill Clinton devait rendre, samedi 13 décembre, aux troupes américaines en Bosnie a été perturbée par le mauvais temps. Attendu à Tuzla, ville du nord-est de la Bosnie qui accueille l'essentiel du contingent américain de l'IFOR, M. Clinton, victime du brouillard, a dû se poser en Hongrie, à Taszar, base arrière des GI. Quelles qu'en soient les modifications imposées par les intempéries, ce déplacement est, avant tout, destiné à rassurer l'électorat américain sur l'engagement des Etats-Unis en Bosnie. Alors qu'il y a six mois l'envoi de troupes apparaissait comme un objectif irréaliste, tant il était impopulaire, le réflexe patriotique, largement cultivé par les médias audivisuels, a permis d'inverser cette tendance.

Avant son départ, M. Clinton avait exhorté les Bosniaques, toutes communautés confondues, à ne pas gaspiller les chances de la paix et à traduire en actes les accords signés à Paris. *« Je vous demande de traduire dans les actes l'accord de paix signé il y a un mois »*, a-t-il déclaré sur les ondes de La Voix de l'Amérique.

Sa déclaration a coïncidé avec l'annonce, par le président bosniaque, Alija Izetbegovic, de la tenue prochaine de contacts diplomatiques à haut niveau entre la Bosnie et la République de Serbie (Belgrade). *« Il y aura très prochainement une visite dans notre pays du ministre serbe des affaires étrangères, Milan Milutinovic, ou une visite à Belgrade de notre ministre des affaires étrangères, Muhamed Sacirbey »*, a indiqué le président Izetbegovic, précisant, à la suite d'une rencontre avec le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, que *« des négociations sur ce thème étaient en cours »*. C'est la première fois, depuis le début du conflit en 1992, qu'une telle visite officielle, dans un sens ou dans l'autre, est envisagée.

Les dirigeants serbes de Bosnie ont, pour leur part, indiqué qu'ils ne menacaient plus d'évacuer les quartiers de Sarajevo où leur communauté est majoritaire. Ils ont demandé au médiateur international, Carl Bildt, de lancer un appel au calme à la télévision serbe. Leur décision pourrait permettre à l'OTAN d'enrayer l'exode des quartiers serbes de Sarajevo.

Lire page 2 et notre éditorial page 12

■ France Télécom mise sur Internet

L'entreprise publique veut permettre à tous les Français un accès égalitaire à Internet et y offrir des services interactifs. p. 13

■ Les otages des Tchétchènes

La crise ouverte par la prise d'otages par un commando tchétchène déstabilise un peu plus un Caucase fragile. p. 3

■ Retour sur le séisme de Kobé

Le tremblement de terre qui a fait 6 548 morts le 17 janvier 1995 a souligné l'impréparation des autorités japonaises. p. 11

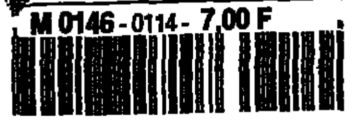
■ François Mitterrand par Régis Debray

Dernier volet du portrait de l'ancien président par Régis Debray : est-ce François Mitterrand qui a déçu la gauche, ou bien la politique ? p. 10

■ Alain Madelin au « Grand Jury RTL-*Le Monde* »

Alain Madelin, ancien ministre de l'économie et des finances, est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 14 janvier à partir de 18h 30. « Le grand jury RTL-*Le Monde* » est aussi télévisé en direct sur la chaîne câblée RTL 9.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



Le calvaire des sans-abri aux Etats-Unis

WASHINGTON
de notre correspondant

La tempête de neige qui se déchaîne sur le nord-est des Etats-Unis est éprouvante pour les *homeless*, ces sans-abri dont le nombre ne cesse de croître. Alors que les rues de New York restaient encombrées d'énormes congères et de quelque 50 000 tonnes d'ordures non ramassées, et que certaines artères de Washington n'avaient toujours pas été dégagées de la neige du week-end dernier, une seconde tempête de neige a ajouté, vendredi 12 janvier, une couche poudreuse de 20 centimètres d'épaisseur dans certaines régions, notamment le Maryland.

Or, il est vraisemblable que l'aide fédérale d'urgence aux régions les plus affectées par les intempéries, promise jeudi par Bill Clinton, *ne profitera guère aux milliers de gueux* qui, à New York et Washington notamment, opposent à la neige, et à une température qui descend jusqu'à moins quinze degrés, de dérisoires cabanes de plastique, carton et tôles de récupération. Comme si cette offensive venue du ciel ne suffisait pas, les sans-abri doivent faire face à une menace plus redoutable encore : *l'ostracisme social et politique*.

Dans plus de quarante villes aux Etats-Unis, des lois ont été adoptées ou sont en cours d'élaboration afin de contenir une population *homeless* estimée à 700 000 personnes. Officiellement, il s'agit de préserver la sécurité et la propreté des centres-villes, d'assurer le libre exercice du commerce, et de protéger l'activité touristique. Les municipalités avouent moins volontiers qu'en poussant vers la périphérie cette population errante, elles comptent économiser de précieuses ressources budgétaires. Le fait d'être sans-abri devient ainsi insidieusement un délit.

A La Nouvelle-Orléans, il s'agit d'assainir le « quartier français » de ses *gutter punks* (punks de caniveau). A San Francisco, où la municipalité dispose de 1 400 lits pour 15 000 sans-abri, haro sur les squatters du Golden Gate Park ! A Austin, au Texas, mais aussi à Seattle et Boston, on verbalise à tour de bras. A Washington, où une loi a été adoptée afin de lutter contre l'*« aumône agressive »*, le maire, Marion Barry, a abandonné le projet d'offrir un lit de fortune à chaque *homeless*, car la capitale fédérale étant quasiment en état de faillite (elle n'a pas d'argent pour acheter des chasse-neige !), il n'est pas question de dilapider l'argent des contribuables.

New York n'est pas mieux lotie, au contraire. Les trente-huit centres d'accueil hébergent environ 7 000 personnes, mais on estime qu'un nombre à peu près équivalent de *homeless* passent la nuit à la dure.

Dans les soupes populaires, l'affluence ne cesse de croître : en 1995, plus de 90 000 repas ont été servis quotidiennement (dont 30 000 à des enfants), ce qui n'a pas empêché d'éconduire entre 33 000 et 50 000 personnes chaque mois. Selon une enquête effectuée dans 29 villes américaines, la demande de repas gratuits a augmenté de 9 % de 1994 à 1995, cette progression atteignant 42 % à New York. Or toutes les associations d'aide aux *homeless* le disent : le pire est encore à venir.

Si le Congrès adopte les économies draconiennes proposées par les républicains, la population des sans-abri devrait connaître une brusque augmentation. Les coupes budgétaires prévues dans le Welfare (l'aide sociale) et le Medicaid (assurance-maladie des plus démunis) vont se traduire par une forte baisse des crédits alloués à l'assistance aux familles démunies (AFDC) et aux bons d'alimentation. Plusieurs centaines de milliers de personnes risquent ainsi d'être précipitées au-delà de la pauvreté.

Laurent Zecchini

Le jugement infaillible du « Pape »



SIR JOHN WYNDHAM POPE-HENNESSY

TOUS CEUX qui le connaissaient, amis comme ennemis, l'appelaient « The Pope ». *Le Pape*. Un surnom qui convenait à merveille à Sir John Wyndham Pope-Hennessy (1913-1994), tant ses jugements éclairés sur l'art semblaient relever de l'infaillibilité pontificale. Historien d'art, directeur du Victoria and Albert Hall puis du British Museum, consultant du Metropolitan Museum de New York, auteur d'une somme sur la sculpture italienne, cet érudit Britannique était le prototype de l'expert redouté des marchands souvent trop prompts à parer leurs œuvres d'attributions flatteuses.

Sir John était aussi un collectionneur, passion qu'il entretenait depuis l'enfance et qu'il partageait avec sa mère. Il dut à son grand savoir, plus qu'à sa modeste fortune, d'acquérir des pièces rares finement choisies qui ont été dispersées par Christie's le mercredi 10 janvier à New York, en compagnie des collections de deux autres prestigieux historiens d'art d'origine allemande, Rudolf Wittkower et Richard Krautheimer.

Lire page 19

TF 1, colosse aux pieds d'argile

TF 1 EST-ELLE ENCORE une chaîne-leader ? A priori, la question prête à sourire tant la première chaîne domine vigoureusement la concurrence. Mais le leadership en télévision ne se réduit pas à l'audience. Une chaîne-leader ne peut se borner à caracoler en tête du Médiamat. Elle est aussi, et surtout, celle qui impose ses formats d'émission aux goûts du public et qui oblige les chaînes concurrentes à aligner leur grille sur la sienne.

Ainsi, il y a huit ans, quand TF 1 a installé « Ciel mon mardi », animée par Christophe Dechavanne, dans le but créer une vraie seconde partie de soirée (22 h 15-23 h 30), les autres chaînes ont dû elles aussi créer une seconde partie de soirée. Résultat : à cause de TF 1, le sommeil de la population française a été retardé d'une demi-heure à une heure à la fin des années 80.

TF 1 est-elle encore capable de modifier en profondeur le comportement des Français ? Le doute est permis. Depuis plusieurs mois, la chaîne n'arrive plus à imposer un seul nouveau format d'émission. « Les Niouzes », une émission animée par Laurent Ruquier, lancée sans réelle préparation, a dû être arrêtée au bout d'une semaine dans la confusion la plus grande. « Osons », animée par Patrick Sébastien, a soulevé un tollé pour sa vulgarité et sa complaisance à l'égard de Jean-Marie Le Pen et de l'idéologie du Front national. « Maman va adorer », animée par Daniel Schick, a été boudée vigoureusement par les téléspectateurs. « Les pourquoi de M. Pourquoi » a été arrêtée et « Unis pour vaincre », qui tentait d'intéresser le public aux malheurs des animaux domestiques, s'est plantée lamentablement. Et quand on sait que le « 20 heures » lui-même bat de l'aile, au point que les actualités régionales de France 3 font jeu égal avec lui et que le journal de France 2 le concurrence, force est de reconnaître que la première chaîne a perdu sa fonction d'entraînement. *Le grand public ne suit plus les yeux fermés*. Et parfois même boude volontiers.

Les audiences traduisent cette désaffection progressive. En 1993, la première chaîne obtenait une part de marché hebdomadaire (du lundi au dimanche sur les quatre ans et plus) de 40,9 %. En 1994, cette part de marché est tombée à 39,6 % et en 1995, (1er janvier-17 septembre), TF 1 a chuté à 37,8 %. Soit plus de trois points en trois ans. En un mois, entre novembre 1995 et décembre 1995, la part d'audience est passée de 36,8 à 35,3 %, soit 1,5 point de part de marché en moins.

Yves Mamou

Lire la suite page 12

La nouvelle génération des monospaces



Véhicules paisibles, les monospaces, apparus il y a une douzaine d'années aux Etats-Unis, s'adaptent désormais aux besoins des familles de deux enfants, tenant compte en cela de l'évolution démographique. Afin de lutter contre la concurrence des breaks et des 4 × 4, la nouvelle génération se veut plus pratique et plus élégante. *Lire page 17*

EX-YOUGOSLAVIE **Le président Clinton était attendu en Bosnie, samedi 13 janvier, pour rendre visite aux soldats américains déployés à Tuzla. Il devait ensuite se rendre à Taszar, en Hongrie, et à Zagreb, en Croatie. Dans un message diffusé sur les ondes de la Voix de l'Amérique, M. Clinton a exhorté les Bosniaques à ne pas gaspiller les chances de paix : *« Je vous demande de saisir cette promesse (...), de traduire dans les actes l'accord de paix signé il y a un mois »*, a-t-il déclaré. ● À TUZLA, la vie n'a pas été bouleversée par l'arrivée des soldats américains, même si, selon le maire, *« les gens ont des réactions excessives, de joie ou de peur »*. ● À LA HAYE, le Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie espère que la signature de la paix et le déploiement des forces de l'OTAN permettront l'arrestation des criminels de guerre.** *(Lire notre éditorial page 12.)*

En route pour la Bosnie, M. Clinton lance un message de paix

A dix mois de l'élection présidentielle aux Etats-Unis, le président veut dissiper les doutes de son électorat sur le bien-fondé de l'engagement militaire américain dans l'ex-Yougoslavie

WASHINGTON
de notre correspondante

Bill Clinton serait-il en passe de gagner son pari ? Il y a six mois, l'envoi de troupes américaines en Bosnie paraissait un objectif irréaliste, le Congrès défiait la Maison Blanche, et l'on disait l'opinion publique résolument isolationniste. Trois mois plus tard, en octobre 1995, l'hypothèse semblait plus plausible, mais seulement 37 % des Américains se déclaraient favorables à l'envoi de troupes américaines en Bosnie. Il y a une semaine, alors que le contingent américain commençait à se déployer dans la neige et la boue de l'hiver bosniaque, l'écart s'est considérablement réduit : 50 % des personnes interrogées étaient contre, 43 % pour.

Le réflexe patriotique, largement cultivé par les médias audiovisuels, a joué. Arrivé en éclaireur avant le président Clinton, Dan Rather, le présentateur-vedette de *CBS*, lui mâchait déjà le travail, vendredi 12 janvier, en rendant hommage, à Aviano, à *« ces courageux pilotes américains gardiens de la paix au-dessus de la Bosnie »*. Une fois les soldats engagés, plus question de faire du mauvais esprit, ni au Congrès ni ailleurs. Le schéma haïtien se reproduit fidèlement : les 20 000 soldats déployés en Haïti en septembre 1994 ne jouissaient ni du soutien du Congrès – qui n'avait pas été consulté, mais ce n'était pas encore un Congrès républicain – ni de celui des électeurs, traditionnellement réticents à envoyer les troupes à l'étranger. Mais, une fois lancée, et surtout rondement menée, leur mission n'a plus été contestée.

Sauf incident grave, Bill Clinton peut retirer un bénéfice non négligeable de l'opération bosniaque, et même contribuer à dissiper l'impression de confusion internationale qui a suivi l'effondrement du bloc soviétique ; l'engagement américain en Bosnie commence à faire apparaître les contours de l'ordre international de l'après-guerre froide : ex-pays du pacte de Varsovie, la Hongrie accueille une base arrière de l'OTAN, et la Russie fait participer ses soldats aux côtés des Américains, généraux russe et américain se saluant par de grandes bourrades fraternelles sur l'aéroport de Tuzla devant les caméras de CNN. Le Vietnam, bien sûr, le Liban et, plus récemment, la Somalie ont laissé des souvenirs cuisants aux Etats-Unis, que n'ont réussi à effacer ni les succès de la guerre du Golfe ni ceux de l'intervention haïtienne.



Les services de recrutement de l'armée américaine ne font plus le plein depuis plusieurs années, et les missions de maintien de la paix ne sont certainement pas un argument que font miroiter les agents recruteurs : selon une étude du Pentagone, de moins en moins de jeunes Américains sont attirés par l'armée, et ceux qui s'engagent sont davantage motivés par les perspectives de formation professionnelle que par celles du combat sur des terres lointaines pour des causes incertaines.

Mais la Bosnie n'est pas la Somalie : la mission du contingent américain y est beaucoup mieux définie et les moyens militaires bien supérieurs. L'expérience d'Haïti a permis au Pentagone d'affiner sa stratégie : on retrouve dans la mission en Bosnie non seulement la revendication d'un commandement américain pour les troupes américaines, mais aussi la formulation d'un « scénario de sortie » et le refus de se laisser entraîner dans des opérations de police qui amèneraient les forces américaines à prendre parti.

Pour autant, la Bosnie n'est pas non plus Haïti, où le contingent américain faisait face à une armée locale de 7 000 hommes sous-équipés et à une situation politique relativement simple. En se rendant à Tuzla, QG du secteur américain, sans passer par Sarajevo, le président Clinton ne répond sans doute pas seulement à des impératifs de sécurité : le message qu'il entend faire parvenir à ses concitoyens est celui d'un commandant en chef qui va soutenir le moral de ses troupes, sans s'apesantir sur la complexité politique et militaire de l'opération de l'OTAN en Bosnie. Même si les responsables américains, en particulier le secrétaire à la défense, William Perry, laissent prévoir une certaine souplesse quant à la durée de la présence militaire américaine, a priori d'un an, il est important que le public conserve l'impression d'une mission limitée, à la fois dans le temps et par sa nature.

Mais, d'ici à l'élection présidentielle du 5 novembre, la Bosnie recèle de multiples inconnues. Et l'un des arguments utilisés par l'administration Clinton pour justifier l'envoi de troupes en Bosnie – la cohésion de l'Alliance atlantique – peut aussi justifier dans plusieurs mois qu'une partie d'entre elles y restent un peu plus longtemps... surtout si Bill Clinton est réélu.

Sylvie Kauffmann

Les GI à Tuzla : joie, peur, et sauce tomate dans le « pohovani sir »

TUZLA (nord-est de la Bosnie)
de notre envoyé spécial

Dans la *carsija* (vieille ville) de Tuzla, la vie n'a pas été bouleversée par l'arrivée des soldats américains, pour la simple raison qu'aucun GI ne déambule dans les ruelles pavées. Jusqu'à présent, les habitants de Tuzla ne s'aperçoivent de la présence américaine qu'à travers le vacarme des convois qui traversent la ville. Et ils n'ont vu les visages des *boys* que sur leurs écrans de télévision. La vie quotidienne n'est pas perturbée. La population bosniaque est quasi unanime pour saluer l'arrivée des troupes de l'OTAN, porteuses de paix. *« Je suis heureuse de la présence américaine ici car nous allons avoir une sorte de paix*, résume une femme. *Il faut faire un choix : les Américains ou les bombardements. Entre deux fléaux... »* Si chacun salue le respect du cessez-le-feu, les avis sont toutefois partagés sur les conséquences, pour Tuzla, de cette arrivée.

La ville est divisée : il y a ceux qui pensent que les Américains amènent de l'argent, et ceux qui estiment qu'ils apportent le sida. *« Les gens ont des réactions excessives, de joie ou de peur*, commente le maire de Tuzla, Selim Beslagic. *Les premiers ont compris qu'un soldat américain dépense en moyenne 30 deutschemarks* (100 F) *par jour, ce qui signifie que la région de Tuzla pourrait gagner quotidiennement 1 million de marks. Les seconds craignent qu'une arrivée aussi massive de soldats étrangers ne se traduise par un développement de la prostitution, de l'usage de la drogue et par une épidémie de sida. »* Selim Beslagic tente de rassurer ses 160 000 concitoyens. Dès qu'il a appris que Tuzla était choisie pour accueillir la base américaine, le maire s'est rendu en Allemagne, dans plusieurs villes qui abritent des camps militaires depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. *« J'en ai retiré la conviction qu'il ne fallait pas être effrayé*, dit-il. *Apparemment, les officiers prennent soin de leurs soldats, qui restent relativement cantonnés dans leurs bases. Les maires de ces villes d'Allemagne m'ont affirmé ne connaître aucun problème particulier de prostitution ou de drogue. »*

PSYCHOSE DE L'ATTENTAT

Le maire de Tuzla effectue deux campagnes de sensibilisation parallèles, à travers les médias et le dialogue. L'une s'adresse aux Bosniaques et essaie de ramener la sérénité au sein de la population inquiète. Il n'est parfois pas inutile d'expliquer que le sida ne s'attrape pas au contact d'un verre de Coca-Cola. L'autre est destinée aux Américains et tente de les convaincre d'investir localement afin d'être bien reçus. Un programme d'aide aux entreprises de Tuzla pourrait ainsi voir le jour lorsque le volet militaire de l'accord de Dayton sera appliqué, à partir du mois d'avril.

En attendant que les officiers américains se soient libérés de la psychose de l'attentat et que les GI daignent quitter leurs camps de temps à autre, seule une poignée de privilégiés retire des bénéfices du déploiement de l'IFOR. En première ligne figurent les paysans du village de Gornje Dubrave, à proximité de l'aéroport. L'arrivée des chaînes de télévision américaines représente un montant de devises non négligeable. Chaque organe de presse a loué une maison autour de la base « Eagle », pour un montant qui varie entre 5 000 et 15 000 deutschemarks (entre 15 000 F et 50 000 F). Une fortune pour des villageois qui ne vivaient auparavant que de la vente de lait ou de légumes sur le marché de Tuzla.

Dans les jardins en bordure de la route, les télévisions ont construit des miradors en bois. Aucun mouvement des blindés et des avions américains n'échappe ainsi aux caméras haut perchées. Le village s'est également enrichi d'un restaurant Prestige et d'un café Dayton. Au Dayton, le propriétaire, Satko Dzidic, affirme que *« les gens aiment l'Amérique »* ; il va décorer l'endroit d'une immense fresque représentant la statue de la Liberté. M. Dzidic déplore cependant que les soldats américains n'aient pas le droit de sortir le soir. Ses seuls clients sont les techniciens des compagnies audiovisuelles. Au restaurant Prestige, un employé porte désormais la casquette d'une équipe de base-ball de Chicago, et le *pohovani sir* (le fromage grillé, plat typique) n'a plus le même goût. Le fromage est moins cuit et arrosé de mayonnaise et de sauce tomate. *« Nous nous adaptons aux désirs des clients »*, reconnaît la serveuse. Là encore, le patron indique ne pas avoir reçu la visite d'un seul GI. Les dollars tant espérés se font attendre.

« Personne en Bosnie n'aime beaucoup les étrangers, surtout à cause de l'expérience que nous avons eue avec la Forpronu, dit un homme. *Pourtant, ce débarquement américain est perçu différemment, un peu comme un mal nécessaire. Les gens se moquent d'eux, mais apprécient l'effort des Etats-Unis pour installer la paix en Bosnie. »* A Tuzla, comme à Sarajevo ou à Gorazde, les « casques bleus » ont laissé un souvenir souvent amer. La ville de Bosnie du Nord est encore marquée par le carnage du 25 mai 1995, jour où un obus de mortier s'est abattu devant la terrasse du café Kapija. Les corps ont été ensevelis dans le parc Slana Banja, où les jeunes de Tuzla avaient coutume de déambuler dès l'arrivée des beaux jours. Les tombes sont couvertes de fleurs fraîches. Dans le centre-ville, le café est bondé chaque soir, jusqu'au couvre-feu. Les conversations évoquent toujours le massacre des jeunes de Tuzla (72 morts et 140 blessés). *« Nous ne pardonnerons jamais aux « casques bleus » de s'être contentés d'une expertise balistique*, raconte Samir. *Ils avaient le mandat de protéger Tuzla et les autres « zones de sécurité ». Les Américains ne feraient peut-être pas mieux dans la même situation, mais nous pensons qu'ils exercent une pression politique suffisante sur les chefs de guerre pour que ces massacres ne se reproduisent pas. »*

DÉBROUILLARDS

Tuzla attend que l'IFOR offre une trêve éternelle bien que personne ne soit satisfait des accords de Dayton. *« Dayton n'est pas un rêve, c'est une nécessité*, dit Bahria, un vieil homme. *Le rêve serait une Bosnie-Herzégovine réunifiée. Ce sera pour plus tard, peut-être... L'avantage de Dayton est la présence américaine, donc le respect du cessez-le-feu. »* L'autre crainte des Bosniaques est que les Américains ne repartent jamais. Ils citent régulièrement l'exemple allemand où les bases alliées n'ont pas disparu cinquante ans après la fin de la guerre. *« Les Etats-Unis s'installent dans la région, en Macédoine, en Albanie. Ils sont déjà en Allemagne, en Italie et en Turquie*, commente un journaliste de la radio de Tuzla. *Pourquoi ne conserveraient-ils pas la base de Tuzla pendant plusieurs décennies ? »*

Tuzla, étonnée de la discrétion des soldats d'outre-Atlantique, s'apprête toutefois à affronter la présence étrangère. *« A l'école, les professeurs nous apprennent à utiliser des préservatifs*, raconte Elvira. *C'est drôle. »* Les « princes » du marché noir réfléchissent à leur reconversion dans des activités légales et néanmoins lucratives. Des débrouillards impriment déjà des tee-shirts avec le sigle de l'IFOR et préparent des souvenirs de Bosnie pour les GI. La ville attend le printemps, persuadée qu'elle sera alors fixée sur son sort : soit la guerre reprendra, soit Tuzla devra vivre à l'heure américaine.

Rémy Ourdan

■ **Le rapporteur spécial de l'ONU** pour *les droits de l'homme en ex-Yougoslavie*, Elizabeth Rehn, a déclaré, vendredi 12 janvier, vouloir se rendre avant la fin du mois à Ljubija, dans le nord-ouest de la Bosnie. Selon le *New York Times*, les Serbes sont en train de faire disparaître jusqu'à 8 000 cadavres de victimes du nettoyage ethnique, en partie exhumés depuis d'autres sites, dans une mine de Ljubija sous leur contrôle. – *(AFP.)*

Un mois de retard pour les Italiens et les Portugais

Les contingents italien (environ 2 500 hommes) et portugais (environ 1 000 soldats) seront déployés en Bosnie, dans le cadre de la division multinationale sous contrôle français, avec un mois de retard sur le calendrier de l'OTAN, c'est-à-dire à la mi-février au lieu du 15 janvier. Des raisons techniques (des difficultés de transport et l'aménagement des casernes qui doivent accueillir les troupes) ainsi que des considérations politiques et financières expliquent ce retard. Les Italiens et les Portugais doivent s'installer dans le nord de Sarajevo. Pour pallier ce retard, les Français maintiendront plus longtemps que prévu un de leurs trois bataillons de Sarajevo. Avec notamment les 1 500 Espagnols en voie de se déployer, la division de l'IFOR sous contrôle français dépassera les 12 500 hommes.

Le Tribunal international réclame de l'argent et... les criminels de guerre

LA HAYE
de notre correspondant

40,8 millions de dollars : telle est l'enveloppe réclamée par le Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie (TPI) pour 1996. Pour l'instant, l'ONU n'a accordé qu'une avance de 7,6 millions jusqu'au 31 mars, tout en demandant au bureau des enquêteurs de revoir à la baisse ses plans de voyages. Si la demande du TPI était honorée, le budget pour 1996 représenterait une augmentation de 44 % par rapport à 1995.

« Nous prévoyons une charge supplémentaire de travail suite aux accords de Dayton », déclare-t-on au TPI, en expliquant que la paix ayant été signée et toutes les parties s'étant engagées à collaborer avec l'instance judiciaire, certains des 52 inculpés devraient être immanquablement livrés et jugés à La Haye. On n'en est pas là. Le 11 décembre 1995, à la veille de la signature du traité de paix à Paris, le procureur Richard Goldstone se plaignait encore du manque de collaboration de la Serbie et de *« l'administration croato-bosniaque de Mostar »*. Or la situation a peu évolué. A ce jour, le seul détenu de la prison de Scheveningen dédiée au TPI reste le Serbe Dusko Tadic, responsable du camp de prisonniers d'Omarska.

Organisme juridique, le TPI n'a pas les moyens de mettre la main sur les individus qu'il accuse. Il doit s'en remettre au bon vouloir des Etats qui les abritent et aux troupes de l'OTAN. *« Nous avons fait des propositions. Dans les grandes lignes, un soldat en exercice confronté à un accusé saura comment l'arrêter, quelles formules prononcer, quelle procédure suivre et qui contacter »*, explique le porte-parole du TPI, Christian Chartier. Le bureau du procureur travaille à la mise à jour des dossiers des inculpés. Contenant le maximum d'informations, de descriptions, parfois des photos ou des adresses, ces documents devraient permettre aux troupes en service sur le terrain d'arrêter les suspects.

En fait, l'IFOR ne mènera pas de politique active de recherche des inculpés. Les arrestations par les troupes de l'OTAN ne pourront être que le fruit d'un évènement fortuit ou d'une imprudence d'un inculpé. Cette question du rôle de l'IFOR a été longuement évoquée lors de la préparation de sa mission. Le compromis trouvé est jugé *« acceptable »* par Richard Goldstone. Ce dernier fonde ses espoirs non seulement sur l'obligation pour les Etats de l'ex-Yougoslavie de coopérer avec ses services, mais aussi sur le recours possible aux sanctions contre ceux qui manqueraient à leurs obligations.

Alain Franco

Jorge Sampaio favori de l'élection présidentielle au Portugal

Le candidat socialiste devait l'emporter dimanche

LISBONNE
de notre envoyé spécial

« Une campagne sans Mario, c'est plus tout à fait ça ! » Ce peintre de Lisbonne a raison : l'absence de Mario Soares, qui, pratiquement pour la première fois depuis la chute de la dictature salazariste en 1974, n'anime pas une campagne électorale, a rendu bien terne le scrutin du dimanche 14 janvier. La pluie qui tombe depuis plusieurs semaines contribue à la morosité.

Dégoulinantes d'eau, les affiches du candidat de droite, Anibal Cavaco Silva – impeccable comme une gravure de mode désuète –, montrent l'ancien premier ministre sur fond d'océan et de caravelles voguant vers un avenir radieux : *« Em Nome de Portugal »* (Au nom du Portugal). *« Todos »* (Tous), répond le slogan du socialiste, Jorge Sampaio. Le communiste, Jeronimo de Souza, parle de justice sociale et le porte-parole du petit parti d'extrême gauche, Alberto Matos, s'en prend à l'Europe de Maastricht. Peine perdue : ces deux derniers candidats ont décidé de se désister pour le socialiste.

Jorge Sampaio, avocat de cinquante-six ans, avait donc toutes les chances de l'emporter. Même très faible, l'apport des voix des deux « petits » candidats devait être suffisant pour permettre à l'ancien maire de Lisbonne de triompher au premier tour. Certes, son avance – considérable en début de campagne puisqu'il devancait Anibal Cavaco Silva de 16 points – est revenue à des proportions plus conformes à ce pays sage : 4 points selon la dernière estimation, effectuée toutefois avant le retrait des deux candidats de gauche.

Bénéficiant de la « vague rose » qui avait permis aux socialistes de l'emporter haut la main aux législatives d'octobre 1995, Sampaio a été aussi servi, dans un premier temps, par les erreurs de Cavaco Silva. L'ancien premier ministre, qui avait paru déserter lors des élections législatives en abandonnant la direction de son parti, avait tardé à annoncer sa candidature pour la magistrature suprême. Une fois candidat, il donna l'impression de chercher à rattraper le temps perdu en attaquant violemment son adversaire. Grave erreur dans un pays qui a oublié les affrontements dramatiques de la révolution des œillets. Depuis, « Cavaco » tente de se donner une image plus œcuménique, allant jusqu'à se réclamer de... Mario Soares. Pour lui, un équilibre satisfaisant des pouvoirs voudrait que le palais de Belem soit occupé par un social-démocrate (droite modérée) puisque le premier ministre est socialiste.

La pluie et l'ombre de Mario Soares n'expliquent pas seules l'atonie de la campagne. *« S'il n'y a pas véritablement d'affrontement, c'est que tous les Portugais savent bien que, au-delà des questions de personnes, les programmes des deux candidats sont identiques »*, entend-on dire de part et d'autre. Il faut voir la mine amusée, un peu gênée tout de même, des porte-parole des deux prétendants lorsqu'on leur demande quelles sont les différences : impossible de débusquer la moindre faille – même sur la question la plus anodine – dans cette unanimité.

« De toute manière, la politique du Portugal ne se fait pas à Lisbonne, mais à Bruxelles », commente un avocat, qui ne semble pas s'en plaindre outre-mesure. L'Europe, qui a été la grande affaire depuis l'adhésion à la Communauté en 1986, reste au centre des préoccupations. *« Ici, même dans la rue, on entend parler de convergence réelle, ou de convergence nominale, par rapport aux critères de Maastricht »*, ironise un diplomate. Cet attachement à la construction européenne s'explique par la volonté des Portugais de s'arrimer définitivement au Vieux Continent après sept siècles passés dans la conquête du grand large et quarante-huit ans dans la nuit fasciste. Il est alimenté par la manne communautaire – actuellement, l'aide de Bruxelles (50 millions de francs par jour) représente 3 % du PIB).

BON ÉLÈVE DE L'UNION

Bon élève de l'Union, le Portugal comble, à son rythme, le retard important qu'il a par rapport à la plupart de ses partenaires. Avec un produit intérieur par tête de 7 600 dollars, il reste pourtant encore très loin de la moyenne communautaire (environ 17 000 dollars). Ce qui n'empêche pas tous les dirigeants de Lisbonne de proclamer haut et fort qu'ils mettront tout en œuvre pour être au rendez-vous de la monnaie unique. Pour le moment, ils ne sont pas si mal placés. La croissance, qui avait très fortement augmenté à la fin des années 80, s'est ralentie à partir de 1991 (le PIB a même diminué entre 1992 et 1993) pour reprendre en 1994. L'inflation régresse depuis dix ans (de 13,4 % en 1990 à 5,2 % en 1994) ; on prévoit environ 3 % en 1996. La dette publique, en revanche, a légèrement augmenté : de 68 % du PIB en 1990 à 72 % en 1995, s'éloignant ainsi du critère de Maastricht, établi à 60 %. Quant au déficit public, après avoir augmenté jusqu'en 1994, il recommence à diminuer, et les autorités espèrent qu'il sera de 4,3 % en 1996 et de 3 % en 1997. S'ils poursuivent leurs efforts, les Portugais pourraient donc théoriquement faire partie du « premier cercle » européen avant les Espagnols. Pour qui connaît les relations entre les deux frères ennemis de la péninsule, ce serait un clin d'œil amusant à l'histoire.

José-Alain Fralon

La guerre en Tchétchénie déstabilise les Républiques voisines

L'afflux de réfugiés tchétchènes fragilise le Daghestan et l'Ingouchie

Le commando tchétchène, qui détient une centaine d'otages depuis son raid, mardi, sur la ville de Kizliar (Daghestan), a libéré huit personnes, vendredi 12 janvier. Le président russe, Boris Eltsine, a affirmé que *« rien n'est plus précieux »* que la vie des otages, tout en précisant que *« les bandits ne peuvent rester impunis »*, selon Dokou Zavgaïev, le dirigeant prorusse de Tchétchénie, qui s'est entretenu, vendredi, avec M. Eltsine.

« NOUS VOUS APPELONS, cher Boris Nikolaevitch, à prêter plus d'attention à l'élaboration d'une politique adaptée dans le Caucase » : c'est ainsi que commence une lettre adressée au président russe par huit dirigeants régionaux caucasiens et qui a été rendue publique, par le Kremlin, le jeudi 11 janvier. Dans ce message, les gouverneurs de trois régions – Stavropol, Krasnodar et Rostov – et les dirigeants de cinq Républiques autonomes – celles des Adyghéens, de Kabardino-Balkarie, de Karatchaevo-Tcherkessie, d'Ossétie du Nord et du Daghestan – réclament des *« mesures décisives »* pour lutter contre les indépendantistes tchétchènes qui, *« ayant perdu leur visage humain »*, retiennent en otage plusieurs centaines de civils à la frontière entre le Daghestan et la Tchétchénie. *« A l'heure actuelle, la menace à l'intégrité territoriale de la Russie vient du Caucase »*, soulignent-ils.



Semblable argument avait servi de prétexte à Moscou pour déclencher ses opérations en Tchétchénie, le 11 décembre 1994. Dans une Russie hantée par le spectre de l'éclatement de l'URSS, la crainte qu'une poussée indépendantiste ne gagne toute la région avait été mise en avant dès la déclaration de l'indépendance tchétchène, à l'automne 1991. Mais oser l'intervention, c'était aussi risquer l'embrasement de la « poudrière du Caucase » (soixante-dix nationalités coexistent sur un petit territoire de 605 000 kilomètres carrés) au nom de la solidarité entre les *« peuples montagnards »*.

Leur alliance – ils s'étaient à l'époque regroupés en une confédération –, bien que vécue comme une menace par la Russie, fut toutefois tolérée, car elle constituait un vivier appréciable de guerriers volontaires pour aller se battre aux côtés des Abkhazes (eux-mêmes soutenus par les Russes) contre les Géorgiens. La solidarité, alors, fonctionnait à plein. Ainsi, lorsqu'en 1992 la Russie, décidée à reprendre son indépendance à la Tchétchénie, commença d'installer au Daghestan des unités spéciales du ministère de l'intérieur (MVD), des autochtones (des Tchétchènes du Daghestan, mais également des Avars et des Koumyks) s'emparèrent de deux officiers russes en exigeant le retrait immédiat des troupes du MVD. Les Russes, alors, s'exécutèrent, et les otages furent relâchés.

UN LOURD TRIBUT

Rien de tel aujourd'hui : les velléités d'indépendance sont oubliées, il ne reste plus rien de la Confédération des peuples montagnards du Caucase, et, si une certaine solidarité a joué tout au long du conflit russo-tchétchène, la menace de l'embrasement a été évitée. Pour autant, le tribut payé par la région, et plus particulièrement par le Daghestan et l'Ingouchie, limitrophes de la Tchétchénie, est énorme. Non contentes d'avoir vu à maintes reprises la guerre se porter sur leur territoire depuis un an, ces deux « autonomies », « sujets » de la Fédération de Russie, voient déferler sur leur sol un flot ininterrompu de réfugiés.

PROTESTATIONS

L'Ingouchie a ainsi recueilli, depuis 1994, plus de cent mille personnes déplacées, qui s'ajoutent aux quarante mille Ingouches venus d'Ossétie du Nord après en avoir été chassés par les conflits interethniques de l'automne 1992. En quatre ans, la population ingouche (163 000) a pratiquement doublé. La situation économique est catastrophique : 50 % de la population est au chômage (90 % parmi les réfugiés), le niveau de vie est un des plus bas de la Russie, la situation sanitaire inquiétante.

Touchée par la crise économique, l'Ingouchie, pourtant transformée dès 1994 en « paradis fiscal » par un décret du président russe, ne doit sa piètre survie qu'au fait que Moscou finance à 97 % son budget. Boris Eltsine y réalisa un de ses meilleurs scores lors de son élection à la présidence de la Russie en juin 1990. C'est à Nazran, la capitale ingouche, que le président russe, grisé par le succès de sa tournée électorale, prononça cette phrase hasardeuse : *« Vous voulez la souveraineté ? Prenez-en autant que vous pourrez en ingurgiter ! »*

La situation n'est pas très différente au Daghestan voisin. Comme en Ingouchie, les treize mois du conflit russo-tchétchène ont poussé entre soixante mille et quatre-vingt mille personnes à gagner ce petit territoire où une vingtaine d'ethnies différentes cohabitent et où douze langues sont officiellement reconnues. Selon l'organisation Médecins sans frontières (MSF), rien qu'entre le 14 et le 25 décembre 1995, pendant les bombardements russes sur Goudermes, au sud de la Tchétchénie, vingt mille personnes y ont trouvé refuge. Economiquement tout aussi sinistré que l'Ingouchie, le Daghestan est également largement subventionné par la Russie. Enfin, la prise en otage de centaines de civils à Kizliar et à Pervomaïskaïa – des villes russes – place les Daghestanais au cœur de la tourmente.

Dans les médias russes, on s'est empressé de décrire les *« protestations »* sur la place centrale de Makhatchkala, la capitale du Daghestan, au cours desquelles les manifestants ont crié leur mécontentement contre le commando tchétchène. Moustafa Djemilev, chef des Tatares de Crimée, une minorité turcophone installée sur cette presqu'île du sud de l'Ukraine depuis le XIII[e] siècle puis déportée en 1944 dans des conditions atroces, a été un des seuls à défendre l'action des Tchétchènes, qu'il qualifie de *« réaction adéquate au terrorisme russe »*. Selon lui, *« la direction russe cherche à entraîner le peuple daghestanais dans un conflit interethnique »*.

Si l'embrasement et la contamination indépendantiste ont pu, jusque-là, être évités au Caucase, le pourrissement de la guerre russo-tchétchène n'en est pas moins une menace sérieuse pour les peuples de la région et pour l'avenir de leurs relations avec la Russie. De fait, plus que les scénarios catastrophes, c'est aujourd'hui l'absence totale de politique nationale de la Russie qui risque d'empoisonner encore longtemps cette région et, partant, toute la Fédération russe.

Marie Jégo

Les socialistes espagnols maintiennent leur soutien à José Barrionuevo

MADRID
de notre correspondant

La décision du juge Eduardo Moner, vendredi 12 janvier, de laisser en liberté José Barrionuevo, ancien ministre de l'intérieur socialiste impliqué dans l'affaire des GAL (groupes antiterroristes de libération), contre le versement d'une caution de 15 millions de pesetas (600 000 francs) marque un nouvelle étape dans ce dossier délicat pour le pouvoir. Pour le moment, ce proche de Felipe Gonzalez, dont l'immunité parlementaire a été levée le 23 novembre 1995, n'est pas encore renvoyé devant les tribunaux mais les indices se sont concrétisés au cours de l'instruction du Tribunal suprême. Son passeport lui a été enlevé et il doit se présenter deux fois par mois devant la justice.

Poursuivi pour détention illégale, détournement de fonds publics et délit de relation avec une bande armée, José Barrionuevo continue de clamer son innocence. Les différentes confrontations, notamment avec d'anciens hauts fonctionnaires de police, ont toutefois permis d'étayer les accusations selon lesquelles il avait joué un rôle dans la première action revendiquée par les GAL, l'enlèvement de Segundo Marey, en décembre 1983, au cours duquel les auteurs se sont trompés de cible et ont kidnappé un innocent, qui fut relâché dix jours plus tard. Telle est la principale charge qui pèse contre l'homme qui contrôlait toutes les polices au moment où se produisit la guerre secrète contre l'ETA, et qui est indirectement soupçonné de l'avoir favorisée pour obliger la France à collaborer contre le terrorisme basque.

Ce nouvel épisode judiciaire se produit au moment où Felipe Gonzalez a réaffirmé, jeudi 11 janvier, qu'il *« croit en l'innocence et en l'honnêteté de José Barrionuevo et [qu'] il continuera d'apporter le soutien du parti quelle que soit la décision du juge Eduardo Moner »*. Les socialistes, qui estiment que l'ancien ministre continue de bénéficier de la présomption d'innocence, qu'en dépit de son placement en liberté sous caution, aucune charge n'a officiellement été concrétisée et qu'il n'est même pas sûr que les inculpations de détournement de fonds publics et de délit de relation avec une bande armée soient finalement retenues, pourraient faire figurer l'ancien ministre sur leur liste en vue des élections législatives du 3 mars. Ce qui est considéré comme une véritable provocation par l'opposition.

Toujours est-il qu'un membre du premier gouvernement de Felipe Gonzalez est désormais un peu plus suspect d'avoir joué un rôle dans l'enlèvement programmé d'un activiste basque, Mikel Lujua, confondu avec Segundo Marey. Informé de l'erreur, José Barrionuevo aurait ordonné que l'infortuné soit maintenu séquestré, comme n'ont cessé de le répéter les responsables directs du rapt, de hauts policiers. Quelque temps auparavant, le 18 octobre 1983, quatre policiers avaient été arrêtés en France pour avoir tenté de capturer un autre militant basque, José Maria Larretxea. Le ministère de l'intérieur n'avait pas nié l'évidence mais avait prétexté qu'il s'agissait de procéder à un interrogatoire à propos d'un militaire sequestré par l'ETA, qui fut finalement assassiné. L'affaire ne fut jamais jugée puisque les auteurs, malgré les promesses des autorités espagnoles, ne comparurent jamais devant la justice française.

Aujourd'hui, José Barrionuevo estime être victime *« d'une démesure »* parce qu'il a toujours *« défendu les valeurs constitutionnelles »*. Il collabore désormais avec la justice alors que, lors de l'instruction du dossier Amedo et Dominguez – les deux seuls policiers condamnés jusqu'à présent et à l'origine du rebondissement de ce scandale il y a un an –, il s'y était obstinément refusé. Le Parti socialiste (PSOE) et Felipe Gonzalez continueront de le soutenir parce qu'on ne lâche pas un ami et parce que jamais un membre aussi important de l'exécutif socialiste n'avait été sur le point d'être impliqué directement dans les basses besognes de la *« sale guerre »* contre le terrorisme.

Michel Bole-Richard

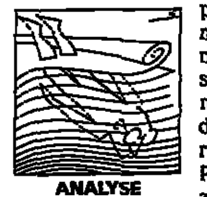
La Syrie et Israël vont reprendre les négociations avec la participation d'experts militaires

Damas exige toujours que les Israéliens s'engagent à se retirer du plateau du Golan

Après un long entretien, vendredi 12 janvier, à Damas, avec le président Hafez El Assad, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, qui effectue sa seizième tournée dans la région, a affirmé qu'*« un seuil important a été franchi »* dans les négociations israélo-syriennes. La Syrie a donné son accord pour la participation d'experts militaires aux pourparlers, qui doivent reprendre le 24 janvier, près de Washington.

DAMAS
de notre envoyée spéciale

Jusqu'à quand *« la bonne atmosphère et le climat positif »* vantés par les Etats-Unis, la Syrie et Israël, pourront-ils masquer le manque de substance des négociations de paix syro-israéliennes ?


ANALYSE

Pour sa seizième tournée dans la région, et après quatre heures d'entretiens avec le président syrien Hafez El Assad, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, n'a pu que confirmer à Damas, vendredi 12 janvier, la reprise des négociations syro-israéliennes le 24 janvier, à proximité de la capitale américaine, avec, cette fois, la présence d'experts militaires.

Un bien mince succès, dans la mesure où il n'y a là rien d'inédit : c'est sur les questions de sécurité – ainsi remises à l'ordre du jour – que les négociations avaient achoppé en juin 1995. D'autre part, contrairement à ce qui avait été prévu, M. Christopher, qui s'est ensuite rendu à Tel-Aviv, ne devait pas revenir à Damas et allait regagner Washington directement, après une nouvelle rencontre, samedi, avec le premier ministre israélien, Shimon Pérès, et un entretien avec le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat.

Les nouvelles conversations syro-israéliennes se dérouleront, comme la fois précédente, en deux sessions de trois jours, séparées par un bref temps de réflexion. M. Christopher reviendra vers le 8 février dans la région, pour en évaluer les résultats. Ce ne sont pas les chefs d'état-major des deux pays qui participeront aux négociations, a précisé le secrétaire d'Etat lors d'une conférence de presse organisée sans la présence de son homologue syrien, Farouk El Chareh. *« Ce sont des experts militaires qui auront la confiance de leurs chefs »* qui iront à Washington, s'est-il contenté de dire.

> « Il est encore trop tôt pour dire si nous avons un partenaire à Damas pour faire la paix »

Les deux réunions entre chefs d'état-major syrien et israélien, qui avaient eu lieu en décembre 1994 et juin 1995 à Washington, s'étaient soldées par un échec.

Cette nouvelle tournée du secrétaire d'Etat, présentée comme *« décisive »*, semble avoir plutôt été marquée par une retombée de l'euphorie, consécutive à l'accession de M. Pérès à la tête du gouvernement israélien après l'assassinat d'Itzhak Rabin, le 4 novembre 1995. *« Il est encore trop tôt pour dire si nous avons un partenaire à Damas pour faire la paix »*, affirmait ainsi, jeudi soir, avant le départ de M. Christopher pour Damas, le chef de la diplomatie israélienne, Ehoud Barak. *« Je serais très étonné si nous parvenions à un accord de paix avec la Syrie en 1996, ou même à une déclaration de principes »*, renchérissait le ministre de l'environnement, Yossi Sarid.

Qualifiant ces propos de *« guerre des mots, visant à faire pression sur la Syrie »*, le quotidien officiel syrien *El Baas* rétorquait, vendredi, que *« lorsque Israël s'engagera à se retirer des territoires occupés* [le plateau du Golan] *jusqu'aux lignes du 4 juin 1967, la porte des négociations syro-israéliennes sera ouverte. Les tentatives israéliennes d'obtenir de la Syrie des choses qui vont au-delà des bases du processus de paix et des résolutions internationales ne servent pas les négociations »*, ajoutait l'éditorialiste. Il faisait ainsi référence aux demandes israéliennes de discuter d'ores et déjà d'une large coopération économique ou de l'exploitation des eaux du plateau du Golan.

Selon un responsable américain qui accompagnait M. Christopher, ces sujets ont été abordés, *« mais à ce stade,* a-t-il dit, *nous sommes convenus »* qu'il n'était pas *« nécessaire »* d'élargir le champ de la négociation. Manière discrète de reconnaître que le président El Assad a refusé de discuter en détail, comme le réclame Israël, l'avenir des relations entre les deux pays, alors que le retrait israélien n'est pas officiellement garanti.

En affirmant devant les membres du Parti travailliste que les élections législatives israéliennes, prévues en octobre, pourraient être avancées au 4 juin s'il n'y avait pas de percée avec la Syrie, M. Pérès semble vouloir forcer une décision. Mais pour Damas, la balle est dans le camp israélien et, tout en maintenant sa disponibilité à négocier, le président syrien n'entend pas le faire sous la pression. Il attend de nouveau du parrain américain, fermement impliqué dans la négociation, qu'il obtienne d'Israël un engagement de retrait.

Françoise Chipaux

■ **Jacques Chirac a informé**, jeudi 11 janvier, le premier ministre israélien, Shimon Pérès – qui se trouvait à Paris pour les obsèques de François Mitterrand –, que la France était prête, *« si la demande lui en était faite par l'ensemble des parties »*, à participer à l'établissement des garanties de sécurité nécessaires entre la Syrie, le Liban et Israël, en cas de signature d'un traité de paix. Selon le porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna, l'*« envoi de troupes »* françaises n'a pas été évoqué.

Les rivalités de factions menacent toujours la paix au Liberia

Sept « casques blancs » nigérians ont été tués dans des combats

ABIDJAN
correspondance

Les factions rivales libériennes, regroupées au sein du gouvernement de transition, se gardent, pour l'heure, de faire des commentaires sur les combats engagés, depuis le 28 décembre 1995 – les plus violents depuis la signature de l'accord de paix en août 1995 – entre la Force inter-africaine d'interposition (Ecomog) et le Mouvement uni de libération-branche krahn (Ulimo-K) du « général » Roosevelt Johnson. Ce dernier affirme que ses hommes *« contrôlent entièrement »* la ville de Tubmanburg, à 70 kilomètres au nord-ouest de Monrovia. Ce qui signifierait le repli des « casques blancs » d'un axe principal menant à la frontière avec la Sierra Leone.

Incapables de garantir la sécurité des véhicules et des passants, les « casques blancs » de l'Ecomog continuaient d'arrêter, vendredi 12 février, tout trafic en direction de la rivière Po, à 30 kilomètres de la capitale. Roosevelt Johnson est soucieux de souligner que, depuis la semaine dernière, les combats ont définitivement cessé. Samedi, les organisation humanitaires espéraient pouvoir reprendre la route de Tubmanburg. Les Nations unies signalent qu'au moins 13 000 personnes ont fui la région. Des témoins affirment que des civils sont utilisés comme boucliers humains par les combattants de l'Ulimo-K. Un bilan officiel fait état de sept « casques blancs » nigérians tués et de neuf autres disparus. Après les combats, l'Ecomog a suspendu le déploiement de ses « casques blancs » à l'intérieur du pays, préalable impératif au désarmement des factions, prévu par l'accord de paix. L'Ecomog affirme que ses hommes ont été pris à partie par les miliciens du « général » Johnson, mécontents de leur interposition entre eux et le Mouvement uni de libération-branche mandingue (Ulimo-M) dirigé par Alhaji Kromah.

DIVERS TRAFICS ILLICITES

Après avoir cédé beaucoup de terrain à l'Ulimo-M et aux autres factions, l'Ulimo-K s'est vu relégué au second plan dans la composition du gouvernement d'Union nationale, dans lequel M. Johnson n'est actuellement que « ministre du développement rural ». Mais selon lui, c'est le remplacement programmé d'un bataillon nigérian de l'Ecomog, impliqué dans divers trafics illicites, qui a provoqué la colère de ses miliciens : *« Les soldats nigérians faisaient du petit commerce dans cette région diamantifère et en partant, ils ont décidé d'approvisionner en munitions les hommes de Kromah pour garder le contact ».*

Arrivé au Liberia en août 1990, pour empêcher la prise de la capitale par le Front national patriotique du Liberia (NPFL) de Charles Taylor, l'Ecomog, sous la tutelle du Nigeria, avait souvent été accusée de se livrer aux mêmes activités de racket et de pillages que les milices libériennes. En privé, les organisations humanitaires expriment leur crainte de voir le processus de désarmement traîner en longueur. Elles redoutent que les « casques blancs » et les miliciens, qui se côtoient, s'impatientent et commencent à se disputer le droit de « contrôler » les véhicules.

Dans cette affaire, aucun chef de faction n'a ouvertement critiqué Johnson. Chacun se garde de remettre en question son autorité sur ses troupes. La Mission d'observation des Nations unies au Liberia (Monul) espère qu'au moment de rendre leurs armes, les combattants – des enfants pour beaucoup –, qui patrouillent dans les régions excentrées du pays, obéiront effectivement à leurs chefs installés à Monrovia.

Pour sa part, Roosevelt Johnson prétend contrôler *« pleinement »* ses gens. Il dément, en revanche, que ses combattants aient brièvement occupé la Banque nationale, jeudi, à Monrovia, bien que le gouverneur, limogé la veille et issu de l'Ulimo-K, ait mené personnellement l'assaut...

François Picard

Le régime chinois confirme son choix d'un panchen-lama « officiel » au Tibet

PÉKIN
de notre correspondant

Dans le palais d'été du dalaï-lama à Lhassa, le Norbulingka, une fresque dans le style pictural tibétain, s'étalant sur les quatre murs d'une vaste pièce, décrit l'histoire *mythologique, spirituelle* et politique du royaume des neiges. La dernière scène, de facture récente, montre le dieu-roi tibétain et son second, le panchen-lama, reçus à Pékin par Mao Zedong et la haute direction du nouveau régime qui venait de réimposer la *pax sinica* au Tibet. Il faut y voir une réédition des quelques visites précédemment rendues au « trône céleste » dans les périodes où les Chinois parvinrent à régner sur le Toit du monde.

La même scène s'est reproduite, vendredi 12 janvier, à Pékin. Les vedettes en étaient, d'une part, le président Jiang Zemin, chef du régime chinois ; d'autre part, l'enfant de six ans, dans lequel les successeurs de Mao et de Deng Xiaoping affirment avoir découvert, *avec l'assistance de religieux* à leur solde, la onzième réincarnation du panchen-lama. Sans doute l'enfant est-il trop jeune pour percevoir toute l'ironie involontaire des propos que lui tint le chef en titre de la République populaire de Chine : *« Le Parti communiste chinois et le gouvernement central ont de tout temps eu une politique consistant à protéger les croyances religieuses et la liberté d'activités religieuses normales »* dès lors que les milieux concernés *« aiment le pays autant que la religion ».*

FEUILLETON

La visite à Pékin de l'enfant est, du point de vue chinois, le dernier acte du feuilleton qui avait commencé en mai 1995, quand le régime avait refusé de reconnaître le choix d'un autre garçon, annoncé par le dalaï-lama, depuis son exil. On ignore tout de ce qu'il est advenu de cet autre enfant : selon les Tibétains de l'opposition à l'étranger, lui et sa famille auraient été emmenés, prisonniers, à Pékin. Le gouvernement chinois se défend d'avoir commis pareil geste, mais il ne fournit pas de preuves. Peut-être s'agit-il encore d'une question de lexique du même ordre que celle qui avait *permis à certains de croire que* des dissidents – comme Wei Jingsheng, qui vient d'être condamné à quatorze ans de prison – subissaient simplement *« une vérification d'identité »* quand ils étaient enlevés par la police. La Chine compte beaucoup de non-prisonniers qui sont loin d'être libres...

Il n'en demeure pas moins que la saga de la réincarnation du panchen-lama, dossier éminemment politique, est un « pétard » dangereux dans les mains du régime chinois : l'intransigeance dont il a fait preuve est une arme à double tranchant qui pourrait se retourner contre lui au Tibet, où la population n'avait guère de raison de ne pas entériner le choix *du dalaï-lama. Le* trait saillant de cette question est qu'au sein du *régime chinois se* trouvent des gens qui comprennent le côté dérisoire et dangereux de cette mise en scène complète à laquelle se livre la haute direction. Ceux-ci avaient réussi, dans les années 80, à convaincre un secrétaire général *du Parti communiste, feu* Hu Yaobang, de tenter de sortir la politique tibétaine de Pékin de l'ornière impériale en fustigeant sa propension au *« colonialisme ».*

Que, dans ces circonstances, les dirigeants actuels se replient ainsi sur des méthodes qui ont engendré pour les Tibétains des tourments à répétition en dit long sur la panne *d'imagination* frappant le régime à l'heure de la transition politique. L'épisode évoque un précédent historique, valant cette fois-ci pour la Chine elle-même : la dynastie mandchoue, vouée à la faillite, n'avait-t-elle pas placé sur le « trône céleste », en 1908, son *« dernier empereur »*, Pu Yi, alors à peine âgé de trois ans ?

Francis Deron

Le ministre de l'agriculture russe a été limogé

MOSCOU. Boris Eltsine a signé vendredi 12 janvier un décret limogeant Alexandre Nazartchouk, le ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Il sera remplacé, à titre provisoire, par le vice-ministre en charge de l'agro-alimentaire, Alexandre Zaverioukha. En décembre 1995, ce dernier avait plaidé en faveur de *« mesures urgentes et fondamentales »* pour *« assurer la survie de l'agriculture »*, après les récoltes catastrophiques de l'année écoulée. Après le remplacement du ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, par Evgueni Primakov et de celui des transports, Vitali Efimov, par Nikolaï Tsakh et les départs du responsable des privatisations, Sergeï Belaïev, des ministres Nikolaï Travkin et Sergueï Shakhraï, ce changement pourrait traduire de nouvelles concessions faites aux communistes. – *(AFP, AP.)*

Une association marocaine veut lutter contre la banalisation de la corruption

RABAT. Créée, en 1993, pour lutter contre la corruption, l'organisation Transparency international, dont le siège est à Berlin, a fait des émules, pour la première fois, dans le monde arabe. Des intellectuels, des artistes et des hommes d'affaires marocains viennent d'adopter les statuts d'une association nationale, Transparency Maroc (TM). Pour les initiateurs du projet, la lutte contre la corruption entre dans *« le cadre du mouvement de défense des droits de l'homme, qui se développe au Maroc »* et *« répond à une situation grave où l'extension du phénomène de la corruption est devenue une véritable institution »*. Cette association, qui devrait avoir, dans les trois mois, l'agrément officiel, a reçu le soutien des principales organisations marocaines de défense des droits de l'homme, convaincues que *« leur travail recoupe largement celui de TM »*. Dénoncée de tous côtés, la corruption fait perdre, chaque année, des milliards de dirhams au royaume chérifien. Elle est considérée par beaucoup comme *« normale »*. C'est cette *« banalisation »* que TM entend combattre. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : une pétition lancée le 4 janvier** par plusieurs associations féministes et qui a recueilli, en moins d'une semaine, dans la seule ville d'Alger, quelque cinq cent soixante signatures, conteste l'adoption, le 12 décembre, par le Conseil national de transition (CNT), Parlement désigné par le pouvoir, d'un projet gouvernemental approuvant *« avec réserves »* la convention de l'ONU sur les femmes, jugé discriminatoire.

■ **TUNISIE : l'avocate Alya Chamari a porté plainte contre X**, mercredi 10 janvier, à Tunis, auprès du procureur de la République, pour *« abus de pouvoir »*, *« vol »* et *« violences légères »*. Lassée de la surveillance policière *« incessante »* dont elle dit faire l'objet, Me Chamari, déjà privée de passeport, avait décidé de prendre en photo ses trois « anges gardiens » – qui n'hésitent pas, assure-t-elle, à la suivre *« jusque dans le prétoire »*. Au sortir du tribunal, ces derniers ont alors brutalisé l'avocate, lui arrachant son appareil photo avant de prendre la fuite.

PROCHE-ORIENT

■ ***BAHREÏN : pour la deuxième fois en une semaine**, les forces an*ti-émeutes ont tiré des balles en caoutchouc et des grenades lacrymogènes pour disperser les fidèles près d'une mosquée chiite, vendredi 12 janvier, à Manama, faisant plusieurs blessés, selon l'opposition. Plusieurs personnes ont été arrêtées, dont un dignitaire, cheikh Jassem El Khayat. – *(AFP.)*

■ **IRAK : une mission d'information** de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, conduite par Jean-Bernard Raimond, ancien ministre des affaires étrangères, se rendra en Irak du 15 au 23 janvier pour *« apprécier la situation du point de vue politique et humanitaire ».*

EUROPE

■ **TURQUIE : un détenu grièvement blessé** lors de la récente mutinerie dans une prison d'Istanbul a succombé à ses blessures jeudi 11 janvier. Le décès de Gültekin Bayhan porte à quatre le nombre de détenus morts à la suite de la répression de la mutinerie dans la prison d'Umraniye, début janvier. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : le nouveau Sénat de Berlin** (exécutif municipal) a été constitué, vendredi 12 janvier. La CDU et le SPD se sont entendus pour reconduire leur « grande coalition », qui continuera à être dirigée par le bourgmestre actuel Eberhard Diepgen (CDU). Par ailleurs, toujours à Berlin, le libéral de droite Alexander von Stahl, proche des idées du nationaliste autrichien Jörg Haider, a échoué lors d'un vote qui aurait pu lui permettre de prendre la direction du FDP de la capitale allemande. – *(Corresp.)*

■ **POLOGNE : la France est convaincue que le Pologne figurera** parmi les premiers ex-pays socialistes à adhérer à l'Union européenne (UE), a indiqué, jeudi 11 janvier à Paris, le nouveau président polonais, Alexandre Kwasniewski, à l'issue de sa rencontre avec Jacques Chirac. Estimant que la date d'adhésion à l'UE est *« plus proche qu'éloignée »*, M. Kwasniewski a souligné que son premier déplacement officiel à l'étranger, en Allemagne et en France, visait à *« démontrer que les orientations stratégiques de la Pologne depuis 1989 ne changent pas ».*

■ **BULGARIE : deux ministres ont présenté leur démission** vendredi 12 janvier, celui du commerce, Kiril Tsotchev, et celui de l'agriculture, Vassil Tchitchibaba. Leur décision intervient en pleine crise parlementaire, liée à l'actuelle pénurie de blé. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CANADA : le souverainiste Lucien Bouchard est assuré de succéder** à Jacques Parizeau à la tête du Parti québécois (PQ), puis à celle du gouvernement de la province. Aucun autre membre du PQ n'ayant posé sa candidature contre M. Bouchard avant l'expiration du délai, jeudi 11 janvier à minuit, il devrait être officiellement proclamé président du parti le 27 janvier lors d'un conseil national. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS - MEXIQUE : le ministère mexicain des affaires étrangères a protesté**, vendredi 12 janvier, contre la possible participation de militaires américains à la *surveillance de la frontière* commune pour lutter contre l'immigration clandestine vers les Etats-Unis. – *(AFP.)*

ASIE

■ **BIRMANIE : Reporters sans frontières s'inquiète du sort de deux journalistes** incarcérés à la prison d'Insein de Rangoun, Myo Myint Nvein et Win Tin. Selon l'organisation de défense de la liberté de la presse, les deux journalistes sont soumis à de mauvais traitements en représailles à un courier qu'ils ont fait parvenir aux Nations unies. Par ailleurs, les épouses de trente-six *prisonniers politiques* ont envoyé une lettre à la junte lui demandant de faire cesser les violations des droits de l'homme à la prison d'Insein. – *(AFP.)*

■ **INDONÉSIE : l'armée a libéré onze des vingt-quatre otages enlevés** par un commando indépendantiste dans la province d'Irian Jaya (est de l'archipel) a annoncé, samedi 13 janvier, une source militaire. Les otages libérés sont sains et saufs mais on ignore si l'opération a fait des victimes. – *(AFP.)*

CE MOIS

TRÊVE Entamant une visite de deux jours en Corse, d'abord à Bastia puis à Ajaccio, Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, a affirmé que *« le devoir du gouvernement »* est *« d'écouter et d'être attentif à tout et à tous »*. ● AU LENDEMAIN de l'annonce par le FLNC-canal historique, l'une des principales organisations nationalistes de l'île, d'une suspension conditionnelle de ses actions militaires pendant trois mois, M. Debré a estimé que s'était peut-être ouvert, même s'il est *« fragile »*, *« l'espace nécessaire à la discussion et au dialogue »*. ● ALORS QUE le ministre a affirmé que *« l'Etat demeurera en Corse comme la Corse restera dans la France »*, un élu nationaliste a noté qu'*« il y a volonté de dialogue »*. Certains élus nationalistes se satisferaient d'institutions comparables à celles que prévoit le projet de nouveau statut de la Polynésie.

Jean-Louis Debré propose un dialogue à l'ensemble des élus corses

Au lendemain de la trêve conditionnelle de trois mois annoncée par le FLNC-canal historique, le ministre de l'intérieur, en visite de deux jours dans l'île, juge que « l'espace nécessaire à la discussion » s'est peut-être ouvert

AJACCIO
de notre correspondant

« La Corse est à la croisée des chemins », en tout cas *« à une heure grave de sa longue histoire tourmentée où son destin va basculer d'un côté ou de l'autre »*. C'est par ces mots que Jean-Louis Debré, le ministre de l'intérieur, a commencé le discours qu'il a prononcé, vendredi 12 janvier en fin d'après-midi, à la préfecture d'Ajaccio, devant des centaines d'élus et de personnalités représentatives de l'île. Un constat qui, d'entrée de jeu, a paru à beaucoup excessif, tant il est vrai qu'il n'a pas précisé sa pensée en définissant les deux volets de l'alternative. Mais il est vrai aussi que *« la longue histoire tourmentée »* de la Corse pourrait témoigner que son destin a souvent basculé et qu'après tout l'avenir n'est pas nécessairement apocalyptique.

Pourtant, le tableau brossé par Jean-Louis Debré, qui a commencé sa visite de deux jours en Corse par des entretiens, le matin, à Bastia, est extrêmement sombre. On tue, on vole, on rackette, on plastique, on bafoue la loi chaque jour et chaque nuit, et, selon le ministre, *« le silence (...) empêche de donner aux enquêtes policières les suites judiciaires qu'elles appellent pourtant »*. L'économie est exsangue (*le Monde* du 13 janvier).

En août 1995, en recevant des parlementaires corses, M. Debré avait exprimé sa volonté de *« conduire dans la clarté et la transparence »* les discussions relatives aux problèmes de l'île. Il n'empêche que *« le devoir du gouvernement est aussi d'écouter et d'être attentif à tout et à tous »*. La matinée du samedi 13 janvier devait précisément être consacrée à des entretiens avec les représentants des dix groupes politiques qui composent l'Assemblée de Corse. *« Ce dialogue sera naturellement, pour ceux qui le souhaiteront, prolongé bien au-delà de cette simple journée, ici ou ailleurs, mais en dehors de toute volonté de dissimuler »*, a-t-il précisé. La question qui se pose est de savoir qui – et par quelles voies pratiques – est disposé à prolonger ce dialogue, et surtout pour aboutir à quoi, dans quels délais.

LES VOIES DE RÉFORME

Quelles sont les voies possibles de réforme ? Sur les institutions, le ministre de l'intérieur renvoie la balle dans le camp de l'Assemblée de Corse. Il ne s'opposera pas à certaines *« améliorations »*, bien que la loi de 1991 ait *« poussé très loin le particularisme corse »*. Il ne voit pas d'obstacles à une réflexion sur la suppression réclamée par le FLNC-canal historique et sa vitrine légale, Corsica Nazione, des deux départements et de leurs conseils généraux, mais c'est là un débat national dans le cadre de la future réforme de l'Etat. La reconnaissance du peuple corse ? Il n'en parlera pas, sauf à inviter ses interlocuteurs à préférer *« l'approche concrète et technique »* aux *« débats idéologiques et conflictuels »*, surtout lorsque leur issue est *« incertaine, parce que en dehors des certitudes constitutionnelles »*. Le Conseil constitutionnel, en effet, avait, en 1992, annulé l'article premier de la loi Joxe reconnaissant le peuple corse.

Pour le reste, le ministre de l'intérieur a déclaré à Ajaccio que la place à donner à la langue et à la culture corses est d'abord l'affaire des Corses eux-mêmes, l'Etat étant toutefois décidé à *« une démarche dégagée de toute incompréhension »*. Il demande en outre au préfet de Corse, dans les trois mois, de rédiger un rapport sur l'état de la consommation des crédits publics.

RÉACTIONS PRUDENTES

M. Debré n'a pas écarté l'idée d'améliorer le statut fiscal de 1968, complété en 1995, ni le soutien à des propositions émanant des responsables insulaires tendant à demander à la Commission européenne des mesures dérogatoires. Il a enfin défini un objectif commun à toutes les parties en cause *« dans le cadre d'un dialogue loyal et approfondi »* : l'organisation d'un minimum de services maritimes à assurer en toutes circonstances pour le fret et les voyageurs, qualifiant cette garantie de *« point majeur de [leur] action »*. Sur tous les dossiers de fond, *« un rendez-vous gouvernemental »* a été fixé par le ministre de l'intérieur en juin prochain.

Le discours de Jean-Louis Debré, prononcé sur le ton de la conviction, devait recueillir quelques applaudissements et faire l'objet de multiples échanges au cours de la réception qui a suivi. Quant aux réactions, elles ont été prudentes et très diverses, chacun se réservant de s'exprimer véritablement samedi, après avoir rencontré le ministre. Mais les observateurs n'ont pas manqué de noter le ton modéré de Paul Quastana, conseiller territorial de Corsica Nazione, pour qui *« il y a volonté de dialogue »*, ce qui doit *« passer par l'Assemblée de Corse car le salut est dans le dialogue entre tous »*.

Paul Silvani

« L'Etat demeurera en Corse comme la Corse restera dans la France »

DANS SON DISCOURS à Ajaccio, Jean-Louis Debré a déclaré : *« Ce ne sont pas les moyens qui manquent à l'Etat en Corse, ni en hommes, ni en crédits, car ils sont plus importants ici que partout ailleurs sur le continent. Ce qui manque, c'est la possibilité (...) d'utiliser efficacement ces moyens, y compris juridiques, dans le contexte d'une société jadis culturellement et socialement structurée et qui, aujourd'hui, se délite tragiquement sous l'influence des grands phénomènes contemporains. »* *« Je ne suis pas venu pour porter un jugement lointain ou récent sur les responsabilités respectives »*, a-t-il ajouté, en précisant *« avoir compris le désarroi qui monte de toutes parts »*.



VERBATIM

« L'Etat demeurera en Corse comme la Corse restera dans la France. Aucun espoir de développement de l'île n'est concevable sans le rétablissement parallèle du respect des lois. Il y faudra de grands efforts de la part de tous, de l'Etat comme des Corses. » M. Debré a précisé qu'il avait donné des instructions *« pour que la criminalité sous toutes ses formes soit combattue avec la plus extrême rigueur »*. Mais *« c'est dans l'apaisement progressif et, un jour, je l'espère, au bout du chemin, dans la réconciliation de la Corse avec elle-même à travers le débat légitime, dans le respect des lois de la République, que cette politique trouvera son aboutissement »*.

« Oui, j'ai le sentiment profond qu'aujourd'hui s'est peut-être ouvert, même s'il est fragile, l'espace nécessaire à la discussion et au dialogue, qui nous permettrait d'aborder à nouveau et de façon constructive les trois grands chapitres qui correspondent aux dossiers de fond dont dépend l'avenir de la Corse : les institutions, la culture, l'économie et donc l'emploi et le développement social. » M. Debré a donné *« des instructions fermes »* pour que *« les demandes de rééchelonnement des dettes fiscales et sociales soient examinées et satisfaites en fonction des besoins des entreprises, et ce dans les plus brefs délais »*.

Entre solution « polynésienne » et exemple « calédonien »

STATUT polynésien, ou scénario calédonien ? Les références à la France d'outre-mer font florès ces temps-ci en Corse. Les nationalistes de la Cuncolta, vitrine légale du FLNC-canal historique, demandent pour la Corse un statut de territoire d'outre-mer, dans le cadre de l'article 74 de la Constitution. Mais, bien qu'ils n'y fassent pas référence publiquement, les membres de cette organisation se satisferaient sans doute d'institutions comparables à celles que prévoit le projet de nouveau statut de la Polynésie adopté par le conseil des ministres le 20 décembre 1995. Ce texte, taillé sur mesure pour le président RPR du gouvernement territorial, Gaston Flosse, renforce l'autonomie de la Polynésie et prévoit un bilinguisme officiel.

Un autre archipel français du Pacifique, la Nouvelle-Calédonie, est aussi évoqué dans les conversations politiques. José Rossi, député UDF-PR et président du conseil général de Corse-du-Sud, aussi bien que Dominique Bianchi, président du groupe MPA (vitrine légale du FLNC-canal habituel) de l'Assemblée de Corse, évoquent l'hypothèse d'une solution « calédonienne », en référence aux accords de Matignon de 1988 qui ont ramené la paix sur le Caillou. En somme, un médiateur aurait pour mission de préparer une réunion entre l'Etat, les élus traditionnels et les nationalistes, afin de dessiner l'avenir de l'île. Cela suppose, notamment, que la tension soit retombée entre les groupes nationalistes rivaux.

Le problème de la *« reconnaissance du peuple corse »* se poserait alors de nouveau. Dans sa récente conférence de presse clandestine, le FLNC-canal historique a fait de cette reconnaissance un *« préalable »* à toute solution durable. Mais Dominique Bianchi, représentant d'un MPA pourtant plus modéré que la Cuncolta, fait état de la même exigence. Or le Conseil constitutionnel a définitivement écarté toute mention de ce type dans la Constitution. Les nationalistes des deux groupes actuellement rivaux se satisferaient-ils d'une autre solution ? Ou bien exigeraient-ils une réforme de la Constitution, ce qui reviendrait, de nouvau, à bloquer le processus ?

Autre question épineuse : le sort des groupes clandestins. M. Rossi fait du dépôt des armes un préalable à toute discussion. M. Bianchi redoute, lui, que l'autodissolution des groupes clandestins encore en activité ne soit qu'un *« remède pire que le mal »*, qui ouvrirait la voie à la *« multiplication de groupuscules clandestins »*, si cette autodissolution intervenait avant qu'une solution politique ne soit dégagée.

J.-L. A.

Ville-test du mécontentement social, Marseille se rebiffe

Après plus d'un mois de grève, les traminots viennent de remporter une nette victoire

Dans une ville frappée par la crise, les manifestations de décembre 1995 ont drainé d'autant plus de monde que les syndicats ont présenté un front unitaire. Née de ce mouvement, la longue grève des conducteurs de bus marseillais s'est soldée par la suppression des différences de traitement entre les salariés. Dans ce contexte, alors que le secteur public continue de s'agiter, le mouvement social ne semble pas près de finir.

MARSEILLE
de notre envoyée spéciale

Lundi 8 janvier, quelques centaines de traminots défilent, une fois encore, sur la Canebière, mine tendue et fatiguée en ce trente-troisième jour de grève. Le lendemain, c'est au tour des gaziers d'EDF de manifester, aux côtés des mineurs de Gardanne, devant le conseil régional. Les protestataires marqueront la journée de plusieurs coupures de courant. Le 10, les salariés du centre des transports postaux mettent, eux, fin à une lutte, commencée le 4 décembre 1995, en faveur de la titularisation de cinq auxiliaires. Ils ont gagné.

A Marseille, une effervescence diffuse a succédé à la gigantesque fête du mardi 12 décembre, qui a vu défiler plus de 100 000 personnes dans les rues, sous les applaudissements des riverains. Par l'ampleur de sa mobilisation, la ville est apparue alors comme une sorte de tête de pont du mécontentement français. Parce que le mouvement social n'en finit pas et parce qu'il marque ici des points, elle est en passe de se muer en test pour le gouvernement. Aussi la visite du premier ministre, pour présenter, jeudi 18 janvier, son Plan national d'intégration urbaine, est-elle attendue avec gourmandise par les organisations syndicales, fortes de leur unité toute neuve et d'un regain d'adhésions.

« Tous ensemble » : ce slogan simple est un peu court pour comprendre une telle lame de fond. Mais il résonne à l'occasion du moindre rassemblement depuis l'imposante manifestation de la fonction publique, le 10 octobre 1995. *« Ici existe une solidarité que l'on ne retrouve pas ailleurs,* affirme Gérard Dossetto, secrétaire général de Force ouvrière dans les Bouches-du-Rhône. *Les mouvements y ont une autre dimension, mais aussi d'autres réussites. »* Justement, la victoire des salariés des transports marseillais (RTM) fera date (*Le Monde* du 13 janvier). Très unis malgré leurs quatorze organisations syndicales, ces derniers ont obtenu la suppression des différences de traitement entre les anciens et les nouveaux embauchés et ils ont décroché une augmentation substantielle des salaires pour tous.

Né du mouvement de novembre-décembre 1995, ce conflit a pris un caractère exemplaire. *« Dans un premier temps, Jean-Claude Gaudin avait reconnu devant le conseil municipal que deux statuts ne pouvaient durablement coexister et avait proposé une enveloppe financière correcte pour y remédier,* raconte Guy Hermier (PCF), maire d'arrondissement dans le secteur nord de Marseille. *Puis le ministre l'a emporté sur le maire. Il a durci sa position, probablement par cohésion gouvernementale. »* A la direction de la CFDT, comme à celle de la CGT, on brandit un éditorial de Franz-Olivier Giesbert dans *Le Figaro* du 5 janvier à l'appui de cette thèse. Puisqu'il y apparaissait clairement que la RTM faisait figure de *« laboratoire »* national, que le bras de fer était même devenu *« un conflit droite-gauche classique »*, à en croire Lucien Weygand (PS), président du conseil général, la tension est inéluctablement montée durant le week-end suivant, émaillé d'incidents violents avec les forces de l'ordre. Le lundi, il a bien fallu négocier.

CÔTE À CÔTE

« Tout le monde s'attend à ce que l'agitation redémarre », constate Robert Mancherini, sans être contredit. Cet historien, spécialiste du mouvement ouvrier dans la cité phocéenne, voit dans les événements récents une sorte de réplique inversée des grandes grèves de 1947. Ces dernières avaient été marquées par la scission très dure de FO de la CGT. Selon lui, *« aujourd'hui, plus aucune raison objective ne s'oppose à une recomposition syndicale »*. Déjà, à la CFDT, règne l'amertume. Le secrétaire départemental, Gilles Marcel, ne comprend pas l'attitude de sa direction. Dans les Bouches-du-Rhône, où la confédération est encore une nouvelle venue, elle menait les manifestations aux côtés de la CGT, avant que FO ne l'en déloge. Depuis, M. Marcel observe ce rapprochement inédit.

Avant de se serrer ostensiblement la main en tête du cortège du 12 décembre, les leaders départementaux de la CGT et de FO ne s'étaient jamais rencontrés, disent-ils. Tous deux ont fait aboutir ce jour-là un curieux flirt, au cours duquel leurs troupes se sont d'abord croisées avec courtoisie, puis ont terminé ensemble des manifestations disjointes, avant de marcher côte à côte. Si chacun souligne la *« loyauté »* de l'autre, aucun ne veut parler de réconciliation. N'empêche, *« fou qui ferait le délicat,* note Marcel Carbasse, responsable de l'union départementale CGT. *Avec une telle mobilisation, la base nous aurait reproché de ne pas réaliser l'unité. »*

Pour lui, avec le feuilleton des mineurs, des dockers, les longues luttes font partie du paysage social des Bouches-du-Rhône. Elles ont non seulement préparé les militants au *« tous ensemble »* des actions intersyndicales, mais aussi à la prise en compte des chômeurs depuis que *« La Ciotat a été cassée »*. Le camion-sono de ces chantiers-là, fermés depuis 1988, roulait encore en tête des manifestations de décembre. Les comités de chômeurs CGT, qui se battaient pour leur prime de fin d'année, ont contribué à occuper les rues d'une cité où près d'un cinquième de la population active n'a pas d'emploi.

« C'est une ville très politisée, qui souffre énormément, se sent maltraitée », reprend en écho M. Weygand, du haut du somptueux hôtel du conseil général. Dans le registre de la deuxième ville de France, mal aimée de la capitale, les propos des dirigeants locaux reviennent en leitmotiv : Marseille-la-rebelle, bouillante comme des supporters de l'OM, serait victime de clichés éculés. Et chacun de certifier, au final, l'authenticité de ses origines provençales en gage de sa loyauté.

Renaud Muselier (RPR), premier adjoint au maire, n'échappe pas à cette habitude. La différence tient dans sa sobre analyse du mouvement social : *« Les manifestants étaient majoritairement des fonctionnaires gagnant de 6 000 à 10 000 francs par mois. Or ici, nous en avons beaucoup. »* Il est vrai qu'avec un tissu industriel qui ne cesse de s'effilocher, Marseille pourrait s'apparenter à une grosse cité hospitalo-administrative. M. Muselier mise sur le projet de centre d'affaires Euroméditerranée pour redresser la barre et *« créer 5 000 emplois »*. C'est promis, à l'occasion de la Coupe du monde de football 1998, la ville informera 30 millions de téléspectateurs potentiels de ses atouts. Reste, d'ici là, à en convaincre les Marseillais.

Martine Valo

Protection sociale : report du débat patronat-syndicats

Malgré les réserves des centrales, Jean Gandois juge nécessaire une rencontre pour empêcher l'Etat de « se réapproprier le dialogue social »

LE PRÉSIDENT DU CNPF, Jean Gandois, a écrit le 13 janvier aux cinq organisations syndicales qu'il lui semblait *« préférable d'ajourner »* la réunion qui devait être consacrée à la protection sociale, le vendredi 19 janvier. Il avait adressé, le 29 décembre, une lettre aux syndicats pour leur demander s'ils souhaitaient le maintien de cette réunion après le sommet de Matignon et la mise en place du plan Juppé destiné à redresser la Sécurité sociale. Il se disait *« vif partisan du dialogue »* et souhaitait *« examiner si* [nous] *avons des idées communes pour renforcer le rôle des partenaires sociaux dans la gestion de certaines branches du régime général de la Sécurité sociale »*. En fait, M. Gandois voulait reformer un front commun avec les syndicats face à l'Etat qui avait manifesté, à l'occasion de la crise de décembre, son désir *« apparent de se réapproprier le dialogue social au détriment des relations directes entre les partenaires sociaux »*.

Les séquelles de la crise et la mise en place accélérée des ordonnances ont déçu ses espoirs. Plusieurs syndicats considèrent que le plan Juppé est trop avancé pour qu'il soit utile d'en débattre avec le patronat. C'est le cas notamment de la CFDT et de la CGC. Force ouvrière, la CGT et la CFTC se seraient rendues sans enthousiasme et avec un autre ordre du jour à cette table ronde à laquelle ils ne croyaient guère.

Devant cette réserve syndicale, M. Gandois a préféré reporter la réunion, mais il ne désarme pas. Il compte prendre *« prochainement contact »* avec ses partenaires habituels pour fixer une date et arrêter un ordre du jour. En effet, il lui faut empêcher que l'Etat ne vienne jouer les trouble-fête dans le dialogue social et ne décide de mesures coûteuses pour les entreprises. La reprise des discussions avec les syndicats lui est indispensable et notamment dans les domaines où le gouvernement pourrait être tenté d'intervenir, le chômage des jeunes et, bien sûr, la réduction du temps de travail, entre autres.

Al. F.

Jacques Chirac et Alain Juppé en hausse dans les sondages

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE enregistre une hausse de 10 points des « bonnes opinions » en un mois, d'après le sondage CSA-*Le Parisien* réalisé les 10 et 11 janvier, après ses voeux aux Français et son hommage à François Mitterrand. La cote du chef de l'Etat reste cependant négative : seules 44 % des 1 002 personnes interrogées disent avoir une *« plutôt bonne opinion »*. Le premier ministre, Alain Juppé, gagne 5 points et affiche un score de 35 % de bonnes opinions.
D'après ce baromètre mensuel, tous les dirigeants politiques profitent de cette embellie, à l'exception de Jean-Marie Le Pen, président du FN, qui perd 2 points (14 % de bonnes opinions), et de Robert Hue, secrétaire national du PC. Ce sondage confirme la tendance enregistrée par le baromètre mensuel Louis-Harris-*Valeurs actuelles*, réalisé le 4 janvier (auprès d'un échantillon de 1 006 personnes) : M. Chirac gagnait 13 points d'approbation de son action (41 % contre 28 % en décembre), et M. Juppé 7 points (34 % contre 27 %).

DÉPÊCHES

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : une première réunion** entre indépendantistes du FLNKS et anti-indépendantistes du RPCR, destinée à dégager une solution consensuelle sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, a eu lieu le 11 janvier à Nouméa. Selon un communiqué commun, elle a permis aux deux délégations de faire *« ensemble le constat de divergences »* et de *« mesurer le risque d'échec »* de ces discussions. Une nouvelle réunion est prévue le 15 janvier. – *(Corresp.)*

■ **PARLEMENTAIRES : Alain Juppé a convié** les présidents de groupe de la majorité de l'Assemblée nationale et du Sénat pour un déjeuner mardi 16 janvier, à l'occasion de la reprise des travaux parlementaires. Le premier ministre recevra le lendemain à l'hôtel Matignon députés et sénateurs du RPR et de l'UDF, à qui il adressera quelques mots. La presse est conviée à cette rencontre.

■ **EMPLOI : les contrats à durée déterminée (CDD)** ont presque doublé entre mars 1994 et septembre 1995, indique une enquête de l'INSEE publiée le 12 janvier. Ces emplois précaires représentent l'essentiel de la progression de l'emploi, qui a augmenté de 647 000, en glissement annuel, durant cette période. Le nombre des CDD a dépassé le million en septembre 1995, avec 1,024 million de contrats (en données brutes). En septembre 1994, on dénombrait 944 000 contrats. De mars 1994 à septembre 1995, les CDD ont progressé de 410 000.

JUSTICE *Dans une étude sur le* **coût du crime, le Centre de recherches** *sur le droit et les institutions* **pénales (Cesdip) souligne l'importance de la délinquance en col blanc.** ● *EN 1991, la fraude fiscale représentait une perte de recettes de près de 138 milliards de francs, soit* **l'équivalent du déficit budgétaire de cette même année. Le coût de la délinquance économique et financière est évalué à environ 6 milliards de francs, soit le double de celui des vols.** ● **DANS UN ENTRETIEN au** *Monde*, **Yves Mény, professeur de science politique à l'Institut d'études politiques de Paris et directeur du Centre Robert-Schuman, estime que les élites politiques françaises n'ont pas tiré la leçon des affaires.** *« Aucun des mécanismes qui sont à la racine du problème français du conflit d'intérêts n'a été modifié »,* **déclare l'auteur de** *La Corruption de la République.*

L'essentiel du coût de la criminalité est dû à la délinquance financière

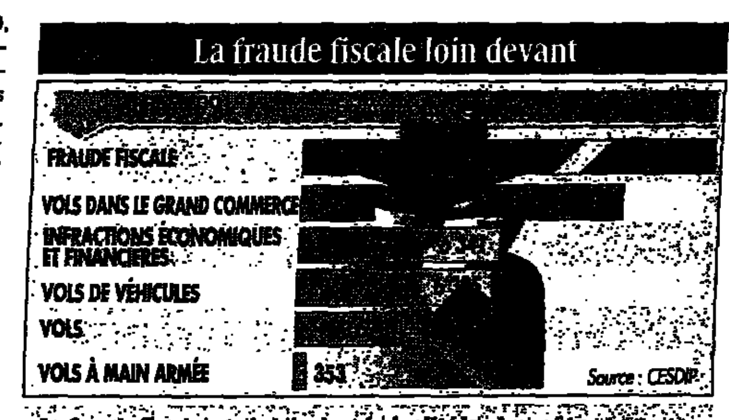
Une étude pointe le poids grandissant de délits souvent « invisibles » face auxquels la justice est peu armée. Les fraudeurs du fisc, tout comme les escrocs en col blanc, pèsent des dizaines de milliards de francs, loin devant les cambrioleurs

DEPUIS le début des années 70, le Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) évalue tous les ans le coût de la délinquance. *Cette démarche, exclusivement financière, n'épuise pas le débat sur la criminalité : elle ne s'attarde ni* sur la gravité de l'acte délinquant ni sur la condamnation morale qui s'y attache. Mais elle permet de mettre en lumière des criminalités *« invisibles »* qui se révèlent très coûteuses pour la collectivité, comme la fraude fiscale ou la délinquance économique et financière. *« L'usage*, note le Cesdip, *veut que, pour mesurer l'ampleur du phénomène criminel, on s'appuie sur des statistiques d'affaires ou d'auteurs d'infractions, ce qui conduit à surestimer l'importance de la petite délinquance traditionnelle et à fortement minimiser la criminalité financière et d'imprudence. La pondération monétaire fait apparaître une image différente du phénomène criminel. »*

Cette comptabilité du crime permet ainsi de mettre en valeur l'importance de la fraude fiscale. Cette délinquance, qui entraîne peu de réprobation sociale, constitue – *et de très loin – la criminalité* la plus coûteuse de France. En 1991, elle a entraîné une perte d'environ 138 milliards de francs pour la collectivité. *« Lorsqu'on recourt à une unité de compte monétaire pour mesurer les délinquances*, souligne le Cesdip, *cela revient avant tout à faire émerger une délinquance sans victimes et peu visible : la fraude fiscale. »*

Au cours des quatre dernières années, cette fraude n'a cessé d'augmenter : *elle s'élevait à* 118 milliards en 1988, à 129 en 1989, *à 134 en 1990 et à environ 138* en 1991. A titre de symbole, le Cesdip rapproche ces chiffres du déficit budgétaire, dont on ne cesse de souligner l'ampleur. En 1991, alors que la fraude était évaluée à 138 milliards de francs, le déficit s'élevait à 132 milliards de francs.

La fraude fiscale loin devant



La fraude fiscale est, de loin, la criminalité la plus coûteuse pour la collectivité. En 1991, elle s'élevait à près de 138 milliards de francs, soit l'équivalent du déficit budgétaire de la France (131 milliards de francs).

DES JUGES DÉMUNIS

Les plaintes de l'administration concernent quasi exclusivement deux infractions : les défauts de *déclaration et les dissimulations.* Les premières sont majoritairement *le fait des professions libé*rales et du secteur du bâtiment; les secondes viennent la plupart du temps des salariés, et notamment des dirigeants d'entreprise.

Face à la fraude fiscale, et malgré l'importance des sommes en jeu, la justice se trouve souvent démunie. Avant de dénoncer les faits, l'administration doit en effet obtenir l'avis favorable d'une instance créée en 1977, la commission des infractions fiscales de Bercy. Le nombre de plaintes est très faible – 750 en 1991 –, et les condamnations – 510 en 1991 – aboutissent en règle générale à des peines de prison avec sursis. *« Dans plus de 95 % des cas, la peine d'emprisonnement est assortie de sursis simple,* remarque le Cesdip. *Les peines fermes (40 en 1991) ne sont généralement prononcées qu'en cas de confusion avec des peines prononcées pour d'autres délits. »*

La comptabilité monétaire du Cesdip permet également de mettre en valeur l'ampleur de la délinquance économique et financière. Qu'il s'agisse d'escroquerie, d'abus de confiance ou d'infractions au droit des sociétés, cette criminalité représentait, selon la police judiciaire, plus de 6 milliards de francs en 1991. Le Cesdip estime cependant que ce chiffre est largement sous-estimé. *« Ces statistiques ne sont pas le reflet de toutes les affaires économiques et financières connues des services de police ou de gendarmerie,* note-t-il. *Un certain nombre d'affaires ont pu être traitées par d'autres services – en matière d'escroquerie ou d'abus de confiance notamment – sans que la police judiciaire ait pu les appréhender statistiquement. De plus, ces chiffres n'intègrent pas ceux de la préfecture de police de Paris, qui traite souvent des affaires importantes. »* Lorsqu'on compare ces sommes aux *pertes entraînées par* les délinquances les plus *« visibles »* et les plus souvent dénoncées – vols ou vols à main armée, par exemple –, on est frappé par le poids de la délinquance économique et financière. En 1991, les vols ne représentaient ainsi qu'un coût de 3,5 milliards de francs, soit environ la moitié du coût de la délinquance en col blanc. Pour les vols à main armée, la comparaison est plus saisissante encore : en *1991, ils représentaient une perte* de 350 millions de francs, soit seize *fois moins* que la délinquance économique et financière. Ces comparaisons sont forcément très partielles – les vols, et notamment les vols à main armée, s'accompagnent de violences qui ne peuvent être évaluées en termes financiers – mais elles mettent clairement en évidence le coût, pour la collectivité, de la délinquance en col blanc.

A. C.

Evaluation difficile

Pour chiffrer le coût des différentes délinquances, le Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) se fonde sur les études administratives, les travaux des organismes professionnels ou les estimations des experts. Pour la fraude fiscale, il s'appuie sur les données de Bercy, les rapports parlementaires, les évaluations syndicales et les travaux du conseil des impôts. Pour les vols, il fait appel aux chiffres des compagnies d'assurances. Pour la délinquance économique et financière, il retient les évaluations de préjudices faites par la direction centrale de la police judiciaire.

★ Thierry Godefroy et Bernard Laffargue, ***Les Coûts du crime en France, estimation monétaire des criminalités,*** **données pour 1988 à 1991. Cesdip, nº 71, 1995, 43, boulevard Vauban, 87280 Guyancourt.**

Yves Mény, directeur du Centre Robert-Schuman - Institut universitaire européen de Florence

« Les élites politiques françaises n'ont pas tiré la leçon des affaires »

« Que pensez-vous des chiffres sur la délinquance économique et financière présentés par le Cesdip ?

– Il faut souligner que ces estimations *monétaires sont des estimations globales.* Or le coût de la délinquance économique et financière, notamment celui de la corruption, est souvent réparti sur plusieurs années et sur plusieurs centaines, voire plusieurs milliers, de personnes. Quand un entrepreneur obtient un contrat de distribution de l'eau grâce à un bakchich de 10 millions de francs, cette somme sera par exemple ventilée pendant cinq ou dix ans sur l'ensemble des consommateurs d'eau de la ville. En conséquence, le coût par citoyen sera assez léger. Si l'on raisonne uniquement en termes financiers, on se rend donc compte que le préjudice monétaire de la délinquance économique et financière est faiblement ressenti par ses victimes. Il est donc difficile de se révolter contre la corruption sur la simple base du coût supporté par le consommateur ou le contribuable.

– Le préjudice le plus lourd est le préjudice éthique. Comment l'évaluer ?

– Effectivement, le véritable problème est éthique. La démocratie n'est pas un système neutre : c'est un ensemble politique fondé sur un certain nombre de valeurs comme l'égalité, la transparence et le fair-play des transactions. Toutes ces valeurs sont profondément meurtries, voire totalement annihilées par la corruption.

– Le Parlement n'a sans doute jamais autant légiféré que ces dix dernières années sur le financement de la vie politique ou la transparence des marchés publics. Estimez-vous que cet effort a été suffisant ?

– Paradoxalement, je dirai que l'effort du législateur a été excessif. Plus on légifère, plus la propension à la violation des règles est forte parce que les règles deviennent tellement minutieuses qu'elles sont insupportables. Plutôt que de multiplier les réglementations, il vaudrait mieux réintroduire dans la vie publique des principes éthiques qui mettent les individus dans des situations où les faux pas deviennent difficiles. L'un de ces principes fondamentaux, c'est d'éviter le conflit d'intérêts. L'Etat, puis la démocratie, se sont construits en distinguant d'abord le religieux du public, puis le public du privé. Sous l'Ancien Régime, le domaine public s'est ainsi progressivement distingué de la propriété privée du monarque. La démocratie n'a fait que raffiner ce principe en tentant d'empêcher les conflits d'intérêts. Elle interdit ainsi à un maire d'acheter, au nom de la mairie, son propre terrain pour la construction d'un équipement.

» En France, la notion de conflit d'intérêts est pourtant largement ignorée, comme en témoigne le problème du cumul des mandats. La plupart des élus détiennent à la fois un mandat local et un mandat national. *Ils savent* que leur mandat local est le plus intéressant, mais ils savent aussi que ce mandat local est conforté par un mandat national, qui permet d'avoir accès à des ressources et des *canaux d'influence importants. Ce phéno*mène a deux conséquences : la première est qu'il n'y a que quelques députés en séance pour discuter des grands problèmes nationaux ; la seconde, que les ministres, qui n'ont ni le temps ni l'énergie de s'occuper de leurs mandats locaux, délèguent la gestion des affaires municipales ou départementales à des chargés de mission. C'est le cas de M. Juppé à Bordeaux. Il y a là une véritable illusion quant au fonctionnement démocratique des institutions.

– Avez-vous le sentiment qu'en France on a tiré la leçon des « affaires » ?

– Je crois que les élites politiques françaises n'en ont pas tiré la leçon. Elles en ont tiré une certaine crainte du gendarme, mais cette crainte semble très relative : les affaires récentes ont montré que la corruption s'est poursuivie après l'adoption des textes régissant le financement de la vie politique. Les élus se sont contentés de sophistiquer les processus en internationalisant le recyclage de l'argent destiné au financement des partis politiques. Aujourd'hui, cet argent transite par des paradis fiscaux ou des banques off-shore des Caraïbes, de Hongkong, du Luxembourg ou de Genève.

» En réalité, aucun des mécanismes qui sont à la racine du problème français du *conflit d'intérêts n'ont été modifiés, qu'il s'agisse du cumul des mandats,* du pantouflage ou de l'excessive concentration du *pouvoir au niveau local ou national.* Les quelques hommes politiques qui avaient mis l'accent sur ces problèmes sont retombés dans les ornières du passé, notamment en matière de cumul des mandats. C'est le cas de Raymond Barre, de Charles Millon ou de Philippe Séguin. Tant qu'il n'y aura pas au sommet, c'est-à-dire à la présidence de la République, une véritable volonté de réforme, il y a peu d'espoir de voir la corruption s'affaiblir. Une réforme de cette ampleur ne peut se faire que par voie référendaire, sur l'impulsion du chef de l'Etat.

– Dans un tel contexte, que pensez-vous de la proposition de loi de Pierre Mazeaud sur les abus de biens sociaux ?

– Je comprends aisément l'exaspération des chefs d'entreprise à l'égard du régime de prescription des abus de biens sociaux, qui permet à la justice d'engager des poursuites plusieurs années après la commission des faits. Mais ce délai est nécessaire en raison des dysfonctionnements des *modes de contrôle de la société française.* Les contrôles fiscaux sont aléatoires et peu fréquents. Les contrôles internes sont insuffisants : les syndicats sont extrêmement faibles et les organismes sociaux des entreprises ne sont pas faits pour cela. Du coup, la plupart des abus de biens sociaux sont découverts par hasard, lorsqu'un informaticien licencié ou une maîtresse éconduite *dénoncent* les faits. Ce *délit* étant difficile à *déceler, il est nécessaire que les délais de* prescription soient plus longs. En modifiant la règle du jeu, la proposition de loi de Pierre Mazeaud équivaut à supprimer purement et simplement ce délit.

– Diriez-vous que la justice française a engagé une véritable opération de lutte contre la corruption ?

– Je suis assez sceptique sur l'ampleur de ce mouvement. En réalité, les affaires démarrent souvent de manière accidentelle : un heureux hasard permet de découvrir les faits, et l'affaire est ensuite confiée à un magistrat un peu plus déterminé que les autres. Ces enquêtes sont en outre *souvent freinées par le ministère public. Le* ministre de la justice affirme qu'il ne donne pas d'instructions de non-poursuite dans les affaires individuelles, mais il s'agit d'une version pieuse pour enfants sages ! Il y a en effet mille et une façons de faire savoir à mi-voix ce que souhaite le gouvernement. Prenez le récent discours du procureur général de Paris, Jean-François Burgelin : en s'interrogeant sur la notion d'abus de biens sociaux et en recomman*dant la prudence en matière de lutte anti*corruption, il répond en fait directement aux préoccupations de son maître. »

Propos recueillis par Anne Chemin

★ Yves Mény est l'auteur de ***La Corruption de la République,*** **éditions Fayard, 350 pages, 140 francs.**

Condamné, Jacques Médecin s'apprête à repartir en Uruguay

GRENOBLE
de notre bureau régional

Jacques Médecin, qui a passé *vingt-huit mois dans les prisons* uruguayennes et françaises, va pouvoir *retourner dans son refuge* de Punta Del Este (Uruguay), d'où il avait été extradé le 16 novembre 1994. Reconnu coupable, vendredi 12 janvier, de *« corruption passive et recel d'abus de biens sociaux »* par la cour d'appel de Grenoble, l'ancien maire de Nice a été condamné à deux ans de prison ferme, 1 million de francs d'amende et cinq ans de privation de ses droits civiques. Mais la cour a ordonné la confusion entre cette peine et celle, équivalente, qu'elle lui avait déjà infligée, le 30 juin 1995, dans l'affaire des détournements de fonds de l'association Nice-Opéra.

Libre, l'*ancien maire de Nice* sait que dans un mois il devra avoir quitté le sol de son pays s'il ne veut pas être rattrapé par d'autres affaires. Plusieurs plaintes courent toujours contre lui et auront bien peu de chances d'enclencher à *terme de nouvelles demandes d'ex*tradition. L'une émane des services *fiscaux pour avoir soustrait en 1987* de l'association Nice-Opéra une somme de 4 millions de francs d'impôt sur les sociétés. La seconde concerne le versement de 13 millions de francs de commissions lors de la renégociation de la dette de la ville de Nice. Enfin, une troisième porte sur une série de fausses factures, d'un montant de 8 millions de francs, effectuées à l'occasion de la construction de *« salles multimédias ».*

Vendredi 12 janvier, M. Médecin savourait son bonheur, malgré un arrêt qui reconnaît sa culpabilité dans l'affaire « dite de la Serel ». Entre 1986 et septembre 1990, cette société spécialisée dans l'installation de feux de circulation a versé à Jacques Médecin ou à ses plus proches collaborateurs au moins 4 millions de francs en échange de l'octroi de marchés publics. *« L'existence d'un pacte passé entre le corrupteur et le corrompu est clairement établie »,* juge la cour. Mais les magistrats grenoblois soulignent que *« l'enrichissement personnel* [de Jacques Médecin] *ne paraît pas suffisamment établi ».* En effet, Jacques Guillot, PDG de la Serel, a toujours affirmé que l'argent versé était destiné au financement des activités politiques du maire de Nice.

La cour a également constaté l'amnistie pour les versement antérieurs à la loi du 15 janvier 1990 sur le financement des partis politiques. Dès lors, les sommes versées irrégulièrement à M. Médecin ne s'élèveraient qu'à environ 700 000 francs. *« Pouvait-on condamner M. Médecin à plus de deux ans de prison ferme alors que les autres procès qui devraient s'ouvrir à Grenoble portent sur des sommes autrement plus élevées ? »,* constatait un magistrat.

L'ancien maire de Nice n'a pu s'empêcher de crier victoire. *« Dès le départ, il y a eu truquage complet de mon dossier. (...) J'ai été le rideau de fumée que l'on sortait périodiquement pour masquer les turpitudes qui ont été la marque des quatorze années du régime mitterrandiste. »* Les trois autres prévenus du procès de la Serel ont également été condamnés. Reconnu coupable de corruption active et d'abus de bien sociaux, Francis Guillot a été condamné à cinq ans d'emprisonnement avec sursis et à 2,5 millions de francs d'amende. Ses collaborateurs Gérard Canarie et Philippe Reich se sont vu infliger des peines de deux ans et un an d'emprisonnement avec sursis assorti d'une amende, pour complicité de corruption active.

Claude Francillon

L'ancien proviseur de Saint-Denis relaxé après la mort d'un élève

FRANÇOISE LOUYS, ancien proviseur du lycée Paul-Eluard de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), où un élève de dix-sept ans avait été tué en décembre 1991 par la chute d'un panneau de basket, a été relaxée, vendredi 12 janvier, par la 12e chambre de la cour d'appel de Paris. La cour a jugé qu'il n'était pas établi que le proviseur avait été informé d'un danger imminent. La peine de l'intendant du lycée a en revanche été confirmée : Marc Agaesse avait été condamné par le tribunal correctionnel de Bobigny, comme Mme Louys, à deux mois de prison avec sursis, pour homicide involontaire.

■ **JUSTICE : le procureur général de la cour d'appel de Paris,** Jean-François Burgelin, a demandé au procureur de Paris, vendredi 12 janvier, l'ouverture d'une information judiciaire sur la gestion de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC). M. Burgelin a décidé de saisir le parquet de Paris *« en raison de la grande complexité de l'affaire, de la nature des faits précis et graves mis en évidence dans le rapport de la Cour des comptes, et de l'émotion très vive qu'elle suscite dans l'opinion publique et auprès des donateurs ».*

■ **DÉCÈS : l'homme le plus âgé de France.** Emile Fourcade, est mort vendredi 29 décembre à l'hôpital de Grenoble à l'âge de cent onze ans, a-t-on appris vendredi 12 janvier. Né à Tlemcen en Algérie le 28 juillet 1884, M. Fourcade était à la retraite depuis 1940.

DISPARITIONS

Paul Vialar

Un romancier prolifique

L'ÉCRIVAIN Paul Vialar est mort à son domicile de Vaucresson (Hauts-de-Seine), lundi 8 janvier. Il était âgé de quatre-vingt-dix-sept ans. Né le 18 septembre 1898 à Saint-Denis, ce romancier prolifique commence sa longue carrière littéraire en publiant, au début des années 20, deux recueils de poèmes, témoignages sur la guerre qu'il fit dans un corps franc de l'infanterie. Paul Vialar connaît ensuite ses premiers succès au théâtre – sa pièce *Les Hommes* est créée en 1928 par les Pitoëff.

Fantôme (1931) inaugure une œuvre romanesque dont le cadre se situe souvent dans les milieux de la chasse. Etalée sur cinquante années, cette œuvre, qui mêle étude sociale, étude de mœurs, psychologie et préoccupation morale, comporte, souvent sous forme de cycles – *La Chasse aux hommes* (dix volumes), *La mort est un commencement* (huit volumes), *Chronique française du XXe siècle* (dix volumes) –, plus de soixante titres, dont plusieurs furent adaptés au cinéma. En 1939, le prix Femina récompense *La Rose de la mer* (Denoël). En 1948, c'est le grand prix littéraire de la Ville de Paris qui couronne Paul Vialar. Son dernier éditeur fut Flammarion, où parurent ses derniers livres : *Rien que la vérité* (1980) et *L'Homme du fleuve* (1981).

Président de la Société des gens de lettres de 1952 à 1955, président du Syndicat national des auteurs et compositeurs dans les années 60, Paul Vialar se présenta à cinq reprises (de 1959 à 1982), sans succès, à l'Académie française.

P. K.

■ **JEAN ARTHUYS**, ancien membre du bureau national du Parti socialiste unifié (PSU), est mort à Bordeaux, mardi 9 janvier. Né le 19 mars 1926, il a été un des initiateurs du rassemblement des gauches non conformistes au début des années 50 : il fut « responsable de l'organisation » du Comité d'action des gauches indépendantes, de la Nouvelle gauche et de l'Union de la gauche socialiste qui regroupaient, autour du *France Observateur* de Claude Bourdet et Gilles Martinet, des chrétiens et des militants de gauche en rupture avec le Parti communiste français, la SFIO et le trotskisme. Membre du bureau national du PSU, Jean Arthuys a été responsable de son service d'ordre au temps de la guerre d'Algérie : c'est lui qui organisa la manifestation du 1er novembre 1961, protestant contre le massacre de militants du FLN, le 19 octobre 1961. Jean Arthuys adhéra tardivement au Parti socialiste, à Savigny-sur-Orge, dont il fut conseiller municipal, puis se retira au Pays basque où il animait un comité de soutien aux prisonniers politiques.

■ **CLAUDE CORNAC**, sénateur (PS) de Haute-Garonne, est mort, vendredi 12 janvier, d'une crise cardiaque à son domicile de Fontbeauzard, près de Toulouse. Né le 1er octobre 1939 à Salvagnac (Tarn), titulaire d'un brevet élémentaire du premier cycle, Claude Cornac fut directeur et gérant de concessions Berliet puis Renault véhicules industriels (RVI) de 1959 à 1979. Attaché à la direction générale, chargé des relations extérieures de Renault Véhicules Industriels de 1979 à 1989, administrateur de la société Gaz de France de 1984 à 1989, il a été maire d'Aucamville, près de Toulouse, de 1971 à 1983, puis adjoint au maire de cette même commune jusqu'en 1995. Elu conseiller général du canton de Toulouse-14 en 1978, et réélu depuis sans interruption, il était devenu sénateur de la Haute-Garonne le 24 septembre 1989. D'abord membre de la commission de la défense nationale, il était, depuis 1995, membre de la commission des lois. Claude Cornac devrait être remplacé au Sénat par son suppléant, Guy Leguevaques.

■ **EMMANUEL PAYEN**, architecte des Bâtiments de France, s'est tué accidentellement sur un chantier, mardi 9 janvier. Il procédait à une visite technique de la petite église romane de Parcoul (Dordogne), fermée pour travaux, quand la voûte de celle-ci a cédé sous ses pas. L'architecte, après une chute de 8 mètres, a succombé à ses blessures à l'hôpital de Libourne. Né à Agen en 1953, fils d'architecte, petit-fils d'architecte, Emmanuel Payen s'engage dans la même voie que son père et son grand-père. Diplômé en 1979, il est lauréat du concours des architectes des Bâtiments de France l'année suivante. Il est alors envoyé dans le département du Gers, puis des Hautes-Alpes, avant d'être nommé chef du service départemental de l'architecture de la Dordogne en 1987. Dans ce département il a réussi, après de multiples concertations, à mettre en place une cinquantaine de zones de protection du patrimoine architectural et paysager (ZPPAP).

■ **CATHERINE TURLAN**, spécialiste de littérature de jeunesse, est morte d'un cancer, le 26 décembre 1995, à l'âge de cinquante-trois ans. Elle collaborait depuis sa fondation au journal *Enfant d'abord*, ainsi qu'à France-Culture et à diverses publications telles que *Esprit*, *Le Nouvel Observateur*, *La Quinzaine littéraire*, *La Joie par les livres*, etc. Par son écriture limpide, l'humour et la fantaisie alliées à un sens aigu de la responsabilité à l'endroit de l'écoute enfantine, Catherine Turlan a su donner à la littérature pour enfants, tenue souvent pour mineure, un de ses plus vifs éclats.

■ **TARO OKAMOTO**, peintre japonais, est mort à Tokyo, dimanche 7 janvier. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il avait résidé à Paris de 1929 à 1940, où il avait étudié l'art et rallié le mouvement abstrait. Puis il était retourné dans son pays où il s'était posé en leader de la peinture moderne, contre les traditions artistiques extrême-orientales. Cet admirateur de Picasso était une figure très populaire au Japon, où, récemmentencore, il travaillait pour des spectacles de télévision commerciale et produisait des objets industriels.

Ramon Vinay

Une voix d'une tenue exceptionnelle

LE TÉNOR et baryton chilien Ramon Vinay est mort, jeudi 4 janvier, dans une maison de retraite de Puebla (Mexique). Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. La santé de Ramon Vinay s'était brusquement détériorée à la fin de l'année dernière. Le chanteur avait subi des traitements psychiatriques aux Etats-Unis et souffrait d'artériosclérose et de sénilité, selon des informations parues récemment dans la presse de son pays.

Ramon Vinay était considéré comme l'un des meilleurs Otello. Il avait commencé sa carrière au Mexique à l'âge de dix-huit ans alors qu'il était baryton. Il avait ensuite débuté aux Etats-Unis, en interprétant notamment le rôle de Don José dans *Carmen* de Georges Bizet, en 1946, au Metropolitan Opera de New York. Vinay s'était aussi produit en Italie, notamment sur la scène de la Scala de Milan, où il avait joué pour la première fois le rôle d'Otello dans l'opéra de Giuseppe Verdi, sous la direction d'Arturo Toscanini. Ramon Vinay avait aussi été l'un des plus grands interprètes de Tristan et des opéras de Wagner qu'il chanta à Bayreuth.

A partir de 1962, Ramon Vinay se produisit à nouveau comme baryton, chantant les rôles de Scarpia dans *La Tosca*, de Falstaff, et de Iago dans *Otello*. Ramon Vinay fut aussi metteur en scène. La voix de Ramon Vinay était d'une tenue exceptionnelle, d'un éclat et d'une vaillance qui s'appuyaient sur un timbre chaud et un grave solide.

A. Lo.

NOMINATIONS

Justice

Gilbert Azibert a été nommé directeur de l'administration pénitentiaire au ministère de la justice par le conseil des ministres du mercredi 10 janvier. Il remplace à ce poste Bernard Prévost, nommé récemment directeur général de la gendarmerie nationale.

[Né le 2 février 1947 à Marseille, Gilbert Azibert est titulaire d'une licence en droit et d'un diplôme de science pénale criminelle. Substitut à Marseille de 1975 à 1981, il a ensuite été nommé substitut au parquet de Paris (1981-1984). Conseiller référendaire à la Cour de cassation de 1984 à 1989, conseiller à la cour d'appel de Versailles de 1989 à 1994, Gilbert Azibert était président du tribunal de Nîmes depuis mars 1994.]

Parc de La Villette

Jean-Claude Moreno a été nommé président du conseil d'administration de l'Etablissement public du Parc de La Villette dans le dix-neuvième arrondissement de Paris par le conseil des ministres du mercredi 3 janvier. Il remplace Marcel Linet, qui occupait ce poste depuis le mois d'août 1992.

[Agrégé de lettres modernes, né à Oran le 21 septembre 1948, Jean-Claude Moreno est passé par l'Ecole nationale d'administration (promotion 1985) avant d'être affecté à l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale. En 1989, il quitte le monde de l'enseignement et devient directeur administratif et financier de la mission interministérielle de coordination des grands travaux. De février 1991 à mars 1993, il sera conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat chargé des grands travaux, Emile Biasini. Ce secrétariat est supprimé par Edouard Balladur dès son arrivée à Matignon. La mission interministérielle sera ressuscitée. Jean-Claude Moreno la présidera jusqu'à sa nomination à la tête de l'Etablissement public du Parc de La Villette – distinct de la Grande Halle et de la Cité de la musique.]

Fédération protestante

Le pasteur Christian Seytre a été nommé secrétaire général de la Fédération protestante de France. Il succède au pasteur Louis Schweitzer, qui était en fonctions depuis 1987.

[Né en 1946 à Carcassonne (Aude), Christian Seytre a fait ses études de théologie à l'institut biblique de Koldvig, au Danemark, avant de devenir pasteur de l'Eglise apostolique, de sensibilité pentecôtiste, membre de la Fédération protestante de France. Pasteur à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) et conseiller en communication de diverses entreprises et organismes de formation, Christian Seytre est membre du conseil de la Fédération protestante depuis 1984 et de son bureau depuis 1987.
]

Académie des sciences morales et politiques

Le professeur Lucien Israël vient d'être élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques, au fauteuil laissé vacant par la disparition du professeur Jérôme Lejeune.

[Lucien Israël est né le 14 avril 1926 à Paris. Diplômé de la faculté de médecine de Paris, il devient en 1956 chef de clinique dans cette même faculté. Agrégé de pneumologie en 1963, il est nommé chef de service à l'hôpital Lariboisière en 1971. Titulaire de la chaire de cancérologie de Paris-XIII depuis 1983, il prend la tête du service de cancérologie médicale à l'hôpital Avicenne de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Il y tiendra une consultation jusqu'à son départ, le 1er octobre 1995. Directeur de la rédaction de la revue spécialisée *Les Cahiers d'oncologie*, le professeur Israël est aujourd'hui consultant privé dans différents établissements hospitaliers. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages relatifs au cancer.]

Enseignement supérieur

Claude Oytana, professeur des universités, a été élu, vendredi 5 janvier, président de l'université de Franche-Comté au premier tour de scrutin par 90 voix et 27 bulletins blancs. Il succède à Michel Woronoff, élu en 1991, dont le mandat s'achève le 6 février.

[Né le 9 octobre 1939 à La Mure (Isère), Claude Oytana a effectué ses études scientifiques à Grenoble et à Besançon (Doubs). Il est nommé assistant à l'université de Franche-Comté en 1964, maître-assistant en 1969, puis professeur en 1980. Titulaire d'un doctorat d'Etat ès sciences en 1977, il dirige le laboratoire de mécanique appliquée. Il avait déjà été élu vice-président de l'université et du conseil scientifique.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Jean-Louis BONAN
et
Stéphanie SCHREURS,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Eva-Pauline,

le 11 janvier 1996.

2 *bis*, avenue Camugli,
13600 La Ciotat.

Isabelle CAMPS,
Denis SOTINEL,
et Leila.

ont la joie d'annoncer la naissance de

Suzanne,

à Brest, le 7 janvier 1996.

Anniversaires de naissance

Sur le long chemin de ma vie,
Je t'ai trouvée, mon baby
Je t'ai aimée, ma poupée.
Je t'aime encore, mon trésor.

Baby junior,

pour tes dix-huit ans.

Je te souhaite un heureux anniversaire.

Décès

– Mme Geneviève Illouz,
sa fille,
M. Serge Bibes,
son fils,
Pascale, Stéphanie, Patricia, Christian,
ses petits-enfants,
Etienne,
son arrière-petit-fils,
Le docteur Jean Illouz,
son gendre,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jacques BIBES,
proviseur honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre
national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 9 janvier 1996, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

L'incinération aura lieu le jeudi 18 janvier, à 10 h 45, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

40, rue Poliveau,
75005 Paris.

– Elisabeth Girard,
sa fille,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain GIRARD,
professeur émérite à la Sorbonne,
ancien directeur du département
de psycho-sociologie,
de l'Institut national
d'études démographiques,

survenu le 11 janvier 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris, le mardi 16 janvier, à 9 heures, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Eva LEBEAUT,
née CAZANSCHI,

nous a quittés le 30 décembre.

Elle repose auprès de son mari

Michel LEBEAUT,

décédé le 26 juillet 1995.

« J'ai plus de souvenirs
que si j'avais mille ans. »

Les familles Lebeaut, Leibovici et Furic.

– Ses enfants et sa petite-fille
ont la douleur de faire part du décès de

Lida LEMANSKI,
née BLAUSZTEIN.

Elle nous a quittés le 9 janvier 1996, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu le 12 janvier, au cimetière de Bagneux.

– Le groupement d'intérêt public « Ecosystèmes forestiers »
fait part du décès de

Jean-Pierre TROY,
ingénieur général du Génie rural
des eaux et des forêts,
directeur du groupement d'intérêt public
ECOFOR,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,
officier du Mérite agricole,
officier des Palmes académiques,

survenu le 9 janvier 1996, à l'âge de cinquante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 janvier, à 14 h 15, en l'église Saint-Remi de Gif-sur-Yvette, suivie de l'inhumation au cimetière de Gif-sur-Yvette.

15, avenue du Maine,
75015 Paris.

– François Larché,
Nicolas Grimal,
Et les membres du Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak

ont la douleur de faire part du décès de

Daniel LEFUR,
ingénieur de recherches
au CNRS,

à Paris, le 12 janvier 1996.

– Dieu a rappelé à Lui,
le 20 décembre 1995, à Monaco, son serviteur,

Guy de LESTRANGE,
officier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
croix de guerre avec palmes,
officier de l'ordre
national du Mérite,
Distinguished Service Order,
Silver Star Medal,
médaille de la Résistance,
médaille des évadés,
grand officier « au mérite »
de l'ordre souverain et militaire de Malte,
ancien ambassadeur.

De la part de
La comtesse Guy de Lestrange,
son épouse,
Du comte et de la comtesse Aymon de Lestrange,
De Laure et Ariane de Lestranges,
ses enfants,
Et de ses petits-enfants,
Du général et de la baronne Fernand de Lestrange,
son frère,
Et de toute sa famille.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Une messe sera célébrée à son intention le mercredi 24 janvier à 19 heures, en la chapelle Saint-Louis de l'Ecole militaire, 13, place Joffre, Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Jean-Pierre Paillard,
Thierry (Dom Thomas More en religion), Xavier et Alexia Paillard,
M. et Mme Michel Paillard,
Minka Paillard,
Mme Anne Paillard,
M. Alain Brossault,
Laure Teyssier,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre PAILLARD,
née Manoukia
CAPRARA DI MONTALBA,

survenu le 9 janvier 1996.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

37390 Metray.
16410 Dirac.

Remerciements

– Mme Véronique Virlogeux,
très sensible aux marques de sympathie qu'elle a reçues lors du décès de

Henri VIRLOGEUX,

remercie tous ceux qui ont témoigné de leur affection.

Messes anniversaires

– A la mémoire de

Paul DELOUVRIER,

une messe sera célébrée, le mardi 16 janvier 1996, à 19 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou (92, rue Saint-Dominique, Paris VIIe).

Services religieux

– Les prières du mois, à la mémoire de

Mme Raymonde JAÏS,

épouse de l'ancien
grand rabbin de Paris,

seront dites le jeudi 18 janvier, à 19 heures, à la synagogue, 14, rue Chasseloup-Laubat, 75015 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a deux ans, disparaissait

Kaled.

Ceux qui l'ont aimé se souviendront de lui.

M. et Mme Hefied,
Alger/Paris.

– *Il y a un an*,
à cinquante et un ans, le 15 janvier 1995, disparaissait

Pierre ZUCCA,

au dernier mot ailé de son Astrée.

Nous l'aimions et ne l'oublions pas.

Ni son sourire,
Ses oiseaux,
Ses films.

– Il y a un an, disparaissait

Roselyne REY.

Que ceux qui l'ont connue aient une pensée pour elle.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Communications diverses

– Alliance Israélite Universelle, Collège des Etudes juives, 45, rue La Bruyère, 75009 Paris. Journée d'études : « Le pur et l'impur », avec MM. Armand Abecassis, David Banon, Gilles Bernheim – dimanche 14 janvier, de 14 heures à 18 heures. (PAF).

Malka et Olivier

sont heureux de faire part de leur projet de fiançailles...

Conférences

– A l'occasion des 3 000 ans de Jérusalem,

Mme Mireille HADAS-LEBEL,

professeur à Paris-IV-Sorbonne, donnera une conférence en la synagogue Victoire, 17, rue Saint-Georges, 75009 Paris, le mardi 16 janvier à 19 heures.
(Collation avec paf 40 F.)

– *Mouvement juif libéral de France* - 45-75-38-01.
Cycle sur « Qu'entend-on par *Révélation* dans le judaïsme », par Mme Colette Kessler ; Première conférence lundi 15 janvier, à 20 h 30, 11, rue Gaston-de-Caillavet, 75015 Paris.

Soutenances de thèse

– Françoise Dibos a soutenu sa thèse d'habilitation à diriger des recherches en mathématiques pures et appliquées, lundi 8 janvier 1996, à l'université Paris-Dauphine.

Le jury, présidé par Yves Meyer, était composé de J.-M. Morel (coordinateur), O. Faugeras, G. David, S. Osher (rapporteurs), P.-L. Lions.

– Mlle Emmanuelle LOYER a soutenu le jeudi 4 janvier 1996, à l'université Lille-III, sa thèse de doctorat en histoire sur : « Le théâtre national populaire (1951-1972) : matériaux pour une histoire culturelle du théâtre ».

Le jury, composé de MM. Yves-Marie Hilaire, Pascal Ory, Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (directeur de thèse), lui a attribué à l'unanimité la mention très honorable avec félicitations du jury.

– M. Serge BIANCHI a soutenu une thèse d'Etat sur « Vie, pratiques et sociabilité politiques en milieu rural dans le sud de l'Ile-de-France (Essonne et Val-de-Marne), de 1787 à 1800 », à l'université Paris-I (Sorbonne), le 9 décembre 1995. Il a reçu la mention très honorable à l'unanimité des membres du jury, composé de Mme Catherine Duprat (Paris-I, présidente), MM. Michel Vovelle (rapporteur), Maurice Agulhon, Jean Jacquart et René Rémond.

L'or et le plomb



IMAPRESS

« Est-ce Mitterrand qui était l'illusion ou la politique elle-même ? Et n'était-ce pas « notre » illusion ? » Régis Debray conclut son portrait de feu l'ancien président, description d'un homme mais aussi histoire du « dégrisement d'une génération distraite »

LA longévité abîme. *Qui* va entrer dans les mémoires ? Pas un fondateur. Ni un juste. Un grand caractère, curieusement rehaussé par de maigres actions. Grand par la fermeté d'âme, l'endurance aux coups, et ses paradoxes. La Bruyère feinté ! Quel microscope de moraliste classique pourrait mettre au carreau l'audacieux timoré, le *condottiere* centriste, le sensible froid, le calculateur imprudent, le cauteleux à panache, le virtuose gaffeur, et ainsi de suite ? L'homme oblique prend nos grilles en écharpe, désarme les antithèses, remplace le « ou » par le « et ». Débrouillez-vous avec cela, mes petits chats. Moi, *j'ai régné*.

Et nous, les hussards, les grognards rameutés pour une campagne d'Italie, nous l'avons aimé – d'autant plus qu'il ne nous aimait pas. Nous avons suivi en piaffant d'impatience ce Koutouzov halluciné en Bonaparte, parce qu'il nous promettait les plaines magnifiques, et que nous passerions les Alpes derrière lui pour rejoindre Fabrice à Milan, et tomber les duchesses à Parme. Nous lui donnâmes notre foi, à lui qui en avait peu, européen certes convaincu mais socialiste de rencontre, qui se fit élire, en 1981, sur le socialisme et non sur l'Europe, et ondoya ensuite à la surface des choses. Se retrouver au terme de cette « longue marche » – 1965-1995 – en Charente intérieure, Chardonne en Stendhal, fut le dégrisement d'une *génération distraite*. *« Nous étions habillés pour un autre destin »* – pas pour une carrière, ni pour ce retour à la terre.

Faut-il lui en vouloir de cette humiliation ? Handicap pour les âmes, à distance, le radical-socialisme respecte au moins les vies et les corps. Les croisés avaient un idéal, Lénine aussi, pas Mitterrand ?

Heureusement, en un sens. Cela économise les morts, les sacrifices inutiles. Quand l'absolu manque, l'héroïsme manque mais les calamités aussi, et la part d'ombre demeure bénigne : sous ce satrape débonnaire, légaliste et tolérant, on n'a ni tué, ni enlevé, ni proscrit. Ni tortures, ni masques de fer, ni culs de basse-fosse. Des écoutes téléphoniques et des entourloupettes judiciaires : en fait du prince, on a vu pire.

Laissons là les moralismes cafards et nos désappointements plus ou moins vaniteux, nous à qui la Sanseverina a posé un énième lapin. Gardons le regard froid. C'est le pire. Voir un génie de l'action s'enliser dans l'anodin ; un *grand lutteur terminer un long petit* règne dans une arène de sous-préfecture, faute d'incarner plus que lui-même, rend triste. Ce qui navre l'amateur d'émotions, c'est un extraordinaire sens des moyens au service de fins aussi ordinaires que la cohabitation et l'alternance démocratique, conçue comme ventilation des élites, moitié-moitié. Il ne s'agissait pas au départ d'occuper une aile dans la propriété du baron, mais d'en rebâtir une autre, sans baronnie. *« L'Histoire me rendra justice, j'ai assuré l'alternance dans l'Etat »* : oui, à l'intérieur des moules, sans toucher aux matrices du parti unique.

Des notables de gauche siègent donc à présent à la Trilatérale et au Conseil d'Etat, touchent des jetons de présence, dirigent des journaux et dînent au « Siècle ». Grand bien leur fasse, mais la coquille fait le mollusque, et cette « pacification » l'a pétrifiée. Il aura suffi de deux septennats à l'*establishment* libéral, interne et externe, pour coopter « les couches nouvelles », anciens contestataires, nouveaux conformistes.

Bilan positif, certes, mais pour qui, et pour quoi ? Notre but de guerre en *1974 et 1981 n'était pas* exactement le *spoil system* et la rotation des places, plus le franc fort et une totale liberté de presse, ou de l'argent dans la presse. Pour ramener les amicales de la IVe sous les portiques de la Ve, pour réconcilier la brasserie et le château, les élites orléanistes avec les Bourbons ; pour remplacer les technocrates de la croissance de 1960 par les technocrates des grands équilibres de 1980, fallait-il mobiliser le ban et l'arrière-ban de l'espérance, les fifres et les tambours (et ajouterai-je, non sans mélancolie, un petit théologien qui avait mieux à faire) ?

*De Gaulle avait mille ans d'his*toire au-dessus de la tête, Mitterrand a eu Mitterrand, ce qui n'était pas rien mais pas assez. Cette autonomie un peu courte, il l'appela *« liberté »*. Ce malheureux crut en effet qu'on devenait un homme libre en se délestant des valeurs et des fins suprêmes – quand c'est le contraire. Pour qui est sûr de pouvoir faire moyen de tout (ruffians inclus), plus de tabou, le voilà catapulté par-delà le bien et le mal.

Reste que des moyens sans fin, du pragmatisme sans foi, cela ne fait que la moitié du programme. Le Che détenait l'autre. D'un *continent* à l'autre, *je suis passé de* la foi sans la méthode à la méthode sans foi. Il est trop tard pour que je trouve mon troisième homme idéal, celui qui réunirait les deux fragments de la tessère. La bonace des temps ne s'y prête pas, et un grand homme, en poli*tique, n'est jamais que la ren*contre d'un grand caractère et d'une grande circonstance. Du côté gauche, qui est le mien, je n'aurai vu personne du premier rang réussir cette jonction du rêve et de la raison, ou, comme dirait Freud, du principe de plaisir et du principe de réalité, que de Gaulle a su opérer dans son ordre, en subordonnant un romantisme des fins à un classicisme de méthode.

Pas de chance. Mauvaise série ou dés pipés ? Beaucoup de peines et de compromissions pour se voir finalement reconduit au divorce *des deux royaumes, fondement de* cette conscience malheureuse qui inspire la gauche intellectuelle et dont j'avais tout fait pour m'écarter, en plongeant dans les eaux sales de l'efficacité. Tel est peut-être le destin de « l'homme de gauche » contemporain, espèce orgueilleuse *issue au XIXe siècle du* croisement entre la Révolution comme mythe et le Livre comme outil, anachronisme technique en voie de disparition dans la vidéosphère, *nouvelle écologie planétaire*.

On s'était raconté des histoires, on vivait dans l'imaginaire au-dessus de ses moyens réels. *Comme la France dans le monde*, la gauche en France, depuis 1945, voyageait en première avec un billet de seconde. Un contrôleur charentais est arrivé, affable et malin, *et nous avons regagné* en douceur le bon compartiment. *Exit* l'exception française, *exit* l'arrogance. *Exit* aussi la guerre de religions. Apaisement, modestie, décontraction. Une démocratie comme les autres, enfin ! Un tour gauche, un tour droite. Ouf ! En somme, ce président socialiste a délivré une ultime génération de socialistes rêveurs d'un siècle de mensonges qui nous avaient fait tant de bien.

Les fidélités survivent aux « grands hommes », puisqu'on appelle ainsi les petits qui se subordonnent à plus grand qu'eux. Mitterrand emmènera les siennes dans la tombe, ou dans les nôtres, tout de suite après. Et pour cause : ego sans transcendance, volonté *sans finalité, il passera à la postéri*té comme une longue étoile filante. Les aventuriers politiques, contrairement aux littéraires, font des comètes sans queue. De celui-là, qui n'aura pas beaucoup de sui*veurs posthumes, je crois cepen*dant qu'on aurait tort de faire le bouc émissaire de nos illusions perdues, sans mettre en cause leur bien-fondé.

*La tête de Turc des ferveurs re*tombées ne paie-t-elle pas les pots cassés du temps ? Est-ce lui qui nous a déçus, ou la chose politique à travers lui ? Est-ce Mitterrand qui *était l'illusion ou la* politique elle-même ? Et n'était-ce pas *notre* illusion ? Oui, le trafic de rêves n'est pas un délit comme le trafic d'influence, mais il fait plus mal, et à des populations entières. Nous avions confié nos folies à cet ambitieux solitaire, il nous les a rendues changées en vil plomb : équilibre du commerce extérieur, grand marché et RMI.

> La mouvance socialiste a sauté,
> en quinze ans, de la tendance à « l'écurie »,
> du militant au supporter, du programme
> au sondage, du concevoir au gérer,
> de la conviction à l'opinion,
> du projet de société à l'ambition personnelle

Avions-nous donc de l'or en *tête ? Nous crions* à la trahison, au voleur. *« Nos rêves, rendez-nous nos rêves ! »* Faisions-nous bien de rêver encore, et sur ces réalités-là ? L'activité politique ne consiste-t-elle pas, trivialement et en définitive, à traduire l'espérance en gestion, l'absolu en petite *monnaie, comme le photograveur* transforme une surface en points, un négatif couleur en papier noir et blanc ? *Traduttore, traditore*, oui, mais sans cette trahison, nos livres d'histoire auraient beaucoup *de feuilles blanches*.

J'ai aimé le séducteur, le pastoral, l'ami – moins le Narcisse d'Etat. Les dynamiques intimes, pas les flottements publics et consensuels. *Mais au chef qui en a* déçu plus d'un, je saurai gré, finalement de cette déception. Je lui ferai même l'hommage de ces découvertes tardives (deux mille ans de retard) : il ne faut pas rendre à César ce qui est à Dieu ; la politique comme religion nationale touche à sa fin ; il n'est pas sain de confondre un sacerdoce avec un métier. Il en est de plus dégradants. En quoi consiste ce métier-là ? A se faire élire maire, puis député, à savoir attendre, à serrer des mains, à déjeuner au restaurant, à monter des coups, à tisser des réseaux, à renvoyer les ascenseurs, à *débiter d'amènes plati*tudes dans les studios, à faire sa revue de presse matin et soir et à chasser en meute.

C'était de coûteux malentendus que les miens, mais c'est dommage pour l'avenir. Le temps des professionnels, donc des mé*créants, est arrivé. L'ennui, c'est* que les professionnels, eussent-ils science et conscience, n'ont aucune imagination. En politique comme ailleurs, seuls les amateurs ont des idées neuves. L'idée que dorénavant, à chaque finale de présidentielle, l'ancien énarque fe*ra face à l'ancien énarque* laisse présager de bien mornes duels.

Résumons cette période qui, je le crains, ne fera pas époque, en prenant, pour plus de sûreté, la pire des hypothèses quant au protagoniste. Porté par un reste de zéphyr millénariste, surfant la der*nière vague d'espérance* révolutionnaire suscitée en France par mai 68, ultime résurgence de la religion du XIXe dans le XXe, se servant du vieux Gulf Stream égali*taire d'autant mieux qu'il n'en* provenait pas, sans prendre donc les mots pour les choses (*« changer la vie », « rupture avec le capitalisme », « programme commun », etc.), un cynique perspicace suit le* mouvement ; et comme il a de la ténacité, il l'accompagne jusqu'à son terme.

Il aurait dû se noyer avec lui, vers 1983. Pour surnager, ce socialiste se métamorphose, *via* le mythe Europe, en libéral malgré lui et reprend pied *in extremis* au bord extrême du siècle, plage politiquement plate. Ainsi, une gauche religionnaire qui avait une République et deux révolutions techniques de retard sur le cours des choses a-t-elle pu passer grâce à cet homme-pont, en une génération, de 1848 au New Deal, ou de Marx à Roosevelt. La mouvance socialiste a sauté, en quinze ans, de la tendance à « l'écurie », du militant au supporter, du programme au sondage, du concevoir au gérer, de la conviction à l'opinion, *du projet de société à l'ambition personnelle*.

En 1980, j'entendais parler des patrons, non des entrepreneurs. En 1995, l'expert socialiste ne dit plus *« la classe ouvrière »* mais *« le facteur travail »*. On aurait pu souhaiter un traitement moins brutal, mieux contrôlé et surtout plus franc, mais le peuple de gauche a quelque chose en lui d'assez increvable, d'assez immortel, pour résister à cette chute de poids, quitte à y laisser un peu de son âme.

ET puis, ne fallait-il pas en passer par là, la graisse des mots morts, empêchant d'avancer ? Car il ne s'agit pas de la France seule, la gueule de bois fut internationale, et l'ère mitterrandienne, la forme française d'une dédramatisation universelle, *plus éloquente chez nous qu'ail*leurs pour avoir eu comme théâtre le pays d'Europe qui passait, depuis Marx, pour « *la patrie de la politique* ».

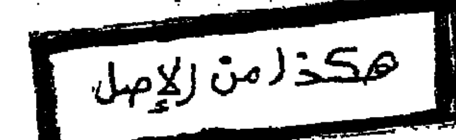
Nous avons subi le contrecoup d'une cure mondiale d'amaigrissement. L'Espagne, l'Italie, et toute l'Europe latine ont été frappées au même moment de plein fouet. Nous voilà donc plus légers, au physique et au moral. Tel serait le contenu général de cette volonté purement individuelle, et creuse de l'être trop ; la vérité de notre illusion ; ou, si la Vérité définitive d'un épisode historique n'existe pas, du moins celle qui peut per*mettre de s'en relever vaille que* vaille. *« Prière de ne pas déposer de la musique au bas de ces vers »*, disait Victor Hugo à sa postérité. Un homme d'Etat aujourd'hui devrait interdire à la sienne de déposer de l'idée en marge de ses activités. Du spirituel au bas de ce temporel-là.

En se maintenant quatorze ans à flot, l'ex-gauche française a connu une remarquable réussite politique, et un non moins remarquable échec philosophique. Ceci monnayant cela. Elle ne nous a pas donné de raisons de vivre, elle nous en a enlevé quelques-unes. *« Et depuis quand*, nous répondra-t-elle, *le rôle d'un gouvernement serait-il de donner aux hommes des raisons de ne pas se tuer ? On n'est plus en 1793, 1848 ou 1944. »* Comment lui donner tort ? Le *sens de* la vie, il y a des religions pour cela. Chacun son métier.

Digne mandataire d'une fin de siècle peu digne (mais quel siècle aura été fidèle à ses débuts ?), truchement involontaire d'un message qui la dépasse, la mésaventure de ces années de vent appelle sans doute une lecture à la Hegel, mais la tête en bas. Elle en perdra de son importance, mais aussi de son amertume. Le non-génie de l'univers a aussi ses hommes d'affaires. Comme l'autre après la bataille d'Iéna vit passer sous ses fenêtres l'esprit du monde à cheval, je pourrai dire à mes petits enfants, sourire en coin, que j'ai vu quelquefois l'esprit d'un monde sans esprit passer dans une R 25 blindée sous les fenêtres de mon bureau, devant les plumets rouges des gardes républicains, en faisant crisser le gravier blanc d'une cour d'honneur.

Régis Debray

FIN



Kobé, un an après le grand séisme

Le tremblement de terre qui fit 6 548 morts le 17 janvier 1995 dans le port japonais fut plus qu'une catastrophe naturelle : il fut aussi le révélateur de l'impréparation des autorités nippones et de leur lenteur de réaction en situation de crise

CET habitant du quartier de Nada, l'un des plus ravagés de Kobé, se souvient : *« J'ai été réveillé par un tremblement qui semblait venir des entrailles de la terre et me faisait bondir sur mon lit. Puis la maison trembla horizontalement : c'était comme si un démon la secouait. »* Il était 5 h 46, le 17 janvier 1995. Le séisme d'une magnitude de 7,2 sur l'échelle de Richter, baptisé plus tard le « Grand tremblement de terre de Hanshin » (région de Kobé-Osaka), allait durer une vingtaine de secondes. Il a fait 6 548 morts, réduisant en miettes 100 000 maisons et en démolissant partiellement autant. C'était une des rares fois, excepté le séisme de Tokyo en 1923 (140 000 morts) et celui de Fukui en 1948 (1 000 morts), qu'une grande ville japonaise était victime d'un tremblement de terre d'une telle force. Le foyer était situé à la verticale de l'île d'Awaji, à une quinzaine de minutes en bateau de Kobé.

Le Kansai (région d'Osaka-Kyoto-Kobé) semblait épargné par les séismes : il n'en avait pas connu d'important depuis trois siècles. Cette fois, des monuments des anciennes capitales impériales, Kyoto et Nara, furent endommagés, ainsi qu'Osaka, deuxième métropole du Japon, mais la plus touchée fut Kobé, grand port de la Mer intérieure et ville élégante marquée par une séculaire présence étrangère. Kobé fut dévastée. Les buildings du centre affaissés sur eux-mêmes ou de guingois, les chaussées fissurées, les autoroutes aériennes effondrées et les voies ferrées tordues sur elles-mêmes représentaient l'aspect le plus spectaculaire de la catastrophe. Mais le vrai drame était ailleurs : dans les quartiers populaires dont les frêles maisons et les petits ateliers ne formaient plus qu'un amas de débris, souvent calcinés, un immense bric-à-brac où se mêlaient dans un collage sinistre les restes de ce qui avaient été des vies. A la suite des secousses, des incendies éclatèrent en deux cent quinze endroits et ravagèrent 65 hectares de la ville. Un cinquième de la population se retrouva sans-abris. Çà et là dans les décombres étaient épinglés de pathétiques messages qui s'agitaient dans le vent : *« Notre mère n'est plus »* ; *« Untel est mort »* ; *« Nous sommes à tel endroit. »*

L'étendue du drame et de ce qui s'avéra l'impréparation des autorités locales et nationales à une telle catastrophe devint évidente dans les heures qui suivirent le séisme. C'est par la télévision que le premier ministre de l'époque, M. Murayama, fut informé de ce qui se passait. Les forces d'autodéfense (armée) n'intervinrent que soixante-douze heures plus tard. Entre-temps, les secours sur place s'étaient révélés mal organisés : au cours des premières vingt-quatre heures, nous racontèrent alors des victimes du quartier populaire de Nagata (120 000 habitants), à l'ouest de Kobé, les victimes ont été laissées à elles-mêmes. Un abandon qui fut à l'origine de drames : des personnes prisonnières des décombres furent brûlées vives ou étouffées sous les yeux des survivants impuissants et contraints par le feu à abandonner leurs proches à leur sort.

Outre le paysage d'apocalypse qu'offrait Kobé, ce furent l'entraide spontanée et la dignité dans l'épreuve faite d'endurance et de discipline qui frappèrent le plus les témoins de ce drame. Dans les écoles et les gymnases où les victimes avaient trouvé refuge, on mettait en commun le peu qui restait. Les morts reposaient sur de simples couvertures recouvertes d'un linceul blanc, avec l'inscription d'un nom et d'une adresse. Il était impossible de procéder à des funérailles et les crématoires ne pouvaient incinérer autant de corps à la fois. Pendant des jours, le petit peuple des ruines fouilla les décombres calcinés avec un pic pour chercher les restes de ses proches (selon le dogme bouddhique, les morts sans sépulture deviennent des âmes errantes).

Un autre phénomène marqua le drame de Kobé : ce fut la flambée de solidarité qui se manifesta à travers tout le pays en faveur des sinistrés. Dès le lendemain du drame, des milliers de bénévoles, souvent des étudiants, marcheront des heures le long des rares voies d'accès praticables pour apporter vivres et aide aux victimes. Dans le mois qui suivit le séisme, on compta en moyenne 20 000 bénévoles par jour dans les décombres de Kobé.

Les autorités reprirent la situation en main avec lenteur et confusion. Par ignorance des procédures, la préfecture n'a fait appel aux forces d'autodéfense (qui ne peuvent agir que sur sa demande) que quatre heures après le séisme. L'autorisation de les faire intervenir n'a été obtenue que dans la nuit du 17 janvier et les 9 000 premiers soldats ne sont arrivés sur les lieux qu'à 6 heures du matin le lendemain.

Ce retard n'est qu'une illustration de l'impréparation du pays à gérer une situation de crise. Les tergiversations dans l'acceptation par Tokyo des secours offerts par les pays étrangers en furent une autre : dues à un mélange de pesanteurs bureaucratiques et de fierté nationale, elles réduisirent considérablement la portée des interventions de secouristes étrangers. Hésitations d'autant plus regrettables que, souvent, le Japon ne possédait pas les moyens qui lui étaient proposés. Ce fut, entre autres, le cas des équipes de secours françaises, qui ne purent arriver sur les lieux que 22 janvier.

Une intervention dont les victimes furent néanmoins reconnaissantes. *« Vous êtes français ? Merci d'être venus. »* Enlevant son bonnet et s'inclinant profondément, un vieil homme édenté et pauvrement vêtu suivait l'action des membres de l'unité d'intervention catastrophe aéromobile de Nogent-le-Rotrou qui venait d'arriver à Kobé avec quatre chiens dressés à localiser une présence humaine sous des décombres. Il habitait un des hôtels-dortoirs pour journaliers du quartier de Shinkaichi. Dans la petite ruelle, deux d'entre eux étaient effondrés et avait écrasé le mont-de-piété qui se trouvait au rez-de-chaussée. Les chiens ne décelèrent aucune présence. Une intervention néanmoins symptomatique : six jours après le séisme, ni l'armée ni les pompiers n'étaient venus explorer les décombres de ces hôtels minables où logeaient deux cents journaliers et des immigrés clandestins. Le sort des défavorisés ne semble pas avoir été la priorité des autorités.

Un mélange de pesanteurs bureaucratiques et de fierté nationale

Un an après le séisme, ce type de constatation peut à nouveau être fait. Kobé est certes largement reconstruit. « Japan Inc. » a démontré une nouvelle fois son efficacité : un mois après le séisme, le métro refonctionnait ; début avril les trains, puis, peu après, le shinkansen (le TGV nippon), dont les viaducs s'étaient effondrés en huit endroits, desservaient à nouveau Kobé. Aujourd'hui, la ville a repris un aspect normal : les milliers de tonnes de gravats ont été évacués, de nombreux bâtiments sont reconstruits et d'autres, empaquetés comme des cadeaux dans des bâches (comme c'est la coutume ici pour des raisons de sécurité), sont en voie d'achèvement. Le soir, le centre scintille à nouveau de ses lumières. Cependant, des terrains inoccupés ou transformés en parkings, le bruit des engins de génie civil et des embouteillages monstrueux car l'autoroute aérienne Hanshin, le grand axe reliant Kobé à Osaka (100 000 véhicules par jour), est encore en réparation (elle s'est affaissée sur 600 mètres) ou, dans le quartier nocturne de Sannomiya, des établissements à demi effondrés, présentent encore, au centre-ville, les traces du drame.

L'impression euphorisante d'un Kobé-Phoenix que s'est efforcée de promouvoir la municipalité avec une débauche d'illuminations pour la fin de l'année est moins évidente dans les quartiers populaires de Nagata ou de Nada. La vie a certes repris, mais on a plutôt le sentiment d'être dans une ville pionnière installée dans un provisoire qui dure : habitations précaires et échoppes en préfabriqué se dressent çà et là au milieu de terrains inoccupés couverts de gravats et délimités par des cordes. Nagata était le quartier des gagne-petits qui vivaient et travaillaient sur place. Il a été ravagé par les secousses, et surtout les incendies. Beaucoup sont partis. Dans les récits et les yeux de ceux qui restent transparaît la résignation. Les autorités veulent imposer un plan d'urbanisme et en profiter pour chasser les indésirables. Dans certains cas, la pègre harcèle les occupants récalcitrants qui campent sur un lopin de gravats.

Quarante-six mille familles vivent dans des logements provisoires à la périphérie ouest de Kobé, un lieu perdu, loin de tout : plus de quarante minutes de bus puis une quinzaine en train pour arriver au centre, soit un coût de 1 500 yens (70 francs), trop élevé pour beaucoup. Ceux qui ont refusé de s'exiler là-bas (un millier) vivent encore dispersés dans des tentes. Rares sont ceux qui iront de gaieté de cœur dans les villes nouvelles que construit la municipalité.

Les récits des habitants de Nagata ou de ceux des logements provisoires sont révélateurs de drames qui échappent aux statistiques : suicides, alcoolisme, dépression. *« On ne parle plus de ce qui s'est passé car nous sommes prisonniers de l'inquiétude pour le futur »*, nous dit ce poissonnier qui, il y a un an, parlait haut et fort contre les autorités. Aujourd'hui, il est résigné : *« On n'a pas le choix. »* La municipalité s'enorgueillit de redresser l'image de Kobé. Dans le cœur des habitants, elle reste brisée.

Philippe Pons

★ Dans sa dernière livraison (février 1996), *Cipango*, revue d'études japonaises de l'Institut des langues et civilisations orientales et de l'Ecole française d'Extrême-Orient, publie l'ensemble des articles sur le séisme de Kobé parus dans *Le Monde* au cours du mois qui a suivi le drame.

RAPHO

Des infrastructures routières prétendues conformes aux normes antisismiques...

Les dégâts se chiffrent à 470 milliards de francs

A 500 kilomètres à l'ouest de Tokyo, la ville de Kobé (1,6 million d'habitants) a été la plus touchée par le séisme, qui a fait 6 548 morts et 34 900 blessés. 200 000 maisons et immeubles ont été entièrement ou partiellement détruits et 20,5 millions de tonnes de gravats ont dû être déblayés. Le nombre des sinistrés s'est élevé à 316 000. Un an après, 46 300 ménages vivent dans des logements provisoires et un millier de personnes campent encore dans des tentes. Les dégâts sont évalués à 10 000 milliards de yens (470 milliards de francs environ). L'Etat a consacré un budget extraordinaire de 3 200 milliards de yens (150 milliards de francs) à la reconstruction de Kobé, dont le port a repris à 70 % ses activités de transit des conteneurs. Mais la ville a perdu 40 % de ses emplois.

Les choix de la société japonaise ébranlés

LE SÉISME DE KOBÉ est-il un révélateur des faiblesses du système social et décisionnel japonais, dont, par ailleurs, l'efficacité a permis à ce pays de devenir la seconde puissance économique du monde après les Etats-Unis ? Beaucoup d'experts le pensent. Les carences des autorités locales et nationales à prévoir une catastrophe de cette ampleur puis à répondre aux besoins des sinistrés ont été largement dénoncées par la presse dans les jours et les semaines qui suivirent le drame. Un an plus tard, ce n'est plus seulement la gestion de la crise qui est en cause, mais les priorités des autorités, les choix de société qu'elles supposent.

Un développement urbain mal maîtrisé dans un pays pourtant à forte probabilité de séisme et l'insuffisance des budgets affectés à la prévention des désastres sont les premières questions soulevées. L'effondrement de structures que les autorités affirmaient résistantes aux séismes a fait voler en éclats les illusions dont elles berçaient l'opinion publique. C'est une grande chance que le séisme de Kobé ait eu lieu alors que les trains étaient encore arrêtés et les autoroutes, peu fréquentées : quelques heures plus tard, le nombre des victimes aurait été considérablement plus élevé.

Dans *Les Villes bâties par les promoteurs*, un architecte qui se cache derrière le pseudonyme de « Kiyoshi Takeshima » met sévèrement en cause la responsabilité des entreprises de construction (non-respect des normes), mais aussi celles des autorités, qui ont délivré les permis de construire. Compte tenu de ces carences, une question lancinante se pose : que se passera-t-il demain en cas de fort séisme à Tokyo ?

LA GESTION MUNICIPALE EN ACCUSATION

Les priorités de la municipalité de Kobé sont également en cause. La ville a dépensé des centaines de milliards de yens pour construire Port Island (quartier résidentiel et commercial sur une île artificielle), alors que le quartier de Nagata ne disposait pas d'équipements nécessaires pour circonscrire les incendies ni de zones d'évacuation, prescrites par la loi sur les désastres naturels : une bonne partie de la zone fut ravagée par le feu sans qu'interviennent les pompiers.

« Ce ne sont pas les secousses, mais la gestion de la ville qui est à l'origine du plus grand nombre des victimes, écrit Katsuhiko Ishibashi, chef du département de sismologie à l'Institut d'architecture du ministère de la construction. *Rien n'avait été fait pour prévoir une catastrophe naturelle : il y a des choix de société erronés (primauté du profit et ignorance des hommes) derrière ce drame. »*

Les autorités tirent-elles des leçons de ce qui s'est passé ? Leurs priorités restent largement concentrées sur les grands projets de reconstruction (Kobe Phoenix) en négligeant les drames silencieux du petit peuple. Le docteur Hiroomi Kawano, auteur d'un *Journal des soins médicaux après un séisme*, qui en est déjà à sa troisième édition, s'occupe les victimes affectées sur le plan psychologique. Les suicides, en particulier de personnes âgées, sont les plus tragiques expressions de ces traumatismes.

« Les Japonais acceptent les forces de la nature, nous dit-il. *Mais la dépression qui suit normalement la phase fébrile consécutive à un état de choc est due au heurt avec une administration qui décide de votre sort arbitrairement donnant une priorité aveugle à l'économie. Beaucoup s'effondrent. Ce qui se passe ici devrait être une leçon pour toute la société. »* Comme nous dit un sinistré : *« On a déjà oublié les victimes : cela on doit s'en souvenir. »*

Ph. P.



JANE EVELYN ATWOOD/VU

La rapidité de la flambée de solidarité fit pendant à la mise en place chaotique des secours officiels.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

TF 1, colosse aux pieds d'argile

Suite de la première page

Tous les observateurs s'obstinent à expliquer la chute d'audience de TF 1 par les modifications survenues dans l'environnement audiovisuel des Français au cours de ces dernières années. Il est vrai qu'entre 1987 et 1995 le câble s'est renforcé (un peu) et que le satellite a pris son essor. Il est non moins vrai que les chaînes en clair se sont professionnalisées : à l'école de TF 1 et sur les décombres de La Cinq, les chaînes publiques et privées ont dû s'adapter pour ne pas périr. France 2 a réduit ses erreurs de programmation, la Trois joue subtilement de son ancrage régional et M 6 fait des incursions répétées dans le *prime time* des grands. Toutes ont appris le Médiamat et se sont préoccupées des goûts changeants du public.

Mais si les causes du déclin progressif de TF 1 étaient exogènes, les chaînes concurrentes, notamment France 2, auraient dû profiter de la perte d'audience de TF 1. Or il n'en est rien. La deuxième chaîne est toujours en position défensive par rapport à TF 1. Sa part de marché a même décliné passant de 24,1 % à 23,9 % d'audience entre décembre 1994 et décembre 1995. M 6, de son côté, est stabilisée depuis trois ans entre 11,1 % et 11,5 % de part de marché. Seule France 3, se cachant presque, recueille les fruits d'une ligne éditoriale décalée : en trois ans, la troisième chaîne a gagné presque trois points de part d'audience. Faut-il en conclure que la programmation de France 3 attaque celle de TF 1 au cœur ? Non bien sûr. La Trois monte pour des raisons qui ne tiennent qu'à elle.

Pourquoi la première chaîne, souvent décrite ces dernières années comme une mécanique bien huilée, donne-t-elle le sentiment de maîtriser aussi peu la situation ? Première explication : les dirigeants de TF 1 ont perdu le contrôle d'une bonne partie de leur antenne. Au profit des vedettes du divertissement comme de l'information avec lesquelles la chaîne est liée par des contrats mirifiques et de longue durée. L'affaire Patrick Poivre d'Arvor le montre : ni Patrick Le Lay, ni Etienne Mougeotte n'ont réussi à éloigner le présentateur du « 20 heures » pour une année comme ils le souhaitaient après la confirmation de sa condamnation en appel dans l'affaire Botton. Ils lui ont même promis par écrit de le reprendre à la tête du « 20 heures » au mois d'avril.

Christophe Dechavanne a aussi révélé le pouvoir que les présentateurs célèbres avaient de chambouler la grille à leur gré. En 1995, les téléspectateurs, sidérés, ont ainsi vu l'un de leurs animateurs préférés lâcher brusquement une émission qu'ils aimaient, « Coucou c'est nous », pour se placer à 20 h 30 avec « Tout le toutim », un concept usé avant d'avoir servi, puis se replacer à nouveau à 19 heures avec un « remake » de « Coucou », le tout assaisonné de procès avec la direction de la chaîne, de noms d'oiseaux en public, et de petites phrases du style « *Dechavanne est un accident industriel* »...

LES INTERVENTIONS DE LA RÉGIE

Ces palinodies ont surtout révélé une chaîne faussement puissante, entièrement dans la main d'un petit nombre de vedettes, sans parler de certains producteurs... capables d'imposer leur personne, leurs émissions et leurs horaires à la faveur de contrats mirifiques et n'hésitant pas à traîner Patrick Le Lay, PDG, devant un juge au moindre désaccord commercial. Deuxième facteur négatif : cette perte de contrôle sur l'antenne s'est accélérée par les interventions répétées de la régie publicitaire. Depuis septembre 1994, date à laquelle une émission animée par Philippe Bouvard, et refusée par la direction des programmes, a été reprogrammée sur demande insistante du service publicitaire, la cohérence de l'antenne a été en permanence remise en question par la régie. Celle-ci tend évidemment à imposer des émissions que l'on peut couper à son gré par des inserts publicitaires.

Coincée par ses stars, pressée par les exigences de la régie, la direction de TF 1 dispose d'une marge de manœuvre fort réduite. Au point d'apparaître comme paralysée. Une réflexion concernant l'ensemble de la grille a toutefois commencé au sein de la chaîne. Ira-t-elle jusqu'à remettre en question le système qui a fait son succès et qui semble aujourd'hui périmé ?

Yves Mamou

DANS LA PRESSE INTERNATIONALE

THE ECONOMIST

■ Au mois de novembre, après quatorze ans de présence ininterrompue au pouvoir, Helmut Kohl sera le chancelier resté le plus longtemps en fonctions depuis Bismarck. Avec une détermination digne du chancelier de fer, mais mise en œuvre avec une méthode non-bismarckienne et strictement démocratique, il a réalisé l'unification de l'Allemagne, en dépit du scepticisme dans son pays et des suspicions à l'étranger. Maintenant, il rêve de couronner une carrière remarquable en voyant l'Allemagne unifiée, pacifique et démocratique au cœur d'une Europe, non moins unie, démocratique et pacifique (...). Personne ne doute de l'engagement de M. Kohl en faveur de la monnaie unique. Il la considère comme la première pierre d'une Europe fédérale avec de fortes institutions centrales et un Parlement puissant, bref une union véritable. (...) Mais si la monnaie unique est établie selon le calendrier prévu, elle pourra avoir comme conséquence de diviser l'Europe occidentale au lieu de l'unir. En insistant sur la rigidité des critères de convergence et sur la nécessité pour l'avenir d'une union de type fédéral, l'Allemagne prend le risque d'une fracture plus fondamentale, cette fois-ci avec la France, dont le partenariat avec l'Allemagne a été le roc sur lequel s'est construite la solidarité européenne. (...) M. Kohl affirme qu'il veut à la fois l'approfondissement et l'élargissement de l'Union. Mais en forçant les feux pour le premier de ces objectifs, il risque au bout du commpte de n'en réaliser aucun. Alors il aura subi le destin de Bismarck, dont les efforts de toute une vie furent réduits à néant.

FINANCIAL TIMES

■ Si l'intention des autorités européennes était de persuader les électorats que l'instauration d'une monnaie unique était une entreprise masochiste, il ont parfaitement réussi. Si ce n'est pas leur intention, il faut d'urgence réviser les critères de convergence en matière de politique fiscale fixés par le traité de Maastricht. (...) Le danger est que la poursuite pénible et même vaine des objectifs fiscaux ne puisse être capable de combler le gouffre béant entre les intentions des constructeurs de l'Europe et les désirs des électeurs. (...) Mais la patience des peuples a des limites. Les dirigeants européens devraient bien prendre garde à ne pas trop tirer sur la corde.

Le Monde

ÉDITORIAL

M. Clinton en campagne

ON le disait volontiers indécis, dépourvu de sens de l'Etat ou manquant de *leadership* sur la scène internationale. Pourtant Bill Clinton – qui devait, samedi 13 janvier, passer quelques heures avec le contingent américain en Bosnie – a pris dans l'ex-Yougoslavie son pari le plus risqué. Il lui a fallu une bonne dose de courage politique pour dépêcher quelque 20 000 GI en Bosnie, pays que la majorité de ses concitoyens ne pourraient pointer sur la carte et dont le sort leur est largement indifférent. Il l'a fait pour des raisons à l'évidence de cristal. Il en allait de l'avenir de l'OTAN : à quoi bon maintenir 100 000 soldats américains en Europe s'ils ne participent pas au maintien de la paix en Bosnie ? Il en allait aussi de la prééminence que les Etats-Unis veulent conserver au sein de l'Alliance atlantique, à tort ou à raison.

Mais, ce faisant, M. Clinton va à l'encontre d'une opinion restée sceptique sur le bien-fondé de cette opération. Il brave également la majorité républicaine au Congrès, une génération de jeunes élus ignorants des questions internationales, ouvertement isolationnistes, dépourvus de toute vision en politique étrangère. Sans la sagesse de deux de ses dirigeants au Congrès qui ont soutenu le président – les sénateurs Robert Dole et Richard Lugar, – le Parti républicain se serait déshonoré dans cette affaire.

C'est dire que, si les choses tournaient mal, en clair si le contingent américain de l'IFOR devait subir des pertes jugées trop lourdes aux Etats-Unis, Bill Clinton serait en mauvaise posture pour l'élection présidentielle du 5 novembre. Il est d'ores et déjà dans la tourmente, engagé dans une bataille de principes sans merci avec le Congrès sur le vote du budget. Le président démocrate et la majorité républicaine sont d'accord sur l'objectif : en finir, d'ici sept ans, avec le déficit. Mais sur les modalités, c'est-à-dire sur les coupes à décider dans un système de protection sociale en faillite, se dessine une vraie ligne de fracture : M. Clinton a le souci de protéger les plus faibles, notamment les personnes âgées ; les ayatollahs de l'ultralibéralisme républicain placent l'équilibre budgétaire au-dessus de toute autre considération.

D'un côté l'évolution ; de l'autre la « révolution » (anti-étatique). Si la bataille pour le scrutin présidentiel devait se dérouler sur ce terrain-là, M. Clinton n'aurait qu'à s'en féliciter. Jusqu'à présent, le bras de fer avec le Congrès a plutôt tourné à son avantage. Réincarné en centriste bon teint, le président rassure, là où les jeunes idéologues du Parti républicain inquiètent.

Mais Bill Clinton devra mener la bataille sur un autre terrain, celui des « affaires ». D'une opération immobilière peu claire, celle dite du Whitewater, à une sombre histoire de plainte pour harcèlement sexuel, elles resurgissent à point nommé pour les républicains. Et quelques bonnes images de télévision d'un Bill Clinton parmi les GI de Tuzla risquent de ne pas suffire pour dissiper les doutes persistants que nombre d'électeurs peuvent avoir sur la « personnalité » du président.

AU COURRIER DU « MONDE »



Dans le débat ouvert parmi nos lecteurs sur les récentes grèves, *Le Monde* a publié la semaine dernière, à cette place, un premier contingent de lettres cherchant à tirer les leçons d'une crise sociale dont on n'a pas fini de parler (« La crise sociale, parlons-en », *Le Monde* daté dimanche 7-lundi 8 janvier, p. 10). En voici pour preuve une autre livraison d'extraits de cette correspondance. Elle souligne la dimension européenne de cette crise, le décalage entre les perceptions qu'en ont eues les « *élites* » et les intéressés, le rôle que s'attribuent ceux qui prétendent l'analyser, et sa signification du point de vue de la psychologie sociale.

UNE RÉPLIQUE SOCIALE EUROPÉENNE

(...) Le divorce, constaté entre le peuple et les élites, ne pourrait-il pas être examiné selon un autre prisme, qui oppose des conceptions divergentes quant à la construction de l'Europe ? Paradoxalement, la proposition d'Alain Juppé d'inscrire la référence au « service public à la française » dans le préambule de la Constitution illustre ce malentendu : en effet, il ne s'agit pas de maintenir un village d'Astérix, ultime point de résistance (factice au demeurant) face à la déferlante libérale portée par l'Europe de Maastricht, mais de débattre justement d'une conception européenne d'un pacte social et politique. (...) De ce point de vue, et comme l'illustrent les mouvements sociaux en cours en Belgique et au Luxembourg contre des projets similaires à ceux du gouvernement français, ces trois semaines de grève peuvent être perçues autant comme une défense du « pacte républicain » (dont se prévalait le candidat Chirac, avant d'être supplanté par le président enfin rendu aux raisons de la pensée unique tant dénoncée) que d'une certaine conception – au moins implicite – de l'Europe. (...) A cette nécessaire coordination de l'action des salariés, il convient d'ajouter l'indispensable prise en compte de l'expression des « exclus » du monde du travail, que le mouvement syndical européen se doit de promouvoir (...).

Cela pourrait se traduire par une confrontation sur l'élaboration de revendications communes, et déboucher sur des campagnes et actions communes ayant pour exigence l'ouverture de négociations avec les instances communautaires et les organisations patronales européennes. Pourquoi ne pas organiser une grève européenne sur la réduction du temps de travail, par exemple ? (...) A une construction européenne libérale et monétariste, il faut pouvoir opposer un modèle cohérent, qui, tout en conjuguant le respect des diversités locales, permette à la majeure partie des peuples européens de s'y identifier de façon positive : le devoir de cette gauche serait tout à la fois de transcender un cadre national largement obsolète du fait de la mondialisation des échanges, tout en donnant un contenu progressiste à la « réforme » invoquée comme impératif catégorique par les gouvernements, et qui est le plus souvent synonyme de régression sociale au nom de la nécessaire adaptation aux « contraintes » de la modernisation.

Bruno Alcaraz, étudiant, militant CFDT, Mimet (Bouches-du-Rhône)

MOBILISATION ET AUTOCRITIQUE

J'ai repris ma carte à la CFDT pendant ces journées de décembre. J'étais moi aussi sous anesthésie. Paradoxe ? Non point !

Les propositions de la CFDT sur la Sécu, le chômage, la réduction du temps de travail couplée avec une réorganisation sociale du travail lui-même, sont au cœur de la transformation en cours. Dans le contexte d'absences de perspectives politiques à moyen terme, le seul contrepoids à l'hégémonie des marchés internationaux, c'est l'adhésion au syndicat : organisation de résistances et de luttes par essence.

Les contraintes économiques sont incontournables pour autant que personne ne s'y oppose. Si une opposition unie, solidaire, fait front, alors tout devient négociable. Il ne suffit pas d'avoir de bonnes propositions, il faut aussi avoir « la raison sociale » avec soi ! (...) J'attends une autocritique quant à l'analyse du mouvement social perçu par la confédération. Je sais ce que ce terme peut avoir de ringard, et de douloureux à la CFDT, mais il sera beaucoup moins ringard que le débat qui s'annonce entre exclusion-démission. Et surtout, on gagnera du temps ! Le pari de l'efficacité, je veux y croire.

Claude Delorme, Vénissieux (Rhône)

LA FACTURE DU PLAN JUPPÉ

Pour un couple ayant trois enfants à charge : le chef de famille gagne 7 300 F par mois, son conjoint 4 800 F par mois. Le revenu du ménage est inférieur au seuil d'exonération, donc non imposable (104 900 F pour quatre parts). Avec le plan Juppé, il faudra déclarer les allocations familiales, qui s'élèvent à 41 592 F (37 092 F d'allocations familiales et 4 500 F d'allocation de rentrée scolaire). Par conséquent, le revenu imposable du ménage passera à 146 500 F (104 900 F + 41 592 F), et pour quatre parts, l'impôt sur le revenu s'élèvera à 7 068 F.

Pour ce couple devenant imposable, tous les droits sociaux s'évaporeront : – 3 500 F de bourses scolaires ; – 12 000 F d'allocation logement ; – 4 500 F d'allocation de rentrée scolaire ; – 400 F de dégrèvement partiel sur la taxe d'habitation ; total : 20 400 F.

La facture sera donc la suivante : 7 068 F impôt sur le revenu ; 20 400 F droits sociaux ; 1 000 F RDS (remboursement dette sociale) ; soit 28 468 F par an.

Madeleine Marill, Reynes (Pyrénées-Orientales)

UNE RÉACTION BIO-PSYCHO-SOCIALEMENT CORRECTE

(...) Cette grève est bio-psycho-socialement correcte, car elle est celle d'êtres humains dont les différents niveaux d'organisation biologique, psychologique et sociale non seulement s'additionnent, mais agissent, interagissent, rétroagissent et réagissent à l'unisson.

Cette grève, cette ré-action, est en partie due au réveil de l'émotion ancestrale qu'est la peur, et de l'instinct de survie chez des hommes, personnes, citoyens, à qui il est demandé toujours plus (la bourse ou la vie, pour vivre il faut choisir).

Cette peur n'est pas une angoisse, car elle n'est pas sans objet, sans motif sérieux. Elle est celle d'un avenir bio-psycho-social qui se dessine malheureusement avec de plus en plus de précision – négative.

Si cette peur, croissant depuis plusieurs années, a été atténuée, rassurée par les promesses d'avant mai 1995, elle a manifestement été décuplée par les prétendus lapsus des ministres démissionnaires, et bien évidemment, par les décisions « politico-éconocratiques » en complète opposition avec les promesses.

L'être humain, la personne, le citoyen, n'a alors schématiquement que trois solutions : la fuite ; l'inhibition ; la lutte. La troisième solution a finalement été choisie pour ne pas sombrer dans la dépression tant psychologique que socio-économique. Si, pour survivre, tout être vivant doit s'adapter à son environnement, cette adaptation chez l'être humain, qu'elle se nomme changement ou réforme, doit être « éthiquement correcte » pour être humaine. Elle ne peut être seulement « comptable » ou bénéficier qu'à un nombre de plus en plus restreint d'habitants de notre « terre-patrie ».

Docteur Vultaggio-Lucas, Chinon (Indre-et-Loire)

LA FRANCE MYTHIQUE

« *La France vit au-dessus de ses moyens* », proclament nombre de nos experts du haut de leur savoir. Mais de quelle France s'agit-il ? De celle des SDF ? de celle des chômeurs ? de celle des RMistes ? de celle des petits salariés ou retraités aux confins de la pauvreté ou du minimum vital ? de celle des salariés ou retraités qu'une relative aisance incite à mettre de l'argent de côté pour protéger l'avenir d'enfants ou petits-enfants vulnérables au chômage ou déjà privés de leur emploi ?

Cela fait beaucoup de monde qui n'appartient pas à la France mythique de nos experts, et contribue à expliquer pourquoi s'élargit de plus en plus le fossé entre les habitants ordinaires de la France 1995 et leurs élites.

Yves-Marie Choupaut, Lédenon (Gard)

LES TÉLÉPENSEURS

Le mouvement social de décembre 1995 a consacré un nouveau concept. Les militants de mai 68, frottés de marxisme, s'en prenaient aux « classes dominantes » ; c'est aujourd'hui l'« élite » qui est clouée au pilori (...). Il faut toutefois noter qu'au sein de cette élite certains ont étonnamment prospéré durant cette crise : les intellectuels en général, et les sociologues en particulier. Pas de journée sans table ronde, débats, entretiens, interviews, micro-crochets et autres « Marches du siècle », où on n'a lu, vu, et entendu la même poignée de sociologues, consultants et autres essayistes nous expliquer ce qu'il fallait penser à la fois de l'arrêt des trains et de la marche du monde (...). On nous a refait le monde, la crise, la société française, la modernité, le marché mondial, le service public, l'Etat et les exclus à longueur d'antenne, avec la même présomption, la même arrogance et les mêmes certitudes que celles qu'on dénonce dans notre énarchie. Plus gravement, on a, au passage, confisqué la parole des acteurs, tout d'abord en saturant tout l'espace public et, ensuite, lorsque par miracle un gréviste pouvait hasarder trois mots, en lui expliquant doctement ce qu'il avait voulu dire.

Les intellectuels, et les sociologues plus peut-être que les autres, devraient pourtant être les plus vigilants à l'égard de toutes les formes de corruption de la pensée.

L'incapacité à résister devant un micro, ou une pétition, est sans doute aujourd'hui une des plus insidieuses. Peut-on rappeler aux uns et aux autres qu'on leur demande d'abord de savoir écouter ?

Dominique Monjardet, Paris

« ON » A CHOISI POUR MOI

La construction de l'Europe, que je croyais naïvement être une Europe des individus au sein de laquelle il eût été possible de construire des chemins humains d'information, d'influence, d'enrichissement et de collaboration entre gens préoccupés par des problèmes identiques, un peu à la manière du rayonnement artistique qui baigna l'Europe au XIVe siècle, sans se soucier des frontières de duchés, de royaumes ou de comtats, se révèle être l'édification d'une puissance financière mégalomane capable de rivaliser avec le reste du monde... En quoi cela me concerne-t-il ? En rien... En rien parce que cette orientation n'est pas le résultat d'une concertation à laquelle j'aurais pris part : « on » a choisi pour moi. Dans l'intérêt supérieur de l'Etat ? J'en doute. Dans l'intérêt de quelques multinationales dont je connais à peine les noms ? Je doute déjà moins. (...) Alors, je n'ai rien à perdre, et c'est parce que je n'ai rien à perdre que je n'hésiterai pas à descendre dans la rue de nouveau, aux côtés de ceux qui comme moi n'ont rien à perdre, et de ceux qui ont encore moins à perdre que moi, même s'il n'y a rien à gagner. (...)

Philippe Auzet, Paris

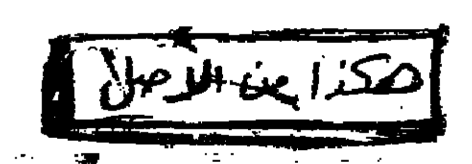
POURQUOI ?

Ce pays a prouvé une nouvelle fois qu'il était bien devenu une démocratie. Même si les Français ne sont pas tous des spécialistes du droit, ils savent qu'il n'existe que trois modes de gouvernement : la monarchie, l'aristocratie ou l'oligarchie (« les élites »), et la démocratie. (...) Si les ducs et les marquis ne sont plus au gouvernement, ils ont été remplacés par les « élites » recrutées, il est vrai, selon des critères liés au mérite et à la compétence (mais pas toujours, hélas !). En outre, ces « élites » n'ont souvent guère plus de considération pour le « peuple » que n'en avaient les ducs et les marquis.

Dans ces conditions, les Français (qui ont choisi la démocratie) ont, une nouvelle fois, par le biais de cette grande kermesse - garden-party, voulu signifier à ceux qui nous gouvernent qu'ils sont inquiets et entendent être consultés avant les décisions qui les concernent intimement. (...) En somme, les Français veulent qu'on les écoute ; qu'on leur explique aussi pourquoi « l'économie » est devenue sauvage, pourquoi des gens couchent encore dans la rue aujourd'hui, dans un pays civilisé, pourquoi, pourquoi ?... Qui croirait que Chirac les a écoutés deux années entières, comme il nous l'a juré durant sa campagne !

Marius Simsolo, Villeneuve (Alpes-de-Haute-Provence)

هكذا من الأصل



FUSION-ACQUISITION

L'offre publique d'achat du groupe britannique de location de matériels de télévision Granada sur la chaîne d'hôtels Forte, pour 3,8 milliards de livres (27 milliards de francs), provoque une immense bataille de communication. Il s'agit de convaincre les actionnaires avant le 23 janvier, date du début de l'opération. ● LES DEUX ADVERSAIRES mobilisent leurs réseaux d'amitiés et font appel aux banques d'affaires pour faire pencher en leur faveur les investisseurs institutionnels, qui sont devenus des actionnaires prépondérants à la City. ● MERCURY ASSET MANAGEMENT est le premier actionnaire des deux groupes avec 15 % de Forte et 14,4 % de Granada. ● FACE AUX OPA, les groupes britanniques se sont réorganisés afin de pouvoir céder rapidement des pans entiers de leurs activités et de donner des gages à leurs actionnaires.

L'OPA de Granada sur Forte modifie les règles boursières de la City

Pour se défendre, la chaîne hôtelière procède aux changements que son adversaire promettait de réaliser. Les groupes britanniques se réorganisent de façon à pouvoir céder rapidement des pans entiers d'activités

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Bataille de communiqués, annonces quotidiennes et contre-annonces, l'offre publique d'achat (OPA) lancée le 22 novembre 1995 par le groupe britannique Granada sur le groupe hôtelier, britannique également, Forte, est conforme à son enjeu. L'offensive, inamicale, est la plus importante opération boursière lancée à la City depuis dix ans et les deux protagonistes dépensent et se dépensent sans compter pour convaincre les actionnaires. A l'approche du début des offres, le 23 janvier, la semaine qui s'ouvre sera décisive.

Mais *« quel que soit le gagnant, rien ne sera plus comme avant dans le monde des fusions-acquisitions »* : pour Philip Heatley, responsable du magazine spécialisé *Acquisitions Monthly*, l'OPA a déjà bouleversé de fond en comble les règles du jeu dans le domaine des « raids », en Grande-Bretagne comme dans le reste de l'Europe.

Il est logique pour un agresseur d'affirmer qu'en cas de victoire il saura mieux gérer sa « proie ». Il est logique aussi que l'agressé s'engage à rationaliser ses opérations après l'échec du coup de Bourse. Ce fut le cas du géant chimique ICI ou du conglomérat BAT qui ont scindé leurs opérations après leur victoire sur Lord Hanson et Jimmy Goldsmith. Or, dès le départ, la société Granada a promis d'obtenir derechef cent millions de livres de bénéfices supplémentaires de Forte, grâce à une réorganisation draconienne de la compagnie hôtelière. Ces déclarations ont contraint le PDG, sir Rocco Forte – une première de mémoire de courtier londonien –, à se séparer rapidement d'avoirs substantiels afin de persuader le marché de ses intentions de se recentrer sur son métier de base plus rentable. En fin de compte, à l'heure où Granada vient de relever son offre de cinq cents millions de livres, la portant à 3,8 milliards de livres, Forte ressemble étrangement au « profil » aminci proposé par le... prédateur.

« De nos jours, les compagnies britanniques sont organisées de façon à pouvoir céder des pans entiers d'activités en cas d'attaque, afin que l'actionnaire puisse tirer le maximum de son argent », estime Sir Geoffrey Owen, spécialiste des questions industrielles à la London School of Economics. Cette OPA risque de renforcer une politique d'investissement dénuée de cohérence ou de réflexion à long terme. *« Les industriels se comportent de plus en plus comme des gestionnaires de portefeuilles au lieu de développer des produits et d'accroître leurs parts de marché »*, regrette John Kay, président du bureau d'études London Economics.

UNE COUR ASSIDUE

Comme l'indique John Kay, cette foire d'empoigne témoigne une nouvelle fois de l'accélération d'un mouvement engagé il y a dix ans et qui a vu les gestionnaires de fonds de pensions et les assureurs, ceux que l'on surnomme les investisseurs institutionnels, prendre une place de plus en plus prépondérante dans la vie des affaires. La cour assidue que Gerry Robinson, président de Granada, et Sir Rocco font aux quatre-vingt-sept grandes institutions qui tiennent à elles seules 62 % des titres de Forte en est la preuve.

Ainsi Mercury Asset Management (MAM), qui est premier actionnaire de Forte – avec 15 % des titres à la suite de rachats – et de Granada (à hauteur de 14,41 %), est évidemment l'objet de toutes les attentions. Traditionnellement, MAM se range dans le camp de l'attaquant. Granada a tout pour lui plaire : une valeur de croissance grâce à la télévision et à l'informatique, une stratégie cohérente et une direction ambitieuse. Forte a contre-attaqué en engageant les services de la banque d'affaires SBC-Warburg dont l'étoile a pâli depuis son rachat par les Suisses, mais dont les dirigeants connaissent très bien ceux de MAM qui fut filière à 75 % de l'ancienne Warburg jusqu'à récemment.

Autre nouveauté : le rôle crucial joué par les banques d'affaires américaines. Alors que Gerry Robinson a fait confiance à son éminence grise, Lazard Brothers dont la réputation d'excellence n'est plus à démontrer, Forte en revanche a préféré employer l'américain Morgan Stanley dont le style moins feutré a, de l'avis général, sauvé Forte de la déconfiture des premiers jours.

En coulisses, les deux camps activent leurs réseaux. Au grand jour, tous les coups sont permis dans le cadre d'un formidable affrontement de communication. L'un fait passer Rocco Forte pour un fils à papa dilettante qui s'apprêtait à partir à la chasse lorsque l'OPA fut lancée. L'autre est à l'origine d'un petit entre-filet dans le *Financial Times*, s'étonnant du fait que Gerry Robinson prenait de longues vacances de Noël en Irlande... On oublie les amitiés de longue date, comme celle unissant Gerry Robinson à l'un de ses anciens patrons, sir Anthony Tennant, aujourd'hui vice-président de Forte.

Pourtant, le nouveau dispositif réglementaire réduit fortement la marge de manœuvre des intervenants. Début janvier, Forte était parvenu à mettre Granada au pied du mur. Sir Rocco a alors commis une gaffe en refusant de se séparer de ses fonctions de directeur général, rôle de manager qui doit être maintenant distingué de celui du président, représentant les actionnaires. Un signe d'arrogance, selon certains analystes, qui a permis à Granada de gagner des points.

Marc Roche

Un raid lancé il y a un mois et demi

● **22 novembre 1995:** Granada lance une OPA inamicale de 3,4 milliards de livres (26 milliards de francs) sur Forte.
● **29 novembre :** Forte entame une politique de cession d'actifs pour se recentrer sur l'hôtellerie de luxe.
● **8 décembre :** Forte publie un *« document de défense »*, destiné à prouver à ses actionnaires qu'ils n'ont pas intérêt à vendre leurs actions.
● **29 décembre :** Forte annonce que son résultat annuel avant impôts et éléments exceptionnels s'élèverait au minimum à 190 millions de livres (1,44 milliard de francs) pour l'exercice 1995-1996 s'achevant le 31 janvier.
● **9 janvier 1996 :** Granada annonce qu'il relève son offre de rachat du groupe hôtelier Forte à 3,9 milliards de livres sterling (29,6 milliards de francs). Le groupe indique que s'il prenait le contrôle de Forte, il revendrait les hôtels Méridien et Exclusive, deux chaînes d'établissements haut de gamme.

Facel ou comment pousser ses salariés à créer une section CGT

SAINT-HIPPOLYTE (Doubs)
de notre envoyé spécial

Neuf jours de grève ! Ni la direction de Facel ni les soixante-quinze salariés de cette petite usine qui fabrique des éponges dans le Doubs n'en sont encore revenus. A Saint-Hippolyte et Liebvillers, où cette filiale de Spontex (société détenue par Hutchinson, elle-même filiale de Total) est installée, tout comme à Montbéliard, la grande ville la moins éloignée, l'entreprise jouit d'une bonne réputation. Le directeur, Jean-Bernard Traens, passe pour un patron convivial. *« Le temps de la convivialité est terminé »*, proclament aujourd'hui les représentants de la toute jeune section syndicale. L'entreprise apparaît comme un cas d'école : Facel ou comment pousser ses salariés à créer une section CGT.

Première condition : engranger de substantiels bénéfices. En 1994, l'usine, la seule en France à fabriquer des éponges végétales, réalise plus de 14 millions de francs de bénéfices pour un chiffre d'affaires d'environ 95 millions de francs. En 1995, les chiffres devraient être un peu moins bons, mais continueront à faire pâlir d'envie nombre d'industriels. La charge de travail est suffisante pour que les heures supplémentaires frôlent le maximum légal et que, le 20 décembre, la direction annule *in extremis* la semaine de congés payés que les salariés devaient prendre entre Noël et le Jour de l'An.

Deuxième condition : réduire le nombre d'emplois stables et utiliser toujours plus d'intérimaires. *« En 1994, il y a eu treize départs et seulement trois embauches définitives. En revanche, il y a aujourd'hui vingt intérimaires, dont quinze sont là depuis plus de deux ans. Il y en a même une qui a sept ans d'ancienneté »*, constate Laurence, agent de maîtrise.

Troisième condition : maintenir les salaires à un niveau très bas. Ceux de Facel sont environ 10 % inférieurs à ceux de Spontex, la maison mère, sans possibilité de promotion. *« Une cinquantaine de salariés gagnent moins de 7 000 F net, même avec vingt ans d'ancienneté »*, dénonce Guy Ruel, technicien supérieur âgé de vingt-huit ans, qui ne se plaint pas de son sort, mais est devenu leader syndical *« pour les autres »*.

> L'entreprise fait de substantiels bénéfices mais réduit l'emploi stable et les primes. Et les salaires sont bas

Une baisse importante (environ 10 000 F) de la prime d'intéressement – que les salariés expliquent par les multiples prélèvements opérés par Spontex – les incitera à créer une section syndicale. *« J'ai bien vu au comité d'entreprise qu'on parlait dans le vide et que, malheureusement, il fallait un rapport de forces. On est, paraît-il, tous dans la même galère, mais ce n'est pas vrai »*, constate Guy Ruel.

A priori la CFDT était mieux placée que la CGT. Le secrétaire du comité d'entreprise, Ginette Boiteux, n'y avait-il pas sa carte ? Rendez-vous avait même été pris avec les responsables départementaux. *« A notre niveau, les différences entre les syndicats, ça ne compte pas. Mais au lendemain des déclarations de Nicole Notat sur le plan Juppé, une dizaine d'ouvriers nous ont dit : pas question d'aller à la CFDT. Nous avons donc fait passer un questionnaire en demandant aux salariés à quel syndicat ils voulaient adhérer : 42 nous ont répondu la CGT, et FO n'a eu qu'une voix »*, explique Marisa. Adhérente à la CFDT jusqu'en 1984, elle ne tarit pas d'éloges aujourd'hui sur la CGT, malgré un faible non dissimulé pour Marc Blondel. Forte de 42 adhérents, la section syndicale CGT est donc officiellement constituée le 5 décembre 1995.

La coupe a débordé le 18 décembre, quand la direction n'a accordé que 0,4 % d'augmentation après avoir octroyé 1,4 % en début d'année. Les salariés réclamaient 1 %, plus une *« prime de bon fonctionnement »* de 2 000 F. Malgré un préavis, déposé dès le 22, la direction ne daignera pas les recevoir et la grève débutera le 28 décembre. Il faudra attendre que la CGT de Spontex menace de débrayer par solidarité pour que les négociations s'engagent, le 4 janvier. Dès le lendemain un accord est trouvé : une prime reconductible chaque année de 2 000 F est accordée aux salariés, ce qui correspond à 0,3 % d'augmentation supplémentaire. *« Nous voulions 1 %, nous avons eu 0,7 % »*, résume Guy Ruel.

Si les grévistes se sont prononcés à l'unanimité pour la reprise immédiate du travail – et pour le refus de toute heure supplémentaire pour récupérer le manque à gagner, – aucun n'entend s'arrêter là. Le mouvement, insistent-ils, *« n'a rien à voir avec le plan Juppé »*. *« Nous nous sommes battus pour les salaires, mais en 1996 nous le ferons pour l'emploi »*, affirme Laurence, qui, comme tous ses collègues, s'inquiète de voir certaines machines parmi les plus modernes partir chez Spontex.

Frédéric Lemaître

La banque Indosuez change de président

GÉRARD MESTRALLET, président de la Compagnie de Suez, a annoncé vendredi 12 janvier le remplacement, à la tête d'Indosuez, de Jean-François Lepetit par un baron du groupe, Christian Maurin, président de Sofinco, filiale spécialisée dans le crédit à la consommation. Lundi 15, le conseil d'administration devrait entériner cette décision. Qui, du personnel de la banque – soumise depuis maintenant un an aux rumeurs les plus diverses –, du partant, de l'élu ou des observateurs a été le plus surpris par la tournure des événements ? Il est difficile de le dire tant ils se sont précipités au cours des tout derniers jours.

Depuis son arrivée rue d'Astorg, à l'été 1995, Gérard Mestrallet sait que le premier dossier à traiter dans son groupe est celui de la banque. En termes stratégiques comme en termes d'équipe. Malmenée sur les marchés, plombée par les dossiers immobiliers, Indosuez a vu ses résultats fondre inexorablement. Au premier semestre 1995, ils ont accusé un recul de 95 % par rapport à la même période de l'année précédente. De plus, une partie des équipes du bureau de Londres a déserté.

Depuis le départ d'Antoine Jeancourt-Galignani de la présidence d'Indosuez, le patron de la maison mère, Gérard Worms, puis son successeur, avaient pris en direct la présidence, laissant à Jean-François Lepetit, l'homme des marchés, la fonction exécutive de la banque.

STUPÉFACTION

Si ce dernier n'a pas démérité, il était quasiment écrit que la nouvelle stratégie de la banque ne serait pas menée par lui. Jusqu'au début de la semaine pourtant, Jean-François Lepetit y croyait encore. C'est donc avec stupéfaction qu'il a appris son remplacement. Le choix de Christian Maurin, quarante-huit ans, est une surprise supplémentaire. Le patron de Sofinco, la filiale la plus rentable du groupe, arrive auréolé de son succès. Il n'empêche que le monde du crédit à la consommation, *« l'épicerie bancaire »*, selon son expression, est loin d'être le même que celui d'une banque d'affaires. Il lui appartient de démontrer que son savoir-faire peut s'appliquer rue d'Astorg. La présence à ses côtés de Philippe Geslin, directeur général, et d'Alain de Korsak, numéro deux des activités de marché, lui facilitera sans doute la tâche.

Babette Stern

■ **MAYBELLINE : la société américaine de cosmétiques** grand public, sur laquelle le groupe français L'Oréal a lancé une OPA, le 10 décembre 1995 (*Le Monde* du 12 décembre 1995), avec le soutien de la direction du groupe, pourrait faire l'objet d'une surenchère par le chimiste allemand Benckiser. Dans une lettre au PDG de Maybelline, Benckiser indique, vendredi 12 janvier, que son offre serait *« matériellement supérieure »* aux 660 millions de dollars (environ 3,3 milliards de francs) offerts par le groupe français (36,75 dollars par action). Le conseil d'administration de Maybelline a décidé de ne pas répondre *« à ce stade »*, en l'absence d'offre chiffrée.

■ **IDEAL LOISIRS : le numéro un français du jouet**, qui fabrique et distribue les jouets Majorette, Solido et Idéal, a été repris par le groupe allemand Triumph-Adler de Nuremberg, ont annoncé, vendredi 12 janvier, les deux actionnaires, le fondateur du groupe, Bernard Farkas, et la société Playmates (Hongkong). Avec Ideal Loisirs (800 millions de francs de chiffre d'affaires prévisionnel en 1996), la division jouets de Triumph-Adler se hissera au deuxième rang européen avec un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de francs.

■ **GRANDE BANQUE BELGE : résultant d'une fusion** de la Générale de banque, de la BBL et du Crédit communal, une « Grande Banque belge », pourrait être créée cette année en Belgique, estimait-on, vendredi 12 janvier, de sources bancaires. *« Je n'exclus pas une fusion de la Générale de banque avec d'autres banques belges »*, a, pour sa part, déclaré Etienne Davignon, le président du conseil d'administration de la Société générale de Belgique (actionnaire principal de la Générale de banque) au quotidien *De Financieel Ekonomische Tijd*.

■ **DEUTSCHE POST : la Deutsche Post AG (service postaux allemands)** affichera un résultat d'exploitation compris entre 350 et 400 millions de marks en 1995, en hausse par rapport aux 250 millions engrangés en 1994.

France Télécom dévoile sa stratégie Internet

FRANCE TÉLÉCOM joua en son temps un rôle de pionnier dans le domaine de la télématique avec le développement du Minitel. Aujourd'hui, l'opérateur public ne veut plus se laisser distancer dans la télématique de deuxième génération, celle portée par Internet. Jean-Jacques Damlamia, directeur de la branche développement de France Télécom, a présenté vendredi 12 janvier à la presse les axes stratégiques de l'entreprise publique dans ce domaine.

Tout d'abord, France Télécom va mettre en place un système permettant de se connecter à Internet au prix d'une communication locale quel que soit le lieu d'appel. Actuellement, un usager voulant se relier à Internet doit, d'une part, payer un abonnement à son fournisseur d'accès et, d'autre part, payer le coût de la communication entre son ordinateur et le point d'accès Internet de son fournisseur.

Mais France Télécom entend se positionner elle-même sur ce marché de l'accès à Internet. Une société sera créée à cet effet dans le courant du premier semestre. Son objectif est de s'arroger 25 à 30 % de ce marché à la fin du siècle.

L'opérateur public va également continuer de développer des services en ligne. Il proposera une *« galerie marchande électronique »* dotée d'un système de paiement à l'acte, à la durée ou au forfait. Toutes les techniques possibles sont actuellement à l'étude : par carte bancaire réelle ou virtuelle, par porte-monnaie électronique. Les choix n'ont pas encore été arrêtés.

« Une seule chose est sûre, a précisé Jean-Jacques Damlamian, *nous travaillerons avec des partenaires bancaires. »* France Télécom n'entend pas faire concurrence aux établissements financiers. Globalement, Jean-Jacques Damlamian estime à 2 milliards de francs le chiffre d'affaires dérivé de ces multiples activités.

France Télécom continue néanmoins d'améliorer le service Télétel, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 6,6 milliards de francs (dont 50 % environ ont été reversés aux prestataires de services). Deux nouveaux paliers seront mis en place, avec des tarifs de 47 % (en heures pleines) à 81 % (en heures creuses), inférieurs au plus bas palier actuel du Minitel (85 centimes la minute). En outre, les prix de Télétel vitesse rapide seront alignés sur le tarif de base. Les débits des terminaux seront aussi améliorés. Il sera possible d'acheter un « bouchon » multipliant par huit le débit actuel du Minitel. Ce dispositif sera vendu 250 francs.

Le prix de la connexion

Pour se connecter à Internet au travers de France Télécom, l'usager devra composer le 36-01-13-13. Il sera alors relié au fournisseur d'accès auprès duquel il a souscrit un abonnement. Seule une communication locale lui sera facturée (entre 8 et 25 centimes, selon la tranche horaire), tandis que le prestataire d'accès versera à France Télécom une somme de l'ordre de 25 francs HT par abonné et par mois, pour l'occupation des lignes Transpac nécessaires à l'acheminement des communications. Autre possibilité, le prestataire d'accès pourra choisir de faire payer plus cher le prix de communication, quitte à baisser le coût d'abonnement (via le 36-01-14-14, facturé 37 centimes la minute), voire ne pas faire payer du tout d'abonnement (via le 36-01-15-15, facturé 1,29 franc la minute). Ces formules seront ouvertes commercialement le 15 mars.

Annie Kahn

Revue des valeurs
Semaine du 8 au 12 janvier 1996

PARIS	NEW YORK	TOKYO	LONDRES	FRANCFORT
↘ CAC 40	↘ DOW JONES	↘ NIKKEI	↘ FT 100	↗ DAX 30

PARIS
Indice CAC 40 −0,53 %

Manque de conviction

LA CONSOLIDATION qu'avait amorcée la Bourse de Paris à la fin de la semaine passée s'est poursuivie au cours de la période écoulée. Les valeurs françaises ont terminé, vendredi, en clôture pratiquement sur leur niveau d'il y a huit jours. La semaine s'achève sur un repli de 0,53 %, l'indice CAC ayant, grâce à la dernière séance, réussi à repasser au-dessus des 1 900 points à 1 907,59 points.

Au cours des deux premières séances de la semaine, la Bourse de Paris a littéralement « tourné en rond » terminant respectivement les deux journées sur un repli symbolique de 0,06 % et 0,01 % dans des volumes avoisinant 3 milliards de francs à chaque fois. Mercredi, au terme d'une séance hésitante où se sont succédé les hauts et les bas, les valeurs françaises ont baissé de façon plus sensible, abandonnant en clôture 0,32 %. La tendance était identique le lendemain, et, pour la sixième séance consécutive, la Bourse de Paris cédait du terrain. Jeudi, en clôture, l'indice CAC 40 s'inscrivait en repli de 0,64 %. Il faudra attendre la dernière séance pour voir enfin l'indice de référence évoluer dans le vert une journée durant. Au terme des transactions – tout aussi peu étoffées que les jours précédents – les valeurs terminaient sur un gain de 0,51 %.

Il ne faut pas chercher l'explication de la morosité ambiante du côté des marchés obligataires européens, qui étaient bien orientés pendant toute la semaine, mais plutôt du côté de la Bourse de New York et des perspectives économiques. Les séances de mercredi et jeudi à Wall Street – 3,5 % à elles deux – ont un instant donné quelques frissons aux autres places, ces dernières craignant que n'intervienne outre-Atlantique la *« salutaire et saine »* correction que l'on prédit depuis des mois. Par ailleurs, les différentes statistiques publiées cette semaine en France n'ont pas été de nature à améliorer le moral des boursiers.

MORAL EN BERNE

L'Insee a également relevé, vendredi, que le nombre de créations d'entreprises en France a diminué de 3 % en 1995, avec 285 000 créations, en raison du ralentissement de l'activité économique.

Les patrons révisent à la baisse leurs perspectives d'embauche, d'investissement et de résultats pour 1996, selon une enquête publiée vendredi par *l'Expansion*, notamment en raison de l'essoufflement de la croissance. Pour 1996, seuls 13 % des patrons prévoient une hausse du bénéfices de leurs entreprises, alors que 48 % envisagent une diminution. Sur la Bourse, 60 % des patrons craignent une correction d'ici à la fin 1996 et estiment que la détente monétaire ne parviendra pas à relancer la demande de crédit, ni la Bourse. Seulement 31 % d'entre eux la voient rebondir cette année.

François Bostnavaron

A nos lecteurs

Les pages hebdomadaires consacrées aux marchés financiers vont être élargies et modernisées à partir de la semaine prochaine. Trois pages au lieu de deux constitueront cet ensemble « Placements et marchés ». Une première page est destinée à offrir un service aux lecteurs, de plus en plus nombreux, qui doivent choisir un produit de placement. La deuxième page sera consacrée à la Bourse, aux actions qui auront été remarquées pendant la semaine et aux sicav, avec un classement hebdomadaire de ces dernières en fonction de leurs performances. Dans la troisième page, nos lecteurs retrouveront les quatre rubriques traditionnelles consacrées aux marchés monétaire et obligataire, à l'euromarché, à une revue des places boursières et aux matières premières.

VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	5-1-96	8-1-96	9-1-96	10-1-96	11-1-96
RM	3 442 045	2 818 592	3 764 704	3 662 188	3 385 961
Comptant R. et oblig.	17 195 255	16 486 983	19 733 449	39 849 460	17 500 462
Actions	172 443	139 127	146 658	156 487	352 832
Total	20 809 743	19 443 662	23 644 841	43 688 127	21 239 255

INDICES

	8-1-96	9-1-96	10-1-96	11-1-96	12-1-96
(base 1 000, 31 déc. 1990)					
SBF 120	1 316,79	1 318,57	1 313,13	1 315,09	1 313,28
SBF 250	1 263,96	1 267,11	1 262,13	1 268,17	1 262,73
(base 1 000, 31 déc. 1987)					
CAC 40	1 916,56	1 916,29	1 910,11	1 909,98	1 907,59

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres échangés	Valeur en KF
Société Gale A	765 536	[illegible]
Carrefour	180 777	555 645
Elf Aquitaine	2 417 930	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	365 891	[illegible]
Alcatel Alsthom	1 372 229	[illegible]
Eaux (Gle des)	1 803 482	[illegible]
L'Oréal	248 901	324 515
Saint-Gobain	657 770	[illegible]
Axa	1 504 368	505 276
L'Air liquide	474 857	454 358
BNP	1 614 975	401 968
Lyonnaise des Eaux	704 060	397 850
Total	2 337 231	[illegible]
Usinor Sacilor	7 499 922	[illegible]

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (REGLEMENT MENSUEL)

Valeurs en hausse	%
Dassault Electro	+ 23,76
Euro Disney	+ 13,08
Fives-Lille	+ 12,53
SFIM	+ 10,48
UFB Locabail	+ 10,12
Esso	+ 9,40
Dassault-Aviation	+ 9,37
De Dietrich	+ 8,66
Nordon (Ny)	+ 8,66
Cerus Europ. Réun.	+ 8,59
Strafor Facom	+ 8,46
Essilor Intl	+ 7,75
Vallourec	+ 7,50
Klepierre	+ 7,47
Valeurs en baisse	**%**
Eurotunnel	− 10,86
SGE	− 10,17
Dev. RN-P Cal. Li	− 9,11
Bazar Hôt. Ville	− 8,75
GAN	− 8,50
Lafarge	− 7,87
BNP	− 7,42
Radiotechnique	− 7,31
Bouygues	− 7,05
Bancaire (Cie)	− 6,67
Rochette (La)	− 6,45
Union Assur. Fdal	− 6,30
Saupiquet (Ns)	− 6,29
CCF	− [illegible]

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

AGROALIMENTAIRE	12-1-96	Diff.
Bongrain	2 844	+ 1,57
Danone	792	− 1,12
Eridania Béghin-Say	845	− 4,19
Fromageries Bel	4 700	+ 4,18
LVMH	1 042	− 0,09
Pernod-Ricard	289,70	− 8,65
Remy-Cointreau	154	− 4,99
Saint-Louis	1 417	+ 6,34

ASSURANCES	12-1-96	Diff.
AGF	157,20	− 4,14
AXA	320,30	− 4,84
GAN	170	− 8,50
SCOR SA	160	+ 2,56
UAP	124,50	− 3,26

BÂTIMENT ET MATÉRIAUX	12-1-96	Diff.
Bouygues	492,60	− 7,05
Ciments français	189	− 3,87
Colas	853	+ 0,82
Eiffage	712	− 4,65
Eurotunnel	6,15	− 10,86
GTM Entrepose	327,50	+ 1,79
Imétal	585	− 1,88
Jean Lefebvre	286,10	+ 1,34
Lafarge-Coppée	307,80	− 7,87
Poliet	411	− 1,73
Saint-Gobain	572	− 1,20
SGE	101,50	− 10,17

CHIMIE	12-1-96	Diff.
Air liquide	860	+ 2,34
Gascogne	414	+ 0,97
Michelin	194,90	− 8,81
Plastic-Omnium	336	− 4,13
Rhône-Poulenc A	102,30	− 5,71
Roussel-Uclaf	891	− 5,81
Sanofi	314	+ 1,95
Synthélabo	324	+ 8,96

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	12-1-96	Diff.
Bertr. Faure	132	+ 1,99
BIC	539	+ 3,85
Chargeurs	985	+ 2,08
Christian Dior	550	+ 1,85
Clarins	504	+ 3
DMC	206	+ 3
Essilor Int.	1 056	+ 7,75
Gr. André	343	+ 5,76
Oréal (L')	1 353	+ 1,34
Moulinex	72	+ 0,84
Salomon	3 010	+ 2,03
SEB	624	+ 3,81
Skis Rossignol	1 300	+ 7,36
Sommer-Allibert	1 346	− 0,82
Zodiac	855	+ 7,41

CRÉDIT ET BANQUES	12-1-96	Diff.
Bancaire (Cie)	503	− 6,67
BNP	202	− 7,42
CCF	236	− 6,01
Cetelem	902	− 3,81
Comptoir entrepr.	11,65	− 2,51
CPR	396,90	+ 1,29
Créd. fon. France	69,10	+ 1,98
Crédit local Fce	470,50	+ 1,35
Créd. lyon. CIP	241,50	− 3,01
Crédit national	392	+ 0,77
Société générale	596	− 9,55
SOVAC	571	− 4,51
UFB Locabail	424	+ 10,12
UIC	65	+ 6,59
Via Banque	149	+ 3,61

DISTRIBUTION	12-1-96	Diff.
Carrefour	3 163	+ 1,08
Casino Guichard	150,80	+ 2,84
Castorama Dubois	823	− 0,36
Comptoirs modernes	1 661	+ 0,85
Damart	3 900	+ 4,38
Docks France	786	+ 1,94
Galeries Lafayette	1 210	− 1,22
Guilbert	572	+ 0,86
Guyenne Gascogne	1 403	+ 2,33
Pinault-Print. Red.	1 066	+ 2,49
Primagaz	433	[illegible]
Promodès	1 246	− 9,69
Rexel	938	[illegible]

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	12-1-96	Diff.
Alcatel-Alsthom	422,60	[illegible]
Alcatel-Câble	374	[illegible]
CS (ex-CSEE)	207	− 2,35
Intertechnique	432,90	− 5,37
Labinal	558	+ 3,09
Legrand	789	− 2,06
Matra-Hachette	97,25	+ 0,36
Radiotechnique	266	− 7,31
Sagem SA	2 815	[illegible]
Schneider SA	175,10	[illegible]
Thomson-CSF	116,90	[illegible]

IMMOBILIER ET FONCIER	12-1-96	Diff.
GFC	385	[illegible]
Rue Impériale	3 661	[illegible]
Sefimeg	315,50	− 4,98
Simco	465	− 2,31
UIF	438	− 7,86
Olipar	–	[illegible]
Lucia	–	[illegible]
Silic	715	+ 0,42
Sogeparc	620	− 1,91
Klépierre	618	+ 7,47
Locindus	830	− 0,54
Sélectibanque	99,80	− 2,44
Unibail	505	− 0,39
Genefim	100	
Immobail	110,50	+ 1,84

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	12-1-96	Diff.
Bolloré Techno.	429,20	− 2,45
Cerus Europ. Reun.	68,20	+ 8,59
CGIP	1 090	− 0,09
Eurafrance	1 770	[illegible]
Gaz et Eaux	1 784	[illegible]
Lagardère	97,55	[illegible]
Marine-Wendel	363	[illegible]
Navigation mixte	687	[illegible]
Nord-Est	124	[illegible]
Paribas	269	[illegible]
Suez	198,40	[illegible]
Worms & Cie	241	[illegible]
Parfinance	–	[illegible]
Montaignes P. Gest.	475	[illegible]

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	12-1-96	Diff.
CarnaudMetalbox	224,10	[illegible]
Dassault Aviation	350	[illegible]
De Dietrich	244,50	[illegible]
Fives-Lille	449	[illegible]
Legris Industrie	157	[illegible]
Métaleurop	46,50	[illegible]
Pechiney CIP	186	[illegible]
Pechiney Int.	84	[illegible]
Peugeot	650	[illegible]
Renault	153	[illegible]
Strafor Facom	282	[illegible]
Valeo	231	[illegible]
Vallourec	204,80	[illegible]

MINES D'OR, DIAMANT	12-1-96	Diff.
Anglo-American	343	[illegible]
Buffelsfontein	22,20	[illegible]
De Beers	163,10	[illegible]
Driefontein	75,20	[illegible]
Gencor Limited	18,85	[illegible]
Harmony Gold	52	[illegible]
Randfontein	36,75	[illegible]
Saint Helena	37	[illegible]
Western Deep	207,30	[illegible]

PÉTROLE	12-1-96	Diff.
Elf Aquitaine	370,60	[illegible]
Esso	570	[illegible]
Géophysique	185	+ 5,05
Total	352	[illegible]
BP France	130	− 2,98
Erap-Elf	325,50	[illegible]

SICOMI OU EX-SICOMI	12-1-96	Diff.
Bail Investiss.	854	[illegible]
Interbail	260	[illegible]

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	12-1-96	Diff.
Accor	646	− 1,37
BIS	378	− 0,81
Canal Plus	938	− 1,98
Cap Gemini	131,50	− 2,44
CEP Comm.	426	+ 1,91
Club Méditerranée	428,50	+ 6,38
Eaux (Gie des)	535	+ 3,28
Ecco	825	+ 3,64
Euro Disney	12,10	+ 13,08
Filipacchi Médias	755	+ 0,53
Havas	395,40	− 0,90
Lyonnaise-Dumez	479	− 1,31
Publicis	311	+ 2
SITA	889	+ 2,89
Sligos	425	+ 5,06
Sodexho	1 544	− 0,38
Technip	360	+ 0,55
Scac Delmas	745	+ 0,67
Dauphin OTA	200	+ 2,04
OGF Omn Gest. Fin.	–	[illegible]
TF1	502	− 3,76

VALEURS À REVENU FIXE OU INDEXÉ	12-1-96	Diff.
6 % 1993-1997	101,64	+ 0,27
EDF-GDF 3 %	7 580	+ 20
CNB 5 000 F	101,30	inch.
CNB Par. 5 000 F	100,10	+ 0,09
CNB Suez 5 000 F	NC	NC
CNI 5 000 F	101,60	inch.

TOKYO
Indice Nikkei −1,85 %

Prises de bénéfice

LA BOURSE DE TOKYO a reculé cette semaine sous l'effet de prises de bénéfice après la forte hausse de la période précédente, la baisse de Wall Street ayant par ailleurs également pesé sur la tendance générale. L'indice Nikkei a perdu 381,61 points, soit 1,85 %, pour terminer à 20 287,42 points, alors qu'au cours de la semaine précédente qui comptait une séance et demie de transactions il avait progressé de 4,06 %. Après un début de semaine en baisse en raison des ventes bénéficiaires, l'indice Nikkei a enregistré une modeste hausse mardi avant de céder du terrain de façon ininterrompue jusqu'à la fin de la semaine.

Selon Paul Migliorato, analyste chez Jardine Fleming Securities, l'indice Nikkei devrait évoluer entre 20 350 et 20 600 points à court terme. Pour le représentant d'un groupe d'investissement, le Nikkei devrait tester la barre des 21 500 points à la fin du mois de mars parce que les investisseurs étrangers vont rester globalement acheteurs, tandis que les ventes des institutionnels japonais devraient se calmer. Il a ajouté que les investisseurs étrangers étaient très intéressés par les valeurs japonaises dans la perspective d'une possible reprise économique.

Indice du 12 janvier : Nikkei, 20 287,42 (contre 20 669,03) ; Topix, 1 592,21 (contre 1 632,03).

LONDRES
Indice FT 100 −1,27 %

Déprimée

LA BOURSE DE LONDRES a terminé la semaine en baisse par rapport au vendredi précédent, subissant la déprime de Wall Street, après avoir néanmoins battu un record en début de semaine. L'indice Footsie a perdu 47,2 points, soit 1,27 %, pour terminer la période à 3 657,3 points.

La Bourse avait pourtant repris lundi sous les meilleurs auspices, inspirée par Wall Street, aidée par le marché à terme et soutenue par une hausse des valeurs pétrolières en raison de la vague de froid sur la côte Est des Etats-Unis. Le Footsie battait ce jour-là son record en clôture à 3 720,6 points. Mais dès le lendemain le marché à terme se retournait car les inquiétudes concernant l'avenir du gouvernement conservateur de John Major refaisaient surface. Touché par des prises de bénéfice, le Footsie chutait de plus de 20 points. Mercredi et jeudi, le recul de la Bourse new-yorkaise entraînait Londres encore plus bas. Vendredi, une reprise de Wall Street permettait au Stock Exchange de souffler un peu. Eurotunnel a été très travaillé en fin de semaine, subissant des rumeurs de faillite puis remontant après le démenti du coprésident Patrick Ponsolle et la publication de chiffres de fréquentation rassurants. Le titre finit à 82 pence, en baisse de 5 pence.

Indice FT 100 du 12 janvier : 3 657,30 (contre 3 704,50).

FRANCFORT
Indice DAX 30 +1,05 %

En dents de scie

LA BOURSE DE FRANCFORT a connu une semaine en dents de scie qui s'est terminée sur un nouveau record historique, profitant pêle-mêle d'un afflux d'achats en provenance de l'étranger, d'un marché obligataire au zénith, ainsi que de la fermeté du dollar. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a gagné 1,05 % en cinq séances, affichant 2 356,45 points vendredi en clôture.

Selon un courtier de la BHF Bank, le marché a été suffisamment solide pour résister aux défaillances de Wall Street, grâce à l'afflux de transferts de liquidités d'investisseurs étrangers. *« Nous serons à même d'ignorer Wall Street aussi longtemps que ces transferts auront lieu (...). Mais ils risquent de s'arrêter bientôt »*, a-t-il estimé. Le marché obligataire a également été soutenu par une cascade de mauvaises nouvelles pour l'économie allemande, qui alimentent les espoirs d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt directeurs de la Bundesbank, a estimé la Commerzbank dans son rapport hebdomadaire. Les analystes de la Commerzbank estiment que l'indice DAX 30 devrait atteindre la barre des 2 500 points dans les six mois à venir, se fondant sur leur estimation d'une hausse de 15 % des bénéfices des entreprises allemandes en 1997.

Indice DAX du 12 janvier : 2 356,45 (contre 2 331,88).

NEW YORK
Indice Dow Jones −2,3 %

Chahutée

L'IMPASSE budgétaire et les craintes d'un ralentissement de la croissance dans le secteur de la haute technologie ont pour la deuxième semaine consécutive fait chuter Wall Street. L'indice Dow Jones a perdu 120,31 points (−2,3 %) pour tomber vendredi à 5 061,12, son plus bas niveau depuis le 24 novembre 1995.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les obligations du Trésor à 30 ans, principale référence, a grimpé à 6,16 % vendredi contre 6,04 % la semaine précédente. Ce renversement de tendance sur le marché obligataire a été provoqué par la suspension mardi après-midi des négociations budgétaires entre la Maison Blanche et le Congrès. Les marchés financiers ont été encore plus ébranlés mercredi par les déclarations du président de la Chambre des représentants, Newt Gingrich, selon lesquelles il a été estimé *« possible »* qu'il n'y ait *« pas d'accord sur le budget avant novembre 1996 »*, date de l'élection présidentielle américaine. *« La combinaison de la hausse des taux d'intérêt dérivant de l'impasse budgétaire et des inquiétudes sur les résultats financiers des entreprises »* a été *« mortelle »* pour le marché boursier, a affirmé David Shulman, responsable chez Salomon Brothers. Pour les analystes, les liquidations massives dans la haute technologie ne sont pas complètement justifiées par des éléments de fond. Les ventes de semi-conducteurs devraient en effet augmenter de 29 % en 1996, celles de téléphones cellulaires devraient gagner 40 % et celles d'ordinateurs personnels 15 % à 20 %, selon les prévisions de l'industrie.

Indice Dow Jones du 12 janvier : 5 061,12 (contre 5 181,43)

COURS DE CLÔTURE D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

NEW YORK — Les valeurs du Dow Jones

En dollars	12/1	5/1
Alcoa	51	55,38
Allied Signal	49,63	48,75
American Express	39	41
AT & T	65,75	66,88
Bethlehem	14,50	14,75
Boeing Co.	77,75	78,50
Caterpillar Inc.	58,50	61
Chevron Corp.	52,63	55,38
Coca-Cola Co.	72,75	74,63
Disney Corp.	60	61,63
Du Pont Nemours & Co.	71,50	72,88
Eastman Kodak Co.	66,63	68,88
Exxon Corp.	79,38	83,38
Gen. Electric Co.	70,25	72,88
Gen. Motors Corp.	49,13	50,38
Goodyear T & Rubbe.	43,88	43,88
IBM	86,38	88,63
Intl Paper	38,38	38,75
J.P. Morgan Co.	76,25	77,63
McDonald's Corp.	44,38	45
Merck & Co. Inc.	62,25	63
Minnesota Mng & Mfg	65	67,50
Philip Morris	90,25	89,75
Procter & Gamble C	85,38	87,38
Sears Roebuck & Co.	43,13	42
Texaco	76,25	80,38
Union Carb.	39,75	38,63
Utd Technol.	92,88	93
Westingh. Electric	17,88	18
Woolworth	10,75	12,25

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

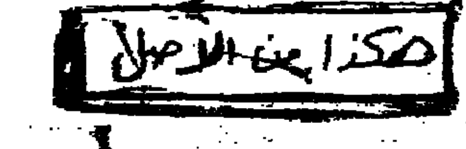
En livres	12/1	5/1
Allied Lyons	5,35	5,51
Barclays Bank	7,51	7,71
BAT Industries	5,49	5,57
British Aerospace	8,35	8,05
British Airways	4,89	4,98
British Gas	2,44	2,51
British Petroleum	5,22	5,39
British Telecom	3,61	3,42
BTR	3,33	3,31
Cadbury Schweppes	5,35	5,49
Eurotunnel	0,82	0,88
Glaxo	8,76	8,88
Grand Metropolitan	4,48	4,48
Guinness	4,83	4,85
Hanson Plc	2,03	2,01
Great Ic	6,71	6,87
HSBC	9,80	9,98
Imperial Chemical	8,08	8,13
Lloyds Bank	8,48	8,47
Marks & Spencer	4,32	4,32
National Westminst.	6,35	6,54
Peninsular Orienta.	4,75	4,83
Reuters	6	6,08
Saatchi & Saatchi	0,91	0,92
Shell Transport	8,47	8,66
SmithKline Beecham	7,65	7,19
Tate and Lyle	4,62	4,79
Unilever Ltd	13,17	13,58
Wellcome	10,88	10,88
Zeneca	12,30	12,65

FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

En deutschemarks	12/1	5/1
Allianz Holding N	2 886	2 874
BASF AG	345,38	334,40
Bayer AG	414,70	395,80
Bay Hyp & Wechselbk	36,45	37,68
Bayer Vereinsbank	42,95	44,10
BMW	798	780
Commerzbank	347,30	351
Continental AG	21,65	20,83
Daimler-Benz AG	751	743,80
Degussa	519,70	495
Deutsche Babcock A	131,88	133,50
Deutsche Bank AG	69,35	70,77
Dresdner BK AG FR	37,70	38,53
Henkel VZ	539	549
Hoechst AG	315,30	395,80
Karstadt AG	636	612
Kaufhof Holding	467,50	468,50
Linde AG	882	864
DT. Lufthansa AG	208	213,50
Man AG	424,90	406
Mannesmann AG	484,50	476,50
Mettallges AG	34,75	32,22
Preussag AG	426	423
RWE	543	534,25
Schering AG	98,52	96,85
Siemens AG	809	795,10
Thyssen	278,80	276,50
Veba AG	68,35	62,29
Viag	606	602,80
Weflag AG	740	775

TOKYO — Sélection de valeurs du Nikkei

En yens	12/1	5/1
Akai Elec.	363	386
Bank of Tokyo	1 800	1 850
Bridgestone	1 650	1 690
Canon	2 010	2 130
Daiwa Sec.	1 560	1 680
Fuji Bank	2 340	2 390
Hitachi Ltd	1 010	1 100
Honda	2 180	2 350
Japan Airlines	682	689
Kirin Brew	1 180	1 270
Kobe Steel	328	345
Matsushita El.	1 720	1 770
Mitsubishi Corp.	1 220	1 330
Mitsui Marine	779	802
Nikko Sec.	1 320	1 420
Nintendo	8 250	8 100
Nippon Steel	360	369
Nissan	818	820
Nomura Sec.	2 270	2 400
NTT	867 000	859 000
Pioneer	1 990	1 960
Sanyo	622	667
Sega Enterprises	5 480	5 720
Sharp	[illegible]	1 720
Sony	[illegible]	6 780
Sumitomo Bk	[illegible]	2 280
Suzuki Motors	1 200	1 250
Toshiba	828	863
Toyota	2 210	2 290
Yamaichi Sec.	[illegible]	896



Crédits, changes et grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Le prix de la garantie de l'Etat

QUE VAUT LA GARANTIE de l'Etat ? Entendons-nous *bien. La signature* de la France est une des plus respectée du monde, et ce n'est pas de cela dont il s'agit. La question qui se pose est celle du coût d'un emprunt d'un établissement public, bardé de tous les privilèges et assurances inimaginables, selon qu'il bénéficiera *ou* non de la garantie explicite de la République française. De nombreuses enquêtes sont actuellement menées à ce sujet auprès des investisseurs internationaux qui donnent des résultats assez surprenants. Tous les professionnels attachent du prix à la garantie, *mais dans* des proportions très variées. Un sondage récent montre que les avis divergent dans une fourchette de 2 à 20 centimes de rendement ; si par exemple un emprunt garanti devait rapporter du 6 %, certains se contenteraient de 6,02 % dans le cadre d'un emprunt *non garanti*, alors que d'autres exigeraient jusqu'à 6,20 %.

De telles consultations ont pour but de préparer la voie aux grandes émissions de ce printemps destinées à financer le déficit de la sécurité sociale. Rien n'a encore été officiellement *annoncé* quant aux modalités de ces opérations, mais la plupart des spécialistes estiment qu'il sera nécessaire de faire appel au marché international des capitaux et de lancer une ou plusieurs transactions libellées *en* devises étrangères. On sait que le débiteur ne sera pas l'Etat lui-même mais un établissement public. Il y a une semaine encore, on pensait généralement pouvoir se passer de la garantie. On en est moins sûr à l'heure actuelle. Les investisseurs se montrent difficiles, échaudés qu'ils sont par le nouvel et surprenant effondrement des cours des obligations du Crédit foncier de France.

Quoi qu'il *en soit de la Sécurité* sociale, le marché international s'apprête, de toute façon, à accueillir sous peu une émission garantie dont le bénéficiaire sera la Banque française du commerce extérieur. L'affaire devrait porter sur 500 millions de deutschemarks, soit le montant total de deux emprunts anciens qui auraient encore eu un et deux ans à courir mais qui ont été dénoncés. Lorsque ces emprunts anciens ont été contractés, les taux d'intérêt étaient beaucoup plus élevés qu'aujourd'hui, et leur remplacement permettra de faire une économie importante. En même temps, il sera possible de prolonger un peu la durée du financement, allant au-delà de 1998. Seules deux entreprises françaises ont actuellement le privilège d'émettre des emprunts étrangers garantis, la BFCE et la Caisse française de développement, dans les rares cas où elles agissent pour le compte de l'Etat.

L'emprunt de la BFCE représentera la première euro-émission en marks de l'année du débiteur français. Le marché allemand a connu une activité époustouflante depuis le début du mois, une gamme très étendue d'emprunteurs s'y sont procurés des ressources par milliards de deutscemarks. On y a vu plusieurs pays européens de premier plan aussi bien que des Etats d'Amérique du Sud dont le crédit est discuté. Le calendrier de la troisième semaine de janvier est tout aussi chargé. Souhaitant lui épargner la vive concurrence qui s'exerce dans le domaine des durées de quatre à dix ans, les banques conseillent à la BFCE de retenir une échéance de trois ans qui lui permettrait d'obtenir d'ex*cellentes conditions.*

Un même souci d'éviter la confrontation dans un compartiment encombré a conduit, ces derniers jours, la Banque européenne d'investissement à lancer l'opération la plus remarquable de ce début d'année. Cette organisation cherchait un énorme montant de deutschemarks pour une durée de dix ans. Elle est parvenue à ses fins en faisant un détour par le marché de la devise néerlandaise, où elle a offert en souscription pour 2,5 milliards de florins d'euro-obligations. Sa proposition a été couronnée de succès.

Christophe Vetter

DEVISES ET OR

Le dollar à l'aveuglette

LA CONFIRMATION des difficultés de l'économie allemande n'a guère affecté, cette semaine, le deutschemark. Malgré l'annonce d'une forte progression du chômage en Allemagne au mois de décembre, d'un dérapage du déficit public en 1995 (3,6 % du produit intérieur brut) et des sombres perspectives de croissance pour cette année (1 % seulement, selon l'institut de conjoncture berlinois DIW), la monnaie allemande est restée ferme face à l'ensemble des devises européennes. Le mark s'échangeait vendredi soir 13 janvier à 3,4280 francs, 2,23 livres sterling et 1 092 lires italiennes. *S'il a cédé un peu de terrain* face au dollar, à 1,4410 mark, ce repli résulte pour l'essentiel du rebond de la monnaie américaine face à la devise japonaise (105,10 yens).

Ce dernier reste toutefois très fragile, en raison de l'impasse budgétaire américaine. De surcroît, l'absence de publication d'indicateurs économiques aux Etats-Unis, pour cause de fermeture des services fédéraux chargés de les établir, fait que le dollar donne l'impression de monter à l'aveuglette. C'est ainsi que la parution des statistiques du commerce extérieur américain au mois d'octobre, déterminante pour l'évolution du billet vert, initialement prévue le 20 décembre, aura finalement lieu mercredi 17 janvier.

Un repli du deutschemark serait pourtant aujourd'hui le bienvenu. Comme le soulignent les économistes de Louis Dreyfus Finance, *« le modèle allemand reposait en grande partie, dans les années 80, sur une amélioration régulière de la compétitivité réelle. L'appréciation nominale continue du mark contre les monnaies de ses principaux partenaires était continuellement compensée par un différentiel d'inflation très favorable à l'Allemagne. Depuis 1992, la désinflation mondiale et les conséquences de la réunification sur l'inflation allemande ont inversé ce phénomène et la compétitivité des prix des exportations allemandes est régulièrement érodée par l'appréciation du mark ».*

Les malheurs de l'économie allemande pourraient toutefois constituer, selon certains analystes, un facteur de stabilité sur le marché des changes européen. L'Allemagne n'étant plus en position de force pour imposer à ses partenaires le strict respect des critères de convergence imposés par le traité de Maastricht, la naissance de l'euro s'en trouverait facilitée, ce qui favoriserait la hausse des monnaies européennes réputées faibles face à un deutschemark voué à disparaître.

P.-A. D.

L'OR

	Cours 5-1	Cours 12-1
Or fin (kg barre)	62 300	62 400
Or fin (en lingot)	62 950	63 000
Pièce française (20 F)	362	366
Pièce française (10 F)*	376	355
Pièce suisse (20 F)	362	363
Pièce latine (20 F)	360	361
Pièce tunisienne (20 F)*	355	362
Souverain	457	459
Souverain Elisabeth II*	455	461
Demi-souverain*	252	270
Pièce de 20 $	2 245	2 260
Pièce de 10 $	1 360	1 360
Pièce de 5 $*	640	625
Pièce de 50 pesos	2 325	2 330
Pièce de 20 marks*	446	446
Pièce de 10 florins	373	377
Pièce de 5 roubles*	267	267

* Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 5 AU 12 JANVIER

DEVISE	New York		Paris		Zurich		Francfort		Bruxelles		Amsterdam		Milan		Tokyo	
	12-1	5-1	12-1	5-1	12-1	5-1	12-1	5-1	12-1	5-1	12-1	5-1	12-1	5-1	12-1	5-1
Livre	1,5468	[illegible]	7,6465	[illegible]	1,7965	1,7984	2,2309	2,2311	45,8544	45,8631	2,4983	2,4979	2433,40	2450,58	162,90	[illegible]
$ E.U.	–	[illegible]	4,9460	[illegible]	1,1620	1,1595	1,4430	1,4485	29,66	29,57	1,6160	1,6185	1574	1580	105,37	104,85
Franc français	20,2184	[illegible]	–	–	23,4937	23,5369	29,1751	29,1992	5,9968	6,0022	32,67287	32,69095	318,2370	320,7145	21,33425	21,30408
Franc suisse	86,0585	[illegible]	425,6454	[illegible]	–	–	124,1824	[illegible]	25,5250	25,5024	1,39071	1,38896	1354,5611	[illegible]	90,57396	[illegible]
Deutschemark	69,3001	[illegible]	342,7581	[illegible]	80,5267	[illegible]	–	–	20,5544	20,5561	111,98891	111,9569	1090,7931	1098,3464	73,32146	72,88843
Franc belge	3,3715	[illegible]	16,6757	16,6605	3,9177	3,9012	4,8651	4,8647	–	–	5,4484	5,44640	53,06611	53,48253	3,55260	3,54542
Florin	61,8812	[illegible]	306,0644	[illegible]	71,9059	71,9963	89,2946	89,3281	18,3540	18,3608	–	–	974,0099	981,8618	65,20421	64,10400
Lire italienne	0,00635	[illegible]	3,1423	[illegible]	0,7382	[illegible]	0,9168	[illegible]	1,8844	1,8715	1,026684	1,019308	–	–	0,066943	0,066361
Yen	0,949037	[illegible]	4,693936	[illegible]	1,102781	1,105866	1,369460	1,371988	28,148429	–	1,533643	1,536004	14,937838	15,009146	–	–

MARCHÉS MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La Bundesbank sous pression

TOUS LES REGARDS se tournent, une fois encore, vers Francfort, siège de la Bundesbank. La banque centrale allemande va-t-elle prendre en compte les nouveaux signes de ralentissement de la croissance outre-Rhin et réduire à nou*veau ses taux directeurs ?*

Les statistiques du chômage publiées lundi 8 janvier ont provoqué un véritable choc outre-Rhin, mais aussi dans les autres pays européens, où l'Allemagne fait figure d'élève modèle. Le taux de chômage a fortement augmenté, à 9,9 %, au mois de décembre, après *9,3 %* en *novembre.* Cette brusque envolée a confirmé le ralentissement de l'économie allemande, intégré depuis longtemps par les investisseurs sur les marchés obligataires. Le rendement du Bund (emprunt d'Etat allemand) à dix ans s'est détendu de 6,70 % à 5,90 % depuis le mois d'octobre. Après la publication des statistiques du chômage, la pression, émanant notamment des milieux industriels allemands, est devenue très forte pour que la Bundesbank procède, dans les plus brefs délais, à un nouvel assouplissement de sa politique monétaire.

Les opérateurs des marchés financiers se montrent à cet égard relati*vement optimistes.* Selon les cours des contrats à terme sur l'euromark, qui reflètent leurs anticipations, ils prévoient des taux à trois mois à 3,3 % à la fin du mois de juin en Allemagne (contre 3,6 % aujourd'hui), ce qui exigerait une réduction du taux d'escompte de la Bundesbank, fixé à *3 % depuis le 14 décembre.*

De nombreux économistes écartent pourtant un tel scénario. La première raison est que la Bundesbank ne croit pas à l'efficacité des baisses de taux d'intérêt pour lutter contre la surévaluation du deutschemark, dont elle reconnaît toutefois *l'impact négatif* sur la *compétitivité* de l'économie allemande. Autre frein : la banque centrale allemande attendra sans doute plusieurs mois afin d'étudier précisément l'impact de la réduction d'un demi-point de ses taux directeurs qu'elle a décidée à la mi-décembre. En agissant trop *précipitamment, la Bundesbank* donnerait au contraire l'impression qu'elle cède à la panique, ce qui nuirait à sa crédibilité et contribuerait à inquiéter les investisseurs. Ces derniers comprendraient d'autant moins une action rapide de la Bundesbank qu'ils sont habitués à ce que, en Allemagne, détente monétaire rime avec rigueur budgétaire. Or les dernières statistiques ont montré un dérapage inquiétant des déficits publics sans que le gouvernement annonce des mesures précises pour y mettre un terme.

LA PENTE RAIDE DES TAUX

Dans ce contexte, la Bundesbank peut craindre que son *« laxisme »* monétaire ne se révèle contre-productif et ne se traduise par une désaffection des investisseurs à l'égard des emprunts d'Etat allemands. Un tel scénario serait néfaste au finance*ment de l'économie outre-Rhin,* principalement référencé sur les taux d'intérêt à long terme. Hans Tietmeyer et ses collègues ne veulent pas courir le risque, par une action prématurée, d'accentuer la pente de la courbe des taux allemands, déjà particulièrement raide. L'écart entre les taux d'intérêt à court et à long terme s'établissait vendredi à 2,3 % en Allemagne contre 0,5 % aux Etats-Unis. Cette comparaison ne peut que déplaire à la Bundesbank dans la mesure où elle semble signifier que les investisseurs internationaux font davantage confiance à la Réserve fédérale *américaine qu'à elle-même pour* maintenir l'inflation à un bas niveau au cours des dix prochaines années.

Plus fondamentalement, la Bundesbank ne croit pas que l'économie allemande soit confrontée à un processus déflationniste-à-la-japonaise. Elle n'a donc pas de raisons d'utiliser l'arme monétaire de façon aussi brutale que l'a fait la Banque du Japon (le taux d'escompte nippon a été réduit à 0,5 %), d'autant que le système bancaire allemand reste solide. Résumant la pensée sans doute dominante au sein de la banque centrale allemande, Franz-Christoph Zeitler, membre du conseil central, a estimé que *« toute une série de facteurs fondamentaux suggèrent que l'économie va reprendre son souffle et qu'une rupture* [de la croissance] *n'est pas à craindre ».* Selon lui, l'industrie allemande, fortement exportatrice, devrait profiter cette année de la croissance du commerce mondial, de la consolidation du dollar face au deutschemark et d'une progression de la consommation privée, encouragée par les allègements d'impôts.

Dans cet environnement, les économistes parient pour une détente monétaire d'ampleur modeste au cours des prochains mois en Allemagne. Selon eux, la Bundesbank se contentera d'abaisser, très progressivement, le taux de ses prises en pension – le REPO –, qui détermine directement l'évolution des rendements de marché. Le « tempo » aurait été donné dès mercredi, *avec la baisse symbolique du REPO,* réduit de 3,75 % à 3,73 %. Ce taux pourrait être ramené à 3,5 %, selon les spécialistes de la banque américaine JP Morgan, à la fin du premier trimestre. C'est seulement à cette date, si la progression des prix et des agrégats monétaires reste favorable, que la Bundesbank pourrait décider une action plus énergique sous la forme d'une baisse de son taux d'escompte et de son taux Lombard.

En attendant cet éventuel heureux événement, la Banque de France devra utiliser au mieux le maigre potentiel de baisse des taux directeurs qui lui reste. Les analystes estiment qu'elle dispose, à court terme, d'une marge de réduction d'environ 0,5 % de son taux d'appel d'offres, aujourd'hui fixé à 4,45 % et qui est étroitement corrélé à celui des prises en pension allemand. L'institut d'émission français devra donc faire *preuve de beaucoup de doigté pour* préserver l'ambiance de détente monétaire dans laquelle les agents économiques se sont habitués à vivre depuis plusieurs mois et qui a permis de réduire au silence des détracteurs de la politique du franc fort.

Sur le marché obligataire français, la SNCF n'a pas eu à souffrir de ses récentes difficultés et de son avenir incertain. Sous la direction du Crédit agricole, elle a levé aisément, à un prix très honorable (le rendement des titres s'est inscrit à 0,12 % seulement au-dessus de celui des emprunts d'Etat) 3 milliards de francs d'obligations d'une durée de onze ans.

Pierre-Antoine Delhommais

MATIF

Echéances 12-1	Volume	Dernier prix	Plus haut	Plus bas	Premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	134 225	[illegible]	121.54	121,28	121,46
Juin 96	1 097	121,78	121,92	121,78	121,90
Sept. 96	131	120,88	120,80	120 68	120,80
Déc. 96	–	[illegible]	–	–	–
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	38 357	95,08	95,17	95,06	95,14
Juin 96	10 815	95,35	95,43	95,35	95,41
Sept. 96	5 217	[illegible]	95,50	95,43	95,48
Déc. 96	2 519	95,34	95.43	95.34	95,42
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	2 330	91,40	91,44	91,20	91.32
Juin 96	–	–	–	–	–

MATIÈRES PREMIÈRES

Tristes tropiques, précieux métaux

LES PRODUITS tropicaux traversent une période morose. Ce n'est pas le désespoir absolu – les tendances fondamentales ne sont pas si mauvaises – mais les cours évoluent comme si *toute perspec*tive favorable leur était enlevée. Et le phénomène demeure à peu près identique pour le cacao, le café, et même le caoutchouc qui a pourtant connu il n'y a pas si longtemps des jours meilleurs.

Le cacao semble pris de timidité. Les cours ont *progressé* non sans hésitations jusqu'à 915 livres la tonne. *« C'est un niveau raisonnable pour les pays fournisseurs,* juge un opérateur de chez Tardivat International, *même s'il n'a pas vraiment de quoi se réjouir. »* Les négociants dans leur ensemble affirment que tous les pays producteurs sont sur le marché, qu'il s'agisse de « gros calibres » comme la Côte-d'Ivoire (près d'un million de tonnes) ou de pays considérés comme plus marginaux, à l'exemple du Ghana (300 000 tonnes). *« Le grand jeu consiste à anticiper sur la récolte prochaine »,* affirme un autre opérateur qui ne souhaite pas être cité.

Or les analystes prévoient une récolte record de cacao pour l'année à venir. Les rumeurs à ce propos se contredisent : d'autres n'hésitent pas à expliquer que le cacao entre dans sa sixième année de déficit. Mais les déficits n'ont plus guère d'impact sur les cours, surtout lorsque ceux-ci s'établissent à « seulement » 100 000 tonnes. D'autres négociants arguent encore que les stocks s'accumulent. En vérité, ils s'établissent à moins d'un million de tonnes, soit quatre mois et demi de consommation, un chiffre dérisoire au regard d'autres matières premières. Mais dans ce marché sans boussole les chutes de prix s'expliquent a posteriori, tout ce qui pourrait les augmenter est ignoré.

Ainsi d'une étude néerlandaise sur le broyage du cacao aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne : on y lit que la consommation des Pays-Bas a augmenté de 6,24 % et celle de la Grande-Bretagne de 15,6 %. Même si les broyages en Allemegne ont diminué de 11 % en 1995 (par rapport à 1994), ces statistiques pouvaient alimenter un éventuel optimisme des courtiers.

RÉUNION À LONDRES

Les fluctuations du café se révèlent tout aussi étranges. Après des semaines de chute vertigineuse, les cours se sont un peu renchéris sans que de nouvelles informations ne le justifient. La tonne de café se *vendait* cette semaine *entre 1 750 et* 1 800 dollars la tonne, soit une hausse de près de 100 dollars par rapport à la semaine dernière. L'Association des producteurs de café (APPC) se réunira le 15 janvier au Brésil, puis le 23 janvier à Londres, afin de mettre en place un nouveau plan de réduction susceptible de soutenir les cours. Mais ce calendrier était déjà connu des opérateurs il y a au moins quinze jours. Ils ne l'avaient pas pris très au sérieux, mais le considèrent avec plus de respect aujourd'hui. Ils savent que les pays fournisseurs nourrissent des opinions divergentes sur la question : le Costa Rica a déjà annoncé qu'il allait demander aux autres exportateurs la suspension pure et simple des ventes. Les Africains se sont prononcés pour une limitation drastique sans préciser le quota qu'ils envisageaient d'exporter. Par contre, un responsable colombien a mis en garde ses homologues contre une limitation trop sévère des ventes.

Le programme mis en place en 1995 s'est en définitive révélé onéreux et inefficace, estime-t-il. Les pays consommateurs ne sont pas très inquiets : même si les pays fournisseurs de café lançaient un nouveau plan – entreprise des plus hasardeuses –, les torréfacteurs se retireraient aussitôt du marché pour faire échouer ce plan. Une donnée climatique pourrait toutefois inverser la tendance baissière (en dépit du renchérissement de cette semaine) : la vague de froid qui touche le Mexique, sixième producteur mondial. Les opérateurs savent pertinemment que les caféiers sont des arbustes fragiles, sensibles au froid. Ils ont également bonne mémoire : ils se souviennent des gels catastrophiques, d'ailleurs responsables de l'explosion des cours à cette époque, qui ont sévi au Brésil en 1994.

Sans plus de raisons, la nouvelle année continue à sourire aux métaux précieux. Quelques fonds d'investissement américains, organismes de haute spéculation qui parient sur le court terme, ont décidé de *« miser sur l'or ». « L'or n'est plus un métal terne,* estime un analyste. *Il a retrouvé sa valeur mystique et mystérieuse. »* Mystérieuse, en effet, cette nouvelle poussée – l'once vaut actuellement près de 400 dollars – qui n'est étayée par aucun nouvel élément favorable. Bien sûr, l'argent, sur les ailes de l'or, a grimpé à son plus haut sommet depuis septembre : l'once se vendait 5,55 dollars, celle de platine 415 dollars.

Marie de Varney

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	12-1	11-1
Dow Jones comptant	225,82	226,66
Dow Jones à terme	321,61	323,28
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	2 620	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2 538	[illegible]
Aluminium comptant	1 633,50	1 629
Aluminium à 3 mois	1 622,50	1 627
Plomb comptant	700	699
Plomb à 3 mois	692	698
Etain comptant	6 320	[illegible]
Etain à 3 mois	6 342	6 375
Zinc comptant	1 018,50	1 022
Zinc à 3 mois	1 040	1 041,50
Nickel comptant	7 680	[illegible]
Nickel à 3 mois	7 750	7 725
MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent à terme	–	–
Platine à terme	415	415
Palladium	–	–
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	–	–
Maïs (Chicago)	3,61	–
Graine soja (Chicago)	–	–
Tourt. soja (Chicago)	–	–
P. de terre (Londres)	200	200
Orge (Londres)	115,60	–
SOFTS		
Cacao (New York)	–	–
Café (Londres)	1 935	–
Sucre blanc (Paris)	1 555,52	–
OLÉAGINEUX, AGRUMES		
Coton (New York)	0,82	–
Jus d'orange (New York)	1,17	–

AUJOURD'HUI

SPORTS

TENNIS Monica Seles, qualifiée samedi 13 janvier pour la finale du Tournoi de Sydney, apparaît comme la favorite des Internationaux d'Australie qui se disputent à Melbourne du 15 au 28 janvier. ● INVAINCUE à Flinders Park où elle fut trois fois championne (1991, 1992, 1993), l'Américaine est tête de série nº 1, en l'absence de Steffi Graf, qui vient de subir une opération au pied. ● LE TIRAGE AU SORT, qui a placé la tenante du titre, Mary Pierce (nº 4), dans le bas du tableau, permet à celle-ci d'espérer la rencontrer en finale. ● DANS UN ENTRETIEN accordé au *Monde*, la Française affirme en effet qu'elle aborde la saison avec sérénité et joie. ● VICTORIEUSE à Melbourne en 1995, Mary Pierce avait déçu dans les trois tournois du Grand Chelem suivants, éliminée dès son entrée aux Masters de New York, à Hambourg et à Philadelphie.

« Mon objectif reste de devenir numéro un mondial »

La Française Mary Pierce, tenante du titre des Internationaux d'Australie, vient de traverser une saison difficile. Dans un entretien au « Monde », elle affirme qu'elle revient à Melbourne avec une confiance renouvelée

ENTRAÎNEMENTS RYTHMÉS en force et en sourires, Mary Pierce revient en pleine forme et apparait mûrie, plus sereine. Elle qui s'en était allée piteuse à la fin de l'année est bien décidée à garder son titre des Internationaux d'Australie et, par la suite, faire mieux qu'en 1995.

Après sa victoire à Melbourne sur Arantxa Sanchez-Vicario, son tennis s'est étiolé et Mary Pierce a accumulé les défaites et les déceptions. Dix longs mois de frustrations pour celle qui rêvait de venir cueillir un nouveau titre du Grand Chelem à Roland-Garros. Elle n'y dépassa pas le quatrième tour. A Wimbledon, elle fut dominée dès le deuxième tour ; puis elle quitta l'US Open au bout de trois matches. Une victoire, en finale du tournoi de Tokyo, contre la même Arantxa, en septembre, ne l'a pas consolée de sa saison. Séparée de son entraîneur, Sven Groeneveld, Mary Pierce vient de reprendre les études qu'elle avait abandonnées, dans ses fatigues de 1995. Vendredi 12 janvier, à Melbourne, la tête de série numéro 4 a accueilli le tirage au sort avec gourmandise. Il lui permet d'espérer une rencontre en finale avec Monica Seles, tête de série numéro 1..., comme l'était Arantxa Sanchez-Vicario quand Pierce l'avait dominée en finale à Melbourne en 1995.

– « Quelle impression vous donne votre retour sur un central où vous avez gagné le premier tournoi du Grand Chelem de votre carrière ?

– Quand j'y suis revenue, mardi, pendant les cinq premières minutes j'ai pensé à la finale et les images se sont bousculées. Après, je me suis dit qu'il fallait se concentrer sur cette quinzaine et oublier pendant quelque temps. Je pense que ce sera facile parce que cette victoire est à moi, c'est un souvenir que je garderai toute ma vie.

– Qu'espérez-vous du tournoi 1996 ?

– D'abord, il y a l'Australie. J'aime y revenir. Les gens y sont sympathiques et tout contribue à ce que je m'y sente détendue. Surtout, je suis bien préparée, je joue bien. J'arrive avec le même état d'esprit que l'an dernier. Je n'attends rien de moi-même et je ne veux pas m'imposer de pression. Bien sûr, je veux aussi gagner. Je souhaiterais arriver jusqu'à la finale et je voudrais y rencontrer Monica Seles. J'adore jouer contre des meilleures joueuses que moi.

– Quel bilan tirez-vous de votre saison 1995 ?

– Cela aura été une saison intéressante. J'ai gagné un tournoi du Grand Chelem, je suis rentrée parmi les meilleures joueuses mondiales, et cela, ce n'est pas si mal. Bien sûr, je suis sans doute allée un peu vite. J'ai tellement bien commencé l'année en gagnant en Australie... Alors, les gens se sont mis à beaucoup attendre de moi, en disant : « Vous voyez, Mary Pierce, elle commence à bien jouer, elle peut remporter des tournois. » Après, j'ai connu des moments



MARY PIERCE

moins heureux, je n'ai plus fait grand-chose et cela a été difficile mentalement. Pourtant, je continuais de jouer et de travailler dur. Je me suis fatiguée, j'ai été malade, puis blessée. C'était de plus en plus difficile car mon jeu exige que je sois à 100 % de ma forme physique. Alors, certains se sont éloignés. Quand on joue bien, on a plein d'amis. Quand on perd, les gens ne sont plus là. J'ai accepté tout cela et j'ai beaucoup réfléchi. Dans les moments difficiles, on apprend le plus de soi-même, et sur son tennis.

– Vous vous êtes séparée de votre entraineur, Sven Groeneveld ?

– Ce n'était plus comme avant, il n'y avait plus l'intensité, l'entente des débuts. Aujourd'hui, je m'entraîne avec Jose Rincon, mon préparateur physique, avec qui je vais travailler toute l'année. Nick Bollettieri est avec moi en Australie. Mon *sparring partner* pour le tournoi vient de Melbourne.

– Avez-vous privilégié des compartiments de votre jeu ?

– J'ai plus travaillé ma montée au filet, le service et le retour. Ce coup me faisait défaut à la fin de l'année, et il est indispensable dans mon jeu puissant. J'ai changé de diététique en juin l'an dernier. Je suis gourmande. J'avais tendance à manger trop de sucres et de sucres lents et je manquais de protéines. Du coup, je me sens mieux. Pour bien jouer, j'ai besoin de me sentir forte.

– Comment abordez-vous cette nouvelle saison ?

– J'ai grandi. Parce que j'ai beaucoup appris, cela va être une saison intéressante. Elle est ouverte et je la veux pour moi. Aujourd'hui, je sais ce dont j'ai envie et comment je parviendrai à réaliser mes rêves. J'ai compris qu'il n'y avait pas de secret. Je sais que je dois bien manger, me coucher tôt, parce que je suis une joueuse de tennis de haut niveau et que j'aime cela. Avant, j'étais une joueuse de tennis, mais je n'en étais pas complètement fière. Aujourd'hui, je me regarde jouer et j'accepte que ce soit ma vie. Dans les cinq, six, sept huit prochaines années, je vais jouer au tennis et après cela je pourrai faire ce que je veux, faire la grasse matinée, par exemple !

» Mon but reste de gagner Roland-Garros et d'être la première joueuse mondiale, mais je ne suis plus pressée. Ce sera cette année, dans deux ans, dans quatre ans : je sais que je le ferai au moins une fois dans ma vie. Je suis aussi très fière de compter parmi l'équipe de France qui disputera les Jeux olympiques d'Atlanta en 1996.

– Travaillez-vous toujours autant ?

– J'ignore pourquoi les gens pensent que je travaille moins qu'avant. Je consacre trois à sept heures par jour au tennis.

– Que vous manque-t-il pour être numéro un mondiale ?

– Toutes les joueuses qui sont dans les dix meilleures mondiales peuvent être numéro un mondiale. Pour y parvenir il faut se montrer la plus constante, la plus forte mentalement, physiquement, posséder un bon jeu, complet. Il faut aussi être capable de vivre avec ce but. Travailler tous les jours, tout en trouvant des temps de répit pour essayer de se laisser vivre un peu.

– Vous allez avoir vingt et un ans le 15 janvier. Vous semblez avoir très bien digéré toutes les péripéties de la séparation d'avec votre père pendant l'année écoulée. Est-ce du courage ou de l'optimisme ?

– Il faut avoir un peu de tout. Il faut savoir ne pas oublier tout en sachant mettre parfois ces choses de côté. Cela n'a pas été facile. Je me suis souvent dit que j'étais jeune, que j'avais ma vie devant moi. L'an dernier, d'ailleurs, je n'avais pas très envie d'avoir vingt ans. Vingt et un ans, ça va, même si je pense, parfois, que j'en ai toujours quinze. Et si j'ai aussi quelquefois l'impression d'avoir quarante ans parce que j'ai beaucoup voyagé. »

Propos recueillis par Bénédicte Mathieu

Un enfant guinéen tué par un motard du Grenade-Dakar

UNE FILLETTE guinéenne de trois ans a été mortellement blessée par un motard au cours de la treizième étape du rallye-raid Grenade-Dakar, disputée vendredi 12 janvier entre Kayes (Mali) et Labé (Guinée). L'accident s'est produit 2 kilomètres avant le village guinéen de Tarambali, lorsque le Français Marcel Pilet (KTM) a percuté l'enfant qui traversait la piste derrière une bosse sans visibilité, selon la version présentée par l'organisation du rallye. La fillette est décédée des suites d'un traumatisme crânien, tandis que le motard est sorti indemne de l'accident.

Depuis sa création, en 1979, le Paris-Dakar, devenu cette année Grenade-Dakar, a été marqué par trente-trois accidents mortels. Onze concurrents se sont tués au cours de l'épreuve. Au cours de la présente édition, Laurent Gueguen a péri carbonisé, le 3 janvier, à bord de son camion qui avait vraisemblablement sauté sur une mine dans le Sahara occidental. L'état d'un autre concurrent, Thierry Rannou, est toujours jugé préoccupant après sa chute en moto le même jour.

Quatorze victimes ont été recensées parmi les membres de l'organisation, les journalistes et les équipes d'assistance. Le 14 janvier marque la date du dixième anniversaire de la mort de Thierry Sabine, le fondateur de l'épreuve, du chanteur Daniel Balavoine et de trois autres personnes dont l'hélicoptère s'était écrasé au Mali en 1986.

VICTIMES « CIVILES »

Le décès de la fillette guinéenne porte à huit le total des victimes « civiles », selon l'expression employée dans les guerres. Six enfants et deux femmes ont ainsi été tués depuis le premier accident de ce type, en 1984, lorsqu'un véhicule était parti en tonneaux au Burkina-Faso, fauchant une mère et blessant grièvement sa fille.

La plupart du temps, ces décès sont dus à l'imprudence des concurrents, qui ne respectent pas les limites de vitesse imposés par les organisateurs pendant les traversées de villages.



COMMUNICATION

« InfoMatin » mis en liquidation

LE TRIBUNAL de commerce de Paris a prononcé vendredi 12 janvier la liquidation de la société éditrice d'*InfoMatin*, en dépôt de bilan depuis le 8 janvier. Le tribunal a examiné le dossier d'*InfoMatin* en présence d'André Rousselet, patron et actionnaire principal, et des représentants des salariés, ainsi que des avocats de toutes les parties concernées. Lors d'une réunion à huis clos, en chambre du conseil, André Rousselet a, selon le personnel, confirmé qu'il ne voulait plus financer *InfoMatin*, dont le dernier numéro a paru en kiosque lundi 8 janvier.

Cette décision met fin aux espoirs du personnel, qui souhaitait une procédure de redressement judiciaire et la nomination d'un administrateur qui aurait pu permettre une poursuite des activités du journal. Pour favoriser cette option, la majorité du personnel s'était engagé *« à réaliser le journal durant quinze jours, en renonçant à toute rémunération, sous réserve d'une mise en redressement judiciaire avec parution »*. Faute d'offre de reprise, le tribunal a finalement choisi la liquidation, qui entraîne la vente de tous les actifs pour régler les salaires et les fournisseurs. Quatre-vingt-six emplois sont ainsi supprimés.

Dans un communiqué du 9 janvier, le Syndicat national des journalistes (SNJ) déplorait l'attitude d'André Rousselet : *« Un journal ne peut être à la merci de la volonté d'un seul homme. »*

UN STATUT POUR LA PRESSE

Au-delà, le SNJ demande *« un statut d'exception qui garantisse, au-delà des exigences financières, la survie des entreprises de presse ». « Il y a place aussi pour des mécanismes de régulation qui prennent en compte à la fois la fragilité économique et le rôle culturel, social et politique de l'information »*, poursuit le SNJ, qui demande la *« reconnaissance d'autres légitimités que celle du pouvoir financier »* : celle des journalistes et celle des lecteurs.

Lancé le 10 janvier 1994, repris par André Rousselet en avril de la même année, le journal diffusait près de 70 000 exemplaires, alors qu'il lui en fallait le double pour équilibrer ses comptes. En deux ans, *InfoMatin* a perdu 150 millions de francs. La décision d'André Rousselet d'arrêter son soutien au journal, consécutive à un conflit avec la rédaction, a mis fin à près de deux ans de relations orageuses.

Pour le SNJ, l'arrêt d'*InfoMatin* s'apparente à un *« licenciement collectif disciplinaire »*. Interrogé sur LCI, le 6 janvier, André Rousselet avait indiqué : *« Si la liquidation est prononcée, je suis libre. Je ne suis pas interdit de presse. »*

A. S.

CORRESPONDANCE

La réorganisation de la Société des auteurs dramatiques

Marcel Bluwal et Olivier Carmet, respectivement président et délégué général de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), nous ont adressé les précisions suivantes à la suite de l'article publié dans notre édition du jeudi 23 novembre 1995 :

Il n'y a pas de « prise de pouvoir par les juristes et les gestionnaires » à la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD). La SACD reste elle-même. Elle a simplement décidé de se doter des moyens de faire rapidement face aux situations nouvelles créées par l'évolution des techniques dans le domaine du droit d'auteur – lequel n'est certainement pas une « manne », mais un droit reconnu dans son principe par la loi depuis deux siècles, et le juste salaire d'un travail.

Entreprise par la commission plénière, instance élue par les auteurs, totalement solidaire et héritière de l'action et de la réflexion des présidents et des commissions précédents, si peu « endormis » qu'ils ont gagné entre autres la bataille vitale de l'exception culturelle, cette réforme a pour conséquence un projet de modification des statuts de la SACD qui sera soumis prochainement à l'approbation d'une assemblée générale extraordinaire.

Il stipule dans son principe que la politique de la SACD est déterminée en commun par la commission plénière, le président et le délégué général, et que le délégué général (choisi par la commission et non par le président) a la responsabilité de mettre en œuvre cette politique dont il est comptable. Il est à ce titre le gérant de la société et il rend compte de son action devant la commission. Il est révocable par elle.

Où est la prise de pouvoir ?

Quant aux supputations sur la politique de la SACD, elle sont manifestement prématurées. La raison en est simple. Cette politique doit d'évidence, avant de s'exprimer, être définie dans les conditions qui précèdent par une décision de la commission, du président et du délégué général.

Quant à la « cartellisation » entre sociétés d'auteurs et au risque de « satellisation » d'une SACD qui graviterait autour de la Sacem, la réponse est évidente : indépendamment du fait qu'il est contradictoire de parler d'entente entre sociétés d'auteurs pour ensuite les opposer, il est clair que la SACD et la Sacem interviennent dans des secteurs distincts de la création et qu'elles continueront à assurer, en toute indépendance, la défense des auteurs, sans créer entre elles des difficultés qui pourraient compromettre la vocation commune qui est leur raison d'être.

a deuxième génération u monospace

véhicule moins cher, plus compact, oins dédié au ramassage scolaire

OOYEN des monospaces, le ysler Voyager fait peau neuve. néreux dans ses dimensions 73 mètres de longueur pour la rsion standard soit 19 centiètres supplémentaires et 07 mètres en tout pour la version rand Voyager !), ventru juste ce 'il faut pour accueillir sept pernnes, le nouveau Voyager sera ommercialisé dés février à partir e 147 900 francs pour le SE 2,4 litres, alors que la version rbo-Diesel 2,5 litres sera propoe à 176 900 francs.

Moins atypique et plus pratique, tte deuxième génération veut alr « *au-delà du concept classique e monospace* ». Ses lignes plus éléantes, comme la cassure nette ntre le pare-brise et le capot, cherchent à retrouver la fluidité esthétique d'une berline. Désormais équipé de deux portes coulissantes, le Voyager, né en 1983, offre également une position de conduite plus proche d'une auto classique, une motorisation essence plus musclée, un rayon de braquage moins ridicule mais conserve certains partis pris comme sa suspension un peu ferme et des banquettes arrière plutôt que des sièges individuels.

Pour la firme américaine, distribuée en France par Sonauto, la concurrence ne se limite plus seulement à la Renault Espace ou à la Toyota Previa. Sur le marché de la voiture-cocon, qui s'est constituée, depuis le début de la décennie, un joli capital de sympathie, les nouveautés se bousculent depuis un an et demi. Sont apparus les modèles réalisés par Peugeot-Citroën et Fiat (806, Evasion, Ulysse et Zeta), le Honda Shuttle, ainsi que le Sharan et le Galaxy, fruits d'un accord Volkswagen-Ford. Cet automne seront lancés le Classe V de Mercedes, le Sintra d'Opel ainsi que deux Renault (le nouvel Espace et la version monospace de la Mégane).

En France, les ventes (55 000 en 1995) ont augmenté de 23 % en un an alors qu'en Europe la hausse a dépassé les 30 % l'an dernier. Pourtant, les constructeurs, qui tablaient il y a deux ans sur 400 000 ventes en Europe dès 1998, ont dû revoir leurs prétentions à la baisse : l'an passé, le cap des 200 000 a tout juste été franchi. Certes dynamique, ce marché ne permettra donc pas à toutes les usines spécialement sorties de terre de tourner à plein régime. Car le monospace est une voiture familiale, mais pas populaire. Son prix d'achat démarre autour de 150 000 francs, et la clientèle-cible se recrute surtout parmi les jeunes familles aisées (trente-quarante ans), ayant souvent trois enfants et désireuses d'afficher un style de vie plutôt qu'un statut social avec une berline conventionnelle.

INSATISFACTION

Le monospace compte aussi ses déçus, fort marris de constater que l'espace dévolu aux bagages ne correspond pas au nombre de passagers pouvant être transportés. « *Sur ce point, il existe une insatisfaction de la clientèle,* admet Patrice Ramage, chez Peugeot. *Cela étant dit, les familles nombreuses savent utiliser une remorque ou une galerie de toit lors du départ en vacances. Contrairement à d'autres constructeurs, nous ne rallongerons pas nos futurs modèles,* poursuit M. Ramage. Moins chers et bien adaptés à une utilisation de loisirs, les breaks sont devenus de vrais rivaux. Quant aux 4x4 (en progression de 16,4 % l'an passé en France), eux aussi appréciés pour leur position de conduite élevée et leur personnalité à part, ils séduisent à leur tour la clientèle familiale et aisée.

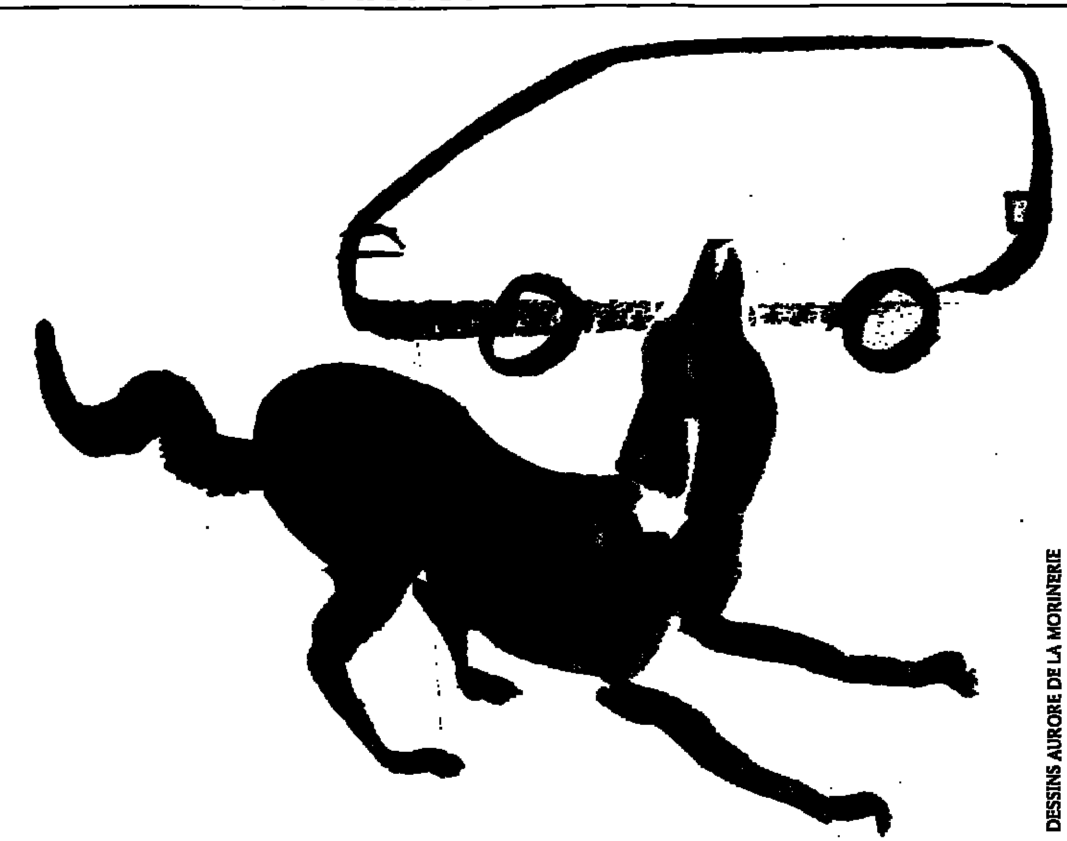
La banalisation guette-t-elle le monospace ? « *Chez nous, le risque n'existe pas encore. En revanche, aux Etats-Unis, les enquêtes font état d'un certain blues parmi des automobilistes, lassés de circuler avec un véhicule à bord duquel ils donnent le sentiment de n'exister qu'en tant que parents,* assure un spécialiste. Ce n'est pas un hasard si ce sont les pick-up et les 4x4, plus hédonistes, qui se vendent le mieux. »

Chez Renault, on considère qu'il faut anticiper les attentes du client, quitte à prendre quelques risques. L'innovation est le prix à payer pour éviter que le succès du monospace ne soit qu'un feu de paille. « *Les premiers acheteurs étaient disposés à consentir des sacrifices en termes de confort et parfois d'esthétique. Cette époque est révolue. Aujourd'hui, la clientèle attend un véhicule plus mûr, proche du niveau de confort et d'agrément d'une berline* », insiste Remi Deconinck, directeur du produit.

Le futur Espace conservera à peu de chose près ses actuelles dimensions, intégrera une planche de bord originale, dans l'esprit de celle de la Twingo, et offrira une meilleure position de conduite. Mais le grand défi de Renault sera la version monospace de la Mégane, qui tentera de décliner sur une voiture moyenne un concept qui, jusqu'alors, n'a engendré que des véhicules volumineux. Elle ne comptera que deux rangées de sièges, mais la modularité de son habitacle, promettent ses concepteurs, aura de quoi surprendre.

Bref, l'objectif est de proposer un monospace plus compact et moins cher, adapté à une famille de deux enfants alors que les modèles classiques s'adressent davantage à celles qui en ont trois. Au vu des dernières statistiques démographiques, on comprend tout l'intérêt d'un tel élargissement de clientèle.

Jean-Michel Normand


DESSINS AURORE DE LA MORINERIE

L'Opinel, star internationale

DEPUIS 1890 - SINCE 1890

PARTIE INTÉGRANTE du patrimoine français, marque déposée honorée du Petit Larousse depuis 1989, le couteau Opinel a conquis de longue date les poches des hommes et les sacs des dames. Constitué de cinq pièces, son extrême simplicité se suffit de l'essentiel, d'où son succès. D'abord, la lame. Gironde ou élancée, mais toujours convexe, elle ne demande qu'à trancher. L'acier dont elle est trempée supporte l'aiguisage, ce qui lui affine la taille et prolonge inexorablement son temps de travail. Puis vient le manche. Fendu pour accueillir la lame au repos, il en épouse amoureusement la forme.

Ergonomique et coquet, il s'habille d'une centaine d'essences de bois différentes, du hêtre au palissandre en passant par le bubinga et l'amourette, se pare de couleurs et de vernis. Le puriste le préférera jaune doré, de la nuance du vernis qui a fait son succès ; le collectionneur se précipitera sur les exemplaires commémoratifs du débarquement ou du centenaire du cinéma. La lame et le manche parachèvent leur allure d'une gravure : frappé Opinel et de l'insigne main couronnée, adoptée en 1909, le couteau précise son identité à qui méconnaîtrait encore sa silhouette. Enfin, une bague amovible de sécurité à l'articulation empêche des retrouvailles précipitées lorsque la lame est sollicitée.

L'Opinel, robuste centenaire tout en rusticité, ne se contente pas du marché français. Pour plus d'un tiers, la production savoyarde visite une trentaine de contrées éloignées et, face à la concurrence auquel il n'était guère habitué, le couteau pliable a gagné en qualité. Pour les Japonais, il apprit à mieux répartir son vernis. Pour les Américains, il s'est affiné, a opté pour une lame plus effilée, plus apte à affronter son cousin des établissements Buck. Bientôt, peut-être, il cédera à la pression des prudents, en s'équipant d'une virole.

Depuis sa naissance en 1890, il s'en est vendu environ deux cents millions. On le trouve dans les bureaux de tabac comme en coutellerie, dans les grandes surfaces comme en quincaillerie. Pour le prix d'un magazine, le brave possesseur d'un Opinel tient en main une pièce de musée. En effet, ce couteau de plein air a ses entrées au Victoria and Albert Museum de Londres, au titre de l'un des cent plus beaux produits du monde, ainsi qu'au Musée d'art moderne de New York. Moins chic qu'un Laguiole, plus concis qu'un couteau suisse, la taille 8, star de la gamme, fait tout de même de l'Opinel un sacré numéro.

Aude Dassonville

LIEU

Objectif sur cour

CE N'EST PAS encore Belleville, mais on s'en approche ; déjà, on oublie la place de la République, les grands boulevards connus de la ville officielle et l'on pénètre dans un Paris travaillant et habitant, travailleur et habité : rue de la Pierre-Levée, dans le 11e arrondissement, accrochée, droite, entre le début de la rue Jean-Pierre-Timbaud et la rue de la Fontaine-au-Roi, qui grimpent vers les hauteurs.

Pierre-levée, premier geste d'architecture, celle des origines, celle des symboles dressés par les civilisations les plus anciennes pour se rassembler, affirmer leur présence ou laisser une trace sur terre. Elle désigne le menhir qu'on y découvrit lors de l'ouverture de la voie en 1782. Fermée par la police de 1810 à 1825, parce que « *trop malfamée* », indique le Hillairet, l'indispensable Dictionnaire des rues de Paris.

Elle ne fut véritablement construite qu'après 1825, ce qui nous vaut aujourd'hui quelques exemples de cette délicate architecture de ville d'avant 1850, comme la néoclassique maison Kurz (au numéro 15), et des curiosités, comme cette fabrique de faïence qui honore toujours, en fresques carrelées et colorées, « *l'architecture, la sculpture et la peinture* », tandis qu'elle abrite aujourd'hui, notamment, le siège français d'Amnesty International.

ARCHITECTE DES IMAGES

Dans la famille Kaolin, on retrouve la Porcelaine de Paris, qu'on visite au numéro 8 et, dont la boutique (au numéro 13) laisse voir, sur l'arrière, un atelier sous verrière tel que Paris en eut beaucoup. C'est dans un de ces ateliers sur cour, au numéro 16, que sont installés les bureaux d'Archipress.

Spécialisée, comme son nom l'indique, dans la photographie d'architecture pour la presse, l'agence créée par Françoise Morin et Stéphane Couturier en 1988 a lancé ses propres recherches sur les mutations urbaines. Elle montre, dans une salle ouverte depuis peu, sa deuxième exposition : des reportages sélectionnés pour le plaisir, en dehors de toute commande extérieure, et réalisés par plusieurs photographes de l'équipe. Démonstratif.

L'architecture sous l'objectif – qu'il s'en approche pour cadrer le détail, qu'il s'en éloigne pour embrasser l'environnement – devient sujet d'étonnement. Nettoyé de toute présence humaine – mystérieux code dont on ne sait s'il est suscité par la publication dans les revues spécialisées ou spontanément respecté par les artistes –, l'édifice s'exprime seul. Flattées par le grain de la pellicule, la surface griffée du béton, les couleurs fines de la décoration retiennent l'attention, autant que les rapports des volumes avec le ciel. Interprète des formes et des lignes, libre de ses mises en page, l'opérateur devient l'architecte des images. Architecte lui-même.

Michèle Champenois

★ « Territoires 96 », exposition des photographies de Luc Boegly, Robert César, Peter Cook, Stéphane Couturier, Michel Denancé, François Loze. Entrée libre, du lundi au vendredi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'à fin février. Catalogue, textes de Claude Eveno (95 F). Archipress, 16, rue de la Pierre-Levée, 75011 Paris. Tél. : 43-38-51-81. Fax : 43-55-01-44.

Femmes telles qu'« Elle »

A travers le fameux magazine, cinquante années qui ont changé la vie des Françaises

MESSIEURS s'abstenir ! *Telles qu'Elle* n'est pas pour eux. D'ailleurs Colombe Pringle le reconnaît dans un petit rire : les femmes l'intéressent dix fois plus que les hommes. « *Un hebdomadaire masculin sur cinquante ans, ce serait d'un ennui énorme !* » Alors que, du droit de vote et du mixer à la pilule et au jean, l'histoire des Françaises depuis 1945 racontée à travers les pages complices du magazine *Elle*, passionne de bout en bout. Derrière l'« air du temps », saisi comme on grappille, au fil des cinquante chapitres, le livre de l'ex-rédactrice de mode, raconte surtout l'histoire d'une libération. « *Celle des femmes vis-à-vis de la société, de la mode et d'elles-mêmes.* »

Au départ, le projet est simple : « *Je voulais raconter chaque année comme un petit film, avec son atmosphère, son vocabulaire propre. Qu'on se dise : ah oui, 1972, tu te souviens c'était les coussins, le Larzac, le premier McDonald's ! Ce livre est un montage* ». Suivent des mois de compilation dans les archives de *Elle*. Colombe épluche, trie, classe avec l'œil de la sociologue : d'un côté les détails, de l'autre les sujets forts. Sans a priori : certaines années sont marquées par des faits politiques ou de société – loi Veil (1973), mères porteuses (1980), etc. –, d'autres par la psychologie (amour, famille, sexe), d'autres enfin par la mode. Car la mode, dit-elle, « *n'est pas légère. C'est aussi une ponctuation fondamentale de notre désir. Elle se fait l'écho de ce que veulent les femmes ; parfois, elle les précède ; parfois, elle vient les sauver : quand elles sont terriblement féministes, la mode remet des jupes.* »

Le pointillisme apparent n'est qu'un prétexte. Derrière les paillettes un souffle passe. Celui du féminisme chaleureux de l'auteur. « *Je voulais que ce livre devienne l'histoire de nos mères, de nos filles et qu'en arrivant au bout, on mesure le progrès accompli. Qu'on se souvienne qu'on dépendait de l'autorité paternelle jusqu'en 1970, qu'on ne pouvait pas porter de pantalon au travail jusqu'en 1972 ! Je voulais faire comprendre que le féminisme n'est pas démodé, mais que c'est une philosophie fondamentale !* »

Pari réussi et même au-delà. Colombe Pringle parvient en « *mélangeant tout ce qui fait la femme* », à analyser en finesse et à donner un sens aux grandes étapes de la libération des femmes occidentales. 1945-1955, les « années domestiques » : le mixer, la fermeture Eclair et la machine à laver fascinent et affranchissent des contraintes ménagères. 1955-1965, les « années boulot » : la femme pressée se détourne de la couture et du rayon dames des grands magasins pour plébisciter le jersey, les draps de couleur et le prêt-à-porter. 1965-1975, c'est le « TGV du féminisme » : jean, tee-shirt, talons plats, les uniformes « bourgeois » et les soutiens-gorge sont jetés aux orties. 1975-1985, les « années pouvoir » font triompher les tailleurs aux épaules démesurées, les sacs fourre-tout et le Filofax des « *executive women* ». 1985-1995 ou le « narcissisme roi » : tout se complique.



LA MODE BEGAYE

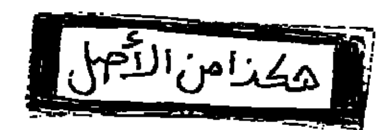
Entre « l'allure désespérée des punks », l'androgynie et « la trop classique féminité retrouvée », la mode bégaye, pour finalement fonctionner « comme un club », créateurs et top models entre eux, de plus en plus coupés de la rue.

« *Aujourd'hui un tee-shirt à 10 francs peut être aussi beau qu'un tee-shirt à 2 000 francs et les femmes l'ont compris. Il y a vingt-cinq ans, seule l'élite allait s'acheter de belles choses pas chères. Maintenant chacune peut voter pour ce qu'elle aime ou pas. Le luxe est un mot totalement démodé.* » Bref, la mode a perdu son pouvoir. « *Les femmes veulent se plaire à elles-mêmes.* » Une tournant de la société, fondamental, « *comme après la guerre et après mai 68* », estime l'observatrice. « *Tous les codes qui nous ont portées depuis dix ans, la réussite, l'argent, la consommation, et la solitude qu'apportait cette course échevelée, c'est fini. La façon de consommer, de regarder la vie, de lire, d'aimer, tout a bougé.* » Et, si le Prozac est en hausse, c'est que les femmes, désormais libres, ne savent pas toutes encore très bien après quoi elles courent. « *Avant c'était l'indépendance, puis la réussite. Aujourd'hui on a parfois le sentiment qu'on court après trois rides de moins !* »

Aucune raison pourtant de se désoler, au contraire. Pour Colombe Pringle, la crise sociale qui vient de paralyser la France pendant plusieurs semaines a été une révélation : « *Ceux qui dépriment sont ceux qui marchent avec les mêmes critères qu'avant. Sinon, il y a des signes très positifs : on a moins envie de dépenser, moins besoin d'inutilité pour se rassurer. Quelque chose d'essentiel est en train de se passer.* »

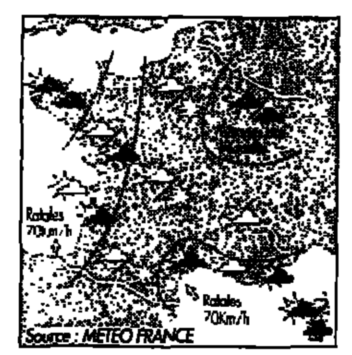
Véronique Maurus

★ Colombe Pringle. *Telles qu'Elle. Cinquante ans d'histoire des femmes à travers le journal* Elle. Grasset, 1995, 284 p., 120 F.



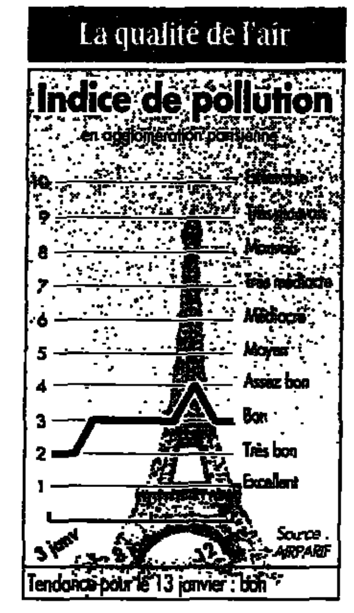
Grisaille et douceur

ENTRE les hautes pressions sur la Russie et la dépression atlantique, la France se trouve dans un flux de sud. Les perturbations atlantiques remontent vers les îles Britanniques et n'intéressent que l'extrême ouest du pays. La dépression qui a occasionné des précipitations importantes dans le Sud-Est, avec presque 200 millimètres en quarante-huit heures dans la région de Grasse, s'éloigne vers la Tunisie.



Prévisions pour le 14 janvier vers 12h00

La qualité de l'air



Dimanche matin, le Languedoc-Roussillon et l'ouest de la Provence seront sous la grisaille avec quelques gouttes. Sur la Corse, quelques ondées se produiront. Sur la région Champagne-Ardenne, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, la Bourgogne et le Lyonnais, les nuages bas ou les brouillards domineront. Le soleil brillera au-dessus de 500 mètres.

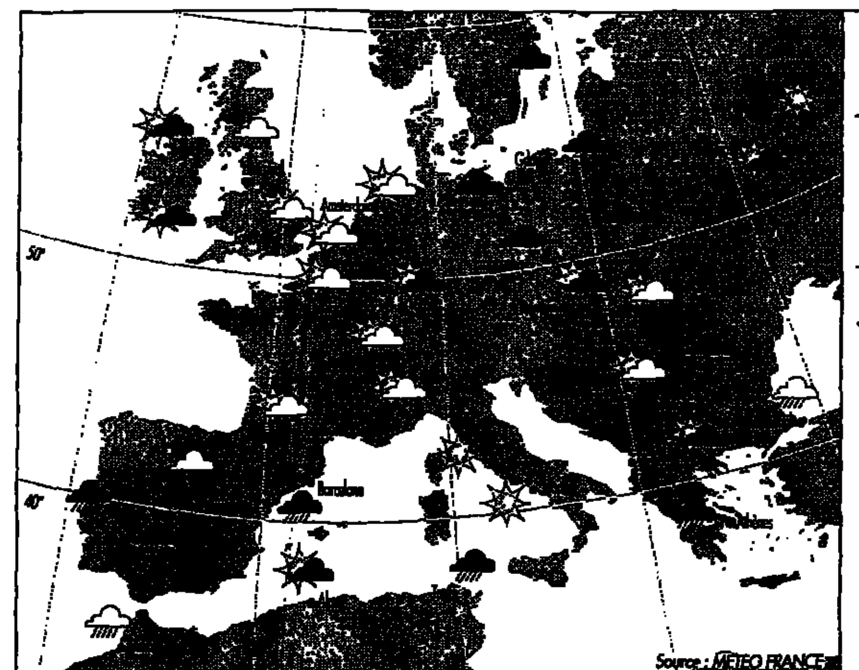
Sur la Bretagne, le ciel sera couvert avec quelques pluies faibles. Sur la Normandie, les pays de Loire, la région Poitou-Charentes et l'Aquitaine, le ciel se voilera.

De Nord-Picardie à l'Ile-de-France et aux Pyrénées, ainsi que sur les Alpes, la matinée sera agréable, avec juste quelques nuages élevés. L'après-midi, la grisaille se dissipera en partie sur le Nord-Est. Ailleurs, le temps évoluera peu.

Le vent de sud-est soufflera sur le Languedoc à 40-50 km/h. Les températures minimales seront comprises entre 3 et 10 degrés du nord au sud. L'après-midi, le thermomètre atteindra de 8 à 10 degrés sur le Nord et le Nord-Est, et de 10 à 15 degrés sur le reste du pays.

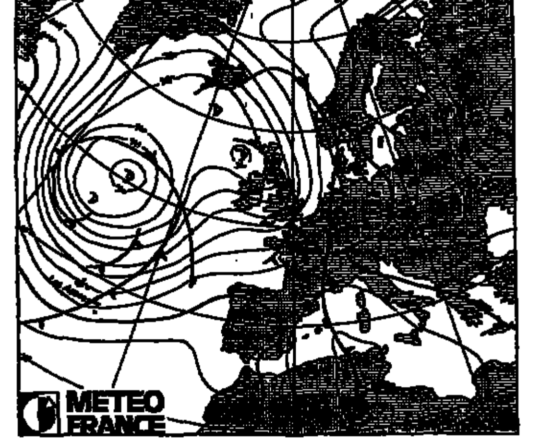
Lundi, il n'y aura pas beaucoup de changement. La grisaille devrait être plus discrète dans le Nord-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



TEMPÉRATURES du 13 janvier maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	18/11
BIARRITZ	14/7
BORDEAUX	14/5
BOURGES	9/3
BREST	12/8
CAEN	12/9
CHERBOURG	12/9
CLERMONT-F.	9/4
DIJON	8/5
FORT-DE-FR.	30/24
GRENOBLE	12/6
LILLE	11/7
LIMOGES	12/4
LYON	11/3
MARSEILLE	15/10
NANCY	11/4
NANTES	13/9
NICE	14/10
PARIS	11/7
PAU	11/4
PERPIGNAN	13/9
POINTE-À-PIT.	30/22
RENNES	13/9
ST-DENIS-RÉUNION	30/25
ST-ÉTIENNE	10/3
STRASBOURG	8/1
TOULOUSE	12/6
TOURS	12/6
ÉTRANGER	
ALGER	17/10
AMSTERDAM	10/6
ATHÈNES	13/8
BANGKOK	35/22
BARCELONE	14/10
BELGRADE	9/1
BERLIN	2/0
BOMBAY	30/17
BRASILIA	24/19
BRUXELLES	11/7
BUCAREST	5/2
BUDAPEST	5/-1
BUENOS-AIRES	27/17
CARACAS	26/20
CHICAGO	-2/-3
COPENHAGUE	2/1
DAKAR	25/18
DJAKARTA	31/23
DUBAI	23/19
DUBLIN	9/8
FRANCFORT	9/0
GENÈVE	8/3
HANOÏ	24/19
HELSINKI	-5/-6
HONGKONG	18/16
ISTANBUL	11/5
JÉRUSALEM	16/6
KIEV	-3/-7
KINSHASA	32/21
LE CAIRE	18/8
LIMA	26/19
LISBONNE	13/8
LONDRES	12/10
LOS ANGELES	30/12
LUXEMBOURG	9/4
MADRID	11/1
MARRAKECH	17/8
MEXICO	16/5
MILAN	7/7
MONTRÉAL	-13/-15
MOSCOU	-6/-14
MUNICH	3/-2
NAIROBI	27/13
NEW DELHI	22/12
NEW YORK	-2/-4
PALMA DE MAJ.	16/11
PÉKIN	2/-5
PRAGUE	2/0
PRETORIA	27/17
RABAT	18/11
RIO DE JAN.	25/20
ROME	19/11
SAN FRANC.	17/6
SANTIAGO	26/13
SÉVILLE	15/5
ST-PÉTERS.	-8/-4
STOCKHOLM	1/0
SYDNEY	24/19
TENERIFE	23/15
TOKYO	12/6
TUNIS	18/13
VARSOVIE	5/-1
VENISE	13/11
VIENNE	7/2



Situation le 13 janvier, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 15 janvier, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Au Vel' d'Hiv'

LE VÉLODROME d'hiver avait affiché pour sa réunion dominicale le Prix du conseil municipal, réplique hivernale du Grand Prix de vitesse de Vincennes, dans lequel étaient engagés les meilleurs sprinters européens. La finale réunit, comme on s'y attendait, Van Vliet, champion du monde, Scherens, champion de Belgique, et Gérardin, champion de France. Finale cent fois courue en France comme à l'étranger, mais toujours palpitante.

Traditionnel sur-place au départ, après quoi Gérardin mène contre son gré ; le sur-place recommence sous nos yeux dans le virage, mais les rivaux glissent sur le ciment et le pistolet retentit : l'épreuve est à recommencer. Cette fois Gérardin accepte de prendre la tête devant Scherens et Van Vliet. On voit les trois sprinters longer lentement les loges dans la ligne droite opposée, puis, félins, grimper au virage à manivelles retenues, s'étirer en souplesse encore près des balustrades.

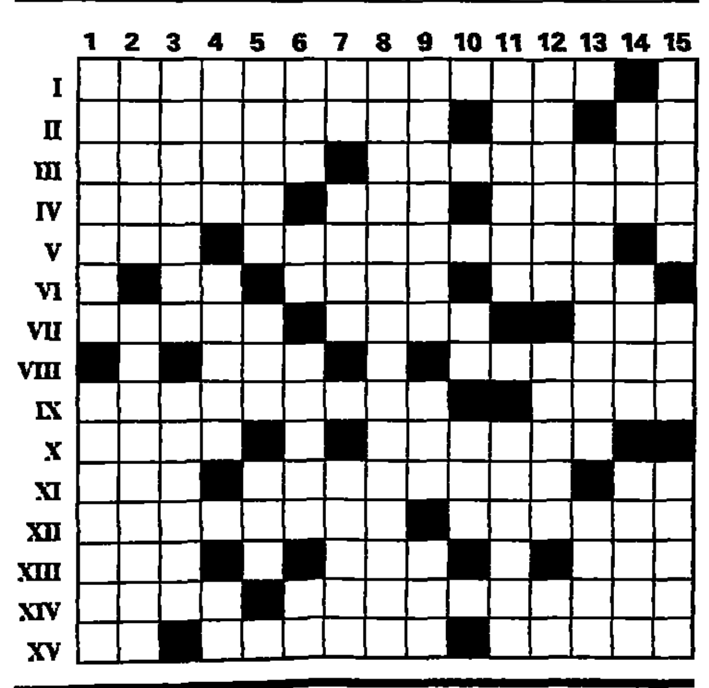
Ainsi un demi-tour au faux train dans l'ordre. Cependant, dans le virage opposé, Van Vliet se dégage sans forcer et mène devant Scherens. Accélération dans la ligne droite, grelottement de la cloche, les trois hommes entament groupés le virage au bas duquel nous nous trouvons et Van Vliet part à fond. Scherens suit à toutes pédales, mais Gérardin a été légèrement surpris et fournit un gros effort.

Tout le dernier tour est un emballage forcené entre les trois coureurs, et Scherens, retrouvant le *jump* qui a fait sa célébrité, finit par coiffer Van Vliet sur le poteau. Là-dessus vacarme assourdissant, car les populaires ont vu Van Vliet gagner. Mais le vice-président du conseil municipal remet sans s'émouvoir l'écharpe de la Ville de Paris à Scherens, lequel, sportivement, partage ses fleurs avec le Hollandais.

Olivier Merlin
(15 janvier 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6734



HORIZONTALEMENT

I. Quand il y en a plus qu'assez. – II. Pour être savoureuses, elles doivent être un peu piquantes. Participe. Accueille de grands établissements. – III. S'exprimait en poète. On peut y servir des noirs aussi bien que des blancs. – IV. Justifie une abstention. Un homme bien familier. Quand il est dans l'air, on peut s'attendre à des éclats. – V. Déesse. Peuvent faire de beaux rêves. – VI. Lettres pour attirer l'attention. Fixa un oeil. Donné pour nourrir. – VII. Les Anglais y courent. Prouve qu'on a été trop brutal. Une puissance éternelle pour les gnostiques. – VIII. Particule. Pas ramassé. – IX. Peut faciliter le travail. Une partie de l'ensemble. – X. Caché. Qui peut prendre la moitié. – XI. Partie de campagne. Permet de s'assurer que les bagages ont bien été enregistrés. A moitié repu. – XII. Peuvent être grandes pour celui qui a été refait. Froides, quand on a eu chaud. – XIII. Dans un alphabet étranger. En Belgique. Pronom. – XIV. Victime d'une tromperie. Comme des gens de bonne foi. – XV. Bande d'étoffe. Galon sur le képi. Disparue.

VERTICALEMENT

1. N'a plus sa tête à elle quand on la met en boîte. Sert pour couper des tissus. – 2. sacrée quand les Français sont devenus des hommes. Provoque parfois des noyades. – 3. Provoquons une agitation. Plaine dans une île. – 4. Ne brille pas par les paroles. Ce qu'un Espagnol demandait à un général. Terme musical. – 5. Mot adressé à un veau. Tendre, c'est du poulet. Etendue désertique. – 6. Avant l'heure. Consolide un assemblage. Le parent le plus connu de Rameau. Saint. – 7. Un mot pris en note. Rose, dans un massif. Pas imités. – 8. Des personnes très accueillantes. – 9. Pas intégré. D'un auxiliaire. Un mot très cavalier. – 10. En route. Cri devant une étoile. – 11. Sont parfois trouvés durs de la feuille. Faire des « hi » et des « ho ». – 12. Indignée. Est dur comme le bouleau. Possessif. – 13. Une femme souvent sur le sable. Qui ont beaucoup circulé. – 14. Un individu bien familier. Sorte de foire. Très recommandé. – 15. Peut indiquer qu'on a été obligé de couper. Pas vilains. Qu'on rencontre souvent.

SOLUTION DU N° 6733

HORIZONTALEMENT

I. Crotales. – II. Caissière. – III. Lu. Santon. – IV. Atours. Se. – V. Reps. Ibis. – VI. Ire. Roc. – VII. Nerfs. Ane. – VIII. Coati. – IX. Trucs. Sot. – X. Tula. Sève. – XI. Elbe. Es.

VERTICALEMENT

1. Clarinette. – 2. Cautère. Ru. – 3. Ri. Opercule. – 4. Ossus. Focal. – 5. Tsar. Usas. – 6. Ainsi. Se. – 7. Let. Braise. – 8. Erosion. Ove. – 9. Sénescentes.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Lundi 15 janvier

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : exposition « Emaux limousins du Moyen Age » (55 F + prix d'entrée), 10 h 45, sortie du métro Palais-Royal côté place Colette (Paris et son histoire) ; « Les primitifs italiens et le quattrocento » (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux) ; « objets d'art du Moyen Age » (33 F + prix d'entrée), 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **GRAND PALAIS** : exposition « Sérinde, terre de Bouddha », 11 h 15 (37 F + prix d'entrée), hall d'entrée de l'exposition (Monuments historiques) ; 15 h 30 (40 F + prix d'entrée), hall d'entrée de l'exposition (Approche de l'art).

■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame (50 F + prix d'entrée), 14 heures, devant l'entrée sur le parvis de Notre-Dame (Odyssée).

Mardi 16 janvier

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, 4, boulevard du Palais, devant la grille d'honneur (Odyssée).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition Chefs-d'œuvre de la Ny Carlsberg Glyptotek de Copenhague (34 F + prix d'entrée), 11 heures (Musées nationaux) ; Manet (55 F + prix d'entrée), 13 h 30, aux pieds de l'éléphant (Paris et son histoire) ; Courbet et Manet (50 F + prix d'entrée), 13 h 30, hall d'entrée du musée (Institut culturel de Paris) ; visite par thème, les impressionnistes (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : la céramique grecque, 12 h 30 ; faïences et porcelaines du XVI[e] au XIX[e] siècle, 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

VENTES Mercredi 10 janvier, à New York, Christie's a rendu un bel hommage à l'érudition anglo-saxonne en dispersant les collections amassées par trois grands historiens d'art aujourd'hui disparus. ● SIR JOHN POPE-HENNESSY, Richard Krautheimer et Rudolf Wittkower furent parmi les meilleurs spécialistes de la Renaissance italienne. Leur réputation donne à leur collection un cachet d'authenticité et un côté *connoisseur* auxquels bien peu d'amateurs savent résister. ● D'UNE PARFAITE PROBITÉ, ces professionnels peu fortunés ont su mettre à profit leur savoir. Sir John Pope-Hennessy, en particulier, vendit très cher aux musées américains des œuvres découvertes dans l'immédiat après-guerre, achetées pour une bouchée de pain, mais dont l'attribution ultérieure centupla la valeur.

Les collections privées de trois historiens d'art dispersées par Christie's

Peu fortunés mais fort savants, Richard Krautheimer, Rudolf Wittkower et John Pope-Hennessy avaient acquis des œuvres finement choisies, notamment de la Renaissance italienne. Cette mise aux enchères est un hommage à l'érudition anglo-saxonne

L'HISTOIRE moderne de l'art de la Renaissance est née en Allemagne, a grandi en Italie, pour s'épanouir ensuite outre-Manche. Christie's le rappelle utilement, en dispersant à New York les successions de trois grands professeurs : Krautheimer, Wittkower et Pope-Hennessy. Un trio responsable de certaines des plus belles pages écrites sur la Renaissance italienne par l'histoire de l'art du XXe siècle. Est-il besoin de le préciser, elles sont peu nombreuses à l'heure actuelle à avoir été traduites en français...

Richard Krautheimer (1897-1994) est né à Fürth, en Allemagne. Reçu docteur de l'université de Halle-Wittenberg, il bénéficia de l'enseignement du Pragois Paul Frankl, un élève de Wölfflin, l'auteur des toujours actuels *Principes fondamentaux de l'histoire de l'art*. Avec son épouse Trude, Richard Krautheimer mêla voyage de noces et séjour d'étude, en partant pour l'Italie en 1924. A peine débarqué, le couple fait l'acquisition du premier dessin de sa collection, un croquis allemand du début du XVIIe siècle. Un an après, Richard et Trude s'offrent un portrait par David Wilkie (1785-1841) et une composition de Felice Giani (1760-1823).

Les Krautheimer vivent à Rome jusque dans les années 50, et s'occupent : Richard rédige les cinq volumes du *Corpus basilicarum christianarum Romae* (publié par le Vatican de 1937 à 1976), un monument, dans tous les sens du terme. Il signe aussi un important travail sur Lorenzo Ghiberti (publié à Princeton, en 1956) et conte un millénaire de l'histoire de Rome (312-1308), qu'il souhaitait compléter. Richard fut nommé professeur à l'institut des beaux-arts de l'université de New York, et le couple poursuivit sa collecte outre-Atlantique.

De l'avis des témoins, Trude Krautheimer-Hess, morte en 1987, était aussi passionnée que son mari. Mais jamais impulsive : elle empruntait les dessins aux marchands et vivait quelque temps avec avant de les acheter. Une érudition sans faille et des choix raisonnés expliquent sans doute le succès de la vente de leur collection par Christie's : la totalité des 97 dessins, dus à des maniéristes italiens, a été vendue. Les estimations étaient, il est vrai, particulièrement sages. Elles ont été souvent pulvérisées. Ainsi un *Ange en vol*, de Taddeo Zuccaro (1529-1566), est-il monté à 178 500 dollars, pour 80 000 d'estimation haute. Du même, une *Vierge en pâmoison* s'est évanouie chez un marchand pour 63 000 dollars : le double des prévisions les plus optimistes. Le record appartient pourtant à une *Vierge à l'enfant* du Guerchin, un dessin agrémenté d'un joli chardonneret préoccupé d'accumuler des matériaux pour la construction de son nid. Estimés 15 000 dollars, l'enfant, la vierge et l'oiseau se sont envolés à un peu plus de 75 000 dollars, toujours dans l'escarcelle d'un marchand.

ÉRUDIT

Le symbole de l'oiseau et du nid aurait plu à Rudolf Wittkower (1901-1971). Il le connaissait, sans doute. D'abord, parce qu'il écrivit, avec sa femme Margot (1902-1995), un ouvrage important sur la transformation des symboles à travers les âges. Ensuite, parce que le couple Wittkower, originaire de Berlin, suivit peu ou prou le même parcours que les Krautheimer. Installé à Rome depuis 1923, Wittkower travaille à la Bibliothèque hertzienne et publie, avec Ernst Steinmann, une bibliographie de Michel Ange en 1927. La même année, le couple rentre en Allemagne. Pour peu de temps : les bruits de botte commencent, dans un pays qui brûle des livres. Chassés par les nazis, les Wittkower s'exilent à Londres en 1933. Ils y rencontrent Kenneth Clark, un des rares historiens de l'art de gauche, et Anthony Blunt, qui le fut encore plus, mais plus discrètement : le monde n'apprit que tardivement sa trahison au profit de l'Union soviétique... Ils y retrouvent aussi Nicolaus Pevsner, l'ancien conservateur du Musée de Dresde, devenu spécialiste de l'architecture anglaise. Wittkower enseigne au Warburg Institut, et s'intéresse de près à Palladio.

Puis, comme son confrère Krautheimer, l'Amérique l'appelle : de 1956 à 1969, il dirige le département d'histoire de l'art et d'archéologie de l'université Columbia, à New York. Ses étudiants furent superbement formés aux principes de l'architecture à l'âge de l'humanisme, et bénéficièrent de ses recherches sur les rapports mathématiques utilisés dans la construction, la fameuse « musique des sphères » de la Renaissance italienne. On lui doit aussi d'importantes études sur le rôle des ordres mendiants dans le passage du gothique tardif à la Renaissance. Les vingt-quatre dessins que dispersait Christie's illustrent à merveille ces préoccupations : Saint-François est bien là, recevant les stigmates, dans une esquisse très enlevée du Guerchin ; de nombreux croquis de détails d'architecture et de monuments. Rien d'exceptionnel, mais la collection d'un honnête homme, peu fortuné. Aucun record à attendre de ce côté.

Le cas de Sir John Wyndham Pope-Hennessy (1913-1994) est bien différent. Sir John était, lui aussi, un érudit : sa somme sur la sculpture italienne (*Italian Gothic Sculpture*, 1955 ; *Italian Renaissance Sculpture*, 1958 ; *Italian High Renaissance and Baroque Sculpture*, 1965) fait encore autorité. Comme le personnage lui-même : jouant sur son nom, les Britanniques l'avaient surnommé *« le Pape »*. Historien d'art, il fut aussi conservateur de musée, c'est-à-dire détenteur d'un budget d'acquisition qui faisait défaut à ses deux confrères. Entré au Victoria and Albert Museum en 1938, il le dirigea de 1967 à 1973, avant d'exercer les mêmes fonctions au British Museum, de 1974 à 1976. Même lorsqu'en 1977 il céda aux sirènes de l'université, en allant prodiguer à New York une série de cours sur les différents aspects de l'œuvre de Raphaël, il fut aussi consultant du Metropolitan Museum. Sir John est le prototype du spécialiste redouté des marchands parfois trop prompts à parer leurs œuvres d'attributions flatteuses. Et le modèle adulé des conservateurs, qui rêvent tous d'acheter une croûte sous la crasse de laquelle ils sont les seuls à avoir décelé le génie d'un maître.

Sir John avait un vice avoué : il collectionnait. Des coquillages et des papillons, pour lesquels il avait rédigé un catalogue. C'était vers 1920, Sir John avait six ans. Son père, attaché militaire à l'ambassade britannique aux Etats-Unis, et sa mère, auteur d'un livre sur les jades chinois, collectionnaient aussi. Mme Pope-Hennessy mère possédait ainsi, par admiration pour Mme de Staël, une vue anonyme du lac de Genève. Sir John en hérita, et l'œuvrette trouva enfin un auteur en la personne du peintre danois Simon Malgo. Le souvenir maternel a pulvérisé les estimations de Christie's avec 178 500 dollars, environ le double de ce que les vendeurs en attendaient. 94 % des 103 lots ont été vendus. Parfois au-dessus des estimations, mais souvent au-dessous. Aucune œuvre en tout cas n'a atteint les 750 000 dollars que dut débourser le Getty Museum, en 1980, pour acheter à l'habile historien d'art un *Christ portant sa croix* du Dominiquin, acquis par Sir John en 1946 pour une bouchée de pain. Le savoir paie, parfois.

Harry Bellet


D.R.

Une vue du lac de Genève attribuée au peintre danois Simon Malgo.

Le savoir et le prix du marché

Les amateurs achètent un nom. Fût-il sublime, un dessin anonyme ne vaut guère. Qu'une autorité inclue une œuvre douteuse dans une exposition consacrée et sa valeur en est multipliée. Pour cette raison, en France, les conservateurs de musée n'ont pas le droit de se livrer à des expertises. Ils prennent des précautions multiples avant d'accrocher une œuvre appartenant à un privé, qui pourrait se retrouver ensuite sur le marché. Mais, dans les pays anglo-saxons, les connaisseurs monnaient parfois leur savoir. Le plus célèbre d'entre eux, Bernard Berenson (1865-1959), avait inventé le métier d'*adviser*. Il conseillait les milliardaires désireux d'orienter leurs achats dans le maquis de la peinture ancienne. Son association avec le marchand Joseph Duveen fit leur fortune. Seul inconvénient, il était rémunéré au pourcentage, et l'entretien de sa somptueuse villa de Settignano l'entraîna à des attributions un peu lestes. Mais l'historien d'art prit le dessus : Berenson rompit son contrat avec Duveen lorsque celui-ci vendit un Giorgione qu'il attribuait, lui, envers et contre tout, à Titien.

DANS LES GALERIES

GIULIO PAOLINI

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e ; tél. : 42-71-09-33. Du mardi au samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; jusqu'au 17 février.

L'exposition s'appelle « L'île enchantée », en hommage à Watteau. Du reste, une diapositive du tableau est projetée sur le mur de la galerie, où elle se superpose à une reproduction de l'*Autoportrait à contre-jour* de Reynolds, lequel posséda jusqu'à sa mort L'*Île enchantée*.

Au centre de la galerie, est disposée une installation qui confirme ce que suggèrent ces deux images : Paolini y rend hommage selon des procédés codés et allusifs à l'histoire de la peinture, au néoclassicisme, au XVIIIe siècle et à la naissance du romantisme. Les sphères de verre peuvent évoquer celles que Turner figurait à l'aquarelle durant ses expériences d'optique. Les schémas astronomiques, autres sphères, ne sont pas sans rapport avec l'époque, ni la table recouverte de cartes à jouer, ni le style de la chaise dorée, ni le chevalet replié, ni l'étui de violoncelle ouvert et vide. Dans la pénombre, ce reliquaire monumental commémore avec infiniment d'élégance et une belle maîtrise de l'espace et de la mise en scène un âge d'or, le beau temps d'autrefois où arts et sciences allaient au même pas dans le même sens. ***Ph. D.***

JESSICA STOCKHOLDER

Galerie Nathalie Obaldia, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare, Paris-3e ; tél. : 42-74-67-68. Du mardi au samedi de 11 heures à 19 heures ; jusqu'au 24 janvier.

Faut-il dire « sculptures », « installations », « reliefs » ? Jessica Stockholder est de ces artistes d'aujourd'hui qui fabriquent des œuvres par association d'objets très disparates et additions de procédés très variés. Il y entre une part importante de peinture, soit parce que l'artiste recouvre de couleurs passablement criardes un meuble ou une planche, soit parce qu'elle emploie des morceaux d'étoffes bariolées ou des seaux en plastique d'un rouge trop vif. Il y entre le souvenir du dadaïsme, celui du pop art et la conviction que tout peut servir – tout, mais à condition que la manipulation soit conduite avec un sens assez sûr de l'effet général.

Alors que ses constructions poussent à son paroxysme la récupération des débris ménagers, Stockholder n'en réussit pas moins à leur garantir une sorte de cohérence paradoxale, qui tient aux rapports de tons, à l'emboîtement des volumes et au choix des dimensions, qui évite la démesure et le monumental. Restent des incertitudes : ces exercices de style vont-ils au-delà du plaisir de la surprise ? Ne sont-ils pas pure démonstration de dextérité ? ***Ph. D.***

Les Frères Jacques fêtent en chansons leur jubilé

LES FRÈRES JACQUES, avec Chanson Plus Bifluorée, le Quatuor, Orphéon Célesta, TSF, Rabetaud et Desmond, Ricet Barrier, mise en scène d'Alain Sachs.
CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mo Trinité. Le 13 janvier à 15 heures et à 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99. De 110 F à 300 F.

Les Frères Jacques, quatuor formés par des comédiens de la compagnie Grenier-Hussenot, débutaient il y a cinquante ans dans un spectacle bouffon, *La Parade*, où ils chantaient *L'Entrecôte*, parodie d'une chanson 1900. Partis à la retraite en 1982, André et Georges Bellec, Paul Tourenne et François Soubeyran coulent depuis des jours heureux dans leurs provinces, s'adonnant à la peinture, à la photographie, à la céramique ou à la philanthropie. Ils ont aujourd'hui soixante-dix-sept ans de moyenne d'âge, et, pour fêter dignement leur jubilé, ils ont accepté de faire le voyage jusqu'au Casino de Paris et d'y pousser la chansonnette aux côtés de jeunots désireux d'apporter la preuve de leur filiation.

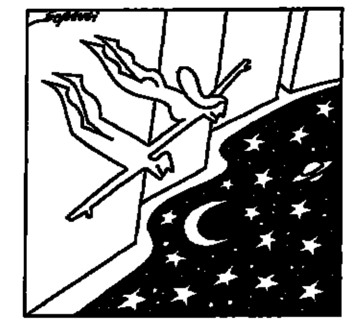
Comment vont-ils ? Bien, merci. *La Chanson sans calcium* leur permet de rentrer sur scène en claudiquant avec grand art, et de rendre la salle hilare en trois vers et trois mouvements. Et puis il y aura *La Confiture*, qui dégouline autant qu'avant. Les Frères Jacques assistent à la suite du spectacle assis à des tables de bistrot dans un coin de la scène d'où ils voient défiler leurs « frères » de la nouvelle génération : les Nîmois Chanson Plus Bifluorée, lancés dans de périlleux exercices verbaux (*Le Moteur à explosion*) et des jeux scéniques proches de ceux pratiqués par les quatre Jacques ; les musiciens « casseurs » de classique du Quatuor, la bande naïve TSF, les bigarrés Orphéon Célesta, le duo Rabetaud et Desmond, un pianiste et une chanteuse, spécialistes du répertoire des Frères Jacques. Tous entretiennent l'idée du music-hall, carrefour du théâtre, du cirque et de la chanson. Mais les chansons des Frères Jacques étaient signées Queneau, Genevoix, Caussimon, Francis Blanche ou Ricet Barrier, venu lui aussi au Casino de Paris.

Pour assurer les mondanités, Philippe Meyer pousse la chansonnette, Pierre Tchernia présente le beau monde réuni dans la salle ce vendredi 12 janvier : Yves Robert, Suzanne Flon, Charles Aznavour, Catherine Sauvage, Jean Rochefort, Georges Moustaki, Francis Lemarque, Fred Mella, ex-Compagnon de la chanson, Pierre Jamet des Quatre Barbus, Marcel Marceau. Tous en scène, les voici chantant avec les vedettes et la salle, debout, *La Marie-Joseph*. L'émotion est d'autant plus forte que le rire a été franc la soirée durant.

Véronique Mortaigne

Les vingt-cinq ans d'images de Mary Ellen Mark

La photographe américaine présente ses portraits de marginaux et d'exclus



MARY ELLEN MARK n'en finit plus de fêter ses vingt-cinq ans de photographie. Déjà célébrée en 1992 au Palais de Tokyo à Paris, cette grande dame américaine de l'image fixe, spécialiste du reportage documentaire, revient cette fois à l'Espace photographique de Paris avec ses images en noir et blanc autour des exclus et des marginaux – aveugles, enfants fugueurs, malades mentaux, lépreux, drogués, sans abris, pauvres, gitans... On retrouve avec bonheur quelques images qui ont fait le tour du monde comme la contorsionniste, ou Tiny dans son costume d'Halloween. Son travail photographique, plus proche de la compassion que de la dénonciation, n'a pas l'ampleur ni la rigueur plastique de ceux de Diane Arbus ou de Robert Frank, ses deux références. Mais ses images subtiles des cirques indiens et ses portraits méconnus des années 60, tout en retenue, méritent le déplacement.

★ Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, 1, rue Pierre-Lescot, 4-8, Grande Galerie, Paris-1er. Du mardi au vendredi de 13 heures à 18 heures, samedi et dimanche de 13 heures à 19 heures. Tél. : 40-26-87-12. Jusqu'au 15 mars.

UNE SOIRÉE À PARIS

Julien Lourau Groove Gang
Béret et barbichette façon Village new-yorkais des années *beat generation*, Julien Lourau et son Groove Gang font avancer le jazz hard bop funk vers des ambiances venues d'Afrique. Le saxophoniste mène ici une de ses nombreuses activités ; ludique et dansante.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 13. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Klaus Stotter, Misja Fitzgerald Michel
Une des rares semaines non américaines de la Villa. Klaus Stotter, trompettiste, a participé à l'ONJ de Claude Barthélémy et Misja Fitzgerald Michel, guitariste, s'est montré très incisif pendant l'été 1995 auprès de Gérard Farroux. La rythmique (Daniel Yvinec, basse et Mark Mondesir, batterie) devrait à son tour surprendre.
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 13, 15 et 16. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Rido Bayonne
Né au Congo, Rido Bayone, auteur-compositeur, arrangeur et multi-instrumentiste, fait depuis longtemps partie des agitateurs reconnus de la scène africaine parisienne. Passionné de blues et de jazz autant que des musiques du continent africain, il a monté un big-band de haute voltige, témoin et miroir de son inspiration plurielle.
Auditorium des Halles, Forum des Halles (porte Saint-Eustache). Mo Les Halles. 20 h 30, le 13 ; 16 heures, le 14. Tél. : 42-36-13-90.

Michel Portal, Paul Meyer, Georges Pludermacher
Michel Portal retrouve son vieux copain pianiste Georges Pludermacher avec lequel il a écumé toutes les maisons de la culture de France et de Navarre pour un concert au cours duquel il adoube le jeune Paul Meyer, un clarinettiste dont l'esthétique est à l'opposé de la sienne.
CPE Bach : *Duetto pour deux clarinettes*. Poulenc : *Sonate pour deux clarinettes*. Mozart : *Duo pour deux cors de basset*. Mendelssohn : *Konzertstücke pour clarinette, cor de basset et piano op. 114.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 11 heures, le 14. Tél. : 49-52-50-50. 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BROOKLYN BOOGIE
Film américain de Wayne Wang, Paul Auster, avec Lou Reed, Michael J. Fox, Roseanne, Mel Gorham, Jim Jarmusch, Lily Tomlin (1 h 25).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

BUTTERFLY KISS (**)
Film britannique de Michael Winterbottom, avec Amanda Plummer, Saskia Reeves, Kathy Jamieson, Lisa Jane Riley (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

C'EST JAMAIS LOIN
Film français d'Alain Centonze, avec Wadeck Stanczak, Jean-Louis Trintignant, Bernard Le Coq, Marie Cariès, Valeria Cavalli, Mouss (1 h 25).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LE DIABLE EN ROBE BLEUE
Film américain de Carl Franklin, avec Denzel Washington, Tom Sizemore, Jennifer Beals, Don Cheadle, Maury Chaykin, Terry Kinney (1 h 41).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES ENFANTS DES DIEUX DE LA FONTE
Film russe de Tomasz Toth, avec Sidikhin Evgueni, Iakovlev Yri, Kaliaguin Alexandre, Svetin Mikhahil, Feclistov Mikhahil (1 h 15).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HARAMUYA
Film franco-burkinabé de Drissa Touré, avec Abdoulaye Kaba, Abdoulaye Komboudri, Ali Malagouin, Sidiki Sanogo (1 h 27).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

SHOW GIRLS (*)
Film américain de Paul Verhoeven, avec Elizabeth Berkley, Kyle MacLachlan, Gina Gershon, Glenn Plummer, Robert Davi, Alan Rachins (2 h 11).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

WALLENBERG
Film suédois de Kjell Grede, avec Stellan Skarsgard, Katharina Thalbach, Karoly Eperjes, Miklos B. Szekely, Erland Josephson (1 h 55).
VO : Le Quartier latin, 5e (43-26-84-65).

LES EXCLUSIVITÉS

À LA VIE, À LA MORT ! (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'AMÉRIQUE DES AUTRES (Fr.-brit.-all., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).
L'AMOUR MEURTRI (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
LES APPRENTIS (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10).
AU BEAU MILIEU DE L'HIVER (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
LE BALLON BLANC (Iranien, v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24).
LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
ÇA TOURNE À MANHATTAN (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
LE CERCLE DES AMIES (Brit., v.o.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).
LA CÉRÉMONIE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
LA CHANTEUSE DE PANSORI (coréen, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
CLOCKERS (**) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
LA CROISADE D'ANNE BURIDAN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CROOKLYN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
CROSSING GUARD (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
DEAD MAN (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10).
DON'T LOOK BACK (Brit., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).
EN AVOIR OU PAS (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; rés. 40-30-20-10).
LA FILLE SEULE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LES FRÈRES MCMULLEN (A., v.o.) : UGC Forum Orient-Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).
LE GARÇU (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
GOLDENEYE (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
GRAND NORD (A.-Fr.-Nor., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10).
LES HABITANTS (Hol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA HAINE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).
L'INDIEN DU PLACARD (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LAND AND FREEDOM (Brit., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).
LISBONNE STORY (All.-Por., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LUMIÈRE ET COMPAGNIE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
MADADAYO (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10).
LE MAÎTRE DES ÉLÉPHANTS (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
MARTHA (All., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (36-68-48-24 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR (**) (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10).
NELLY ET M. ARNAUD (Fr.) : UGC Forum Orient-Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10).
POCAHONTAS, UNE LÉGENDE INDIENNE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10).
SMOKE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra-Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins-Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
LES TROIS FRÈRES (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Opéra-Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
UNDERGROUND (européen, v.o.) : UGC Forum Orient-Express, 1er (36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).

LES REPRISES

À LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LA CHIENNE (Fr.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).
L'ÉTRANGE NOËL DE M. JACK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10).
FORTUNAT (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10).
HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
METROPOLIS (All.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10).
LE PORT DE LA DROGUE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).
SIMPLE MEN (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
THE MUSIC OF CHANCE (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
ZARDOZ (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FESTIVALS

ANTHOLOGIE DU WESTERN (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). la Horde sauvage, sam. 19 h 10, 21 h 40 ; Il était une fois dans l'Ouest, dim. 14 h, 17 h 20, 20 h 40 ; Pat Garrett et Billy the Kid, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Johnny Guitar, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
AVANT-PREMIÈRE, 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38). Visiblement, je vous aime, mar. 20 h 45.
BUNUEL ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). Le Charme discret de la bourgeoisie, mar. 12 h.
LES CENT ANS DE CINÉMA, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). La Petite Marchande d'allumettes, dim. 20 h 05, lun. 12 h.
CENT UN FILMS, Centre Wallonie Bruxelles, 4e (42-71-26-16). La Trame, sam. 18 h ; Vases de noces, sam. 20 h 30, dim. 15 h ; Madame P, dim. 18 h ; Le Big-Bang, dim. 20 h 30, mar. 15 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN-PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (36-68-48-24). Liebelei, dim. 11 h.
CINÉ-LIBRE, Grand Action, 5e (43-29-44-40). Une femme douce, lun. 12 h, mar. 12 h.
CINÉ-U (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Mamma Roma, lun. 12 h, mar. 12 h.
ÉGYPTE : CENT ANS DE CINÉMA (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91). Le Moineau, sam. 17 h ; Images interdites, dim. 14 h 30 ; La Momie, dim. 17 h.
FÉMININ-MASCULIN, Centre Pompidou. Studio 5-Cinéma du Musée, 4e (44-78-12-33). Masculin singulier, sam. 17 h ; L'Année des treize lunes, sam. 20 h ; Sexe-Thym, dim. 17 h.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). Journal intime, dim. 12 h 05 ; Bianca, lun. 12 h 05.
FRANÇOIS TRUFFAUT, LE CINÉMA ET LA VIE, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). La Peau douce, mar. 22 h 15 ; L'Homme qui aimait les femmes, dim. 17 h 45 ; Les Deux Anglaises et le continent, mar. 13 h 45 ; Vivement dimanche !, dim. 15 h 30 ; Tirez sur le pianiste, sam. 21 h 45.
FRANK CAPRA (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). la Vie est belle, sam. 19 h, 21 h 30 ; Arsenic et vieilles dentelles, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; New York-Miami, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Blonde platine, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
HISTOIRE DU CINÉMA FRANÇAIS, Le République, 11e (48-05-51-33). L'Inhumaine, lun. 15 h 50 ; Le ciel est à vous, mar. 16 h.
HISTOIRE DU CINÉMA FRANÇAIS, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Ma nuit chez Maud, sam. 18 h, lun. 16 h ; La Drôlesse, dim. 22 h ; Cléo de 5 à 7, mar. 18 h ; La Maman et la Putain, lun. 19 h 30.
HOMMAGE À AKI KAURISMAKI (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Leningrad Cow-Boys Go America, sam. 20 h, dim. 16 h, lun. 20 h, mar. 22 h ; La Fille aux allumettes, sam. 22 h, lun. 14 h, mar. 16 h ; J'ai engagé un tueur, dim. 20 h, lun. 16 h, mar. 18 h ; La Vie de bohème, sam. 18 h, dim. 22 h, mar. 14 h ; Tiens ton foulard, Tatiana, lun. 18 h, mar. 20 h ; Les Leningrad cow-boys rencontrent Moïse, dim. 18 h, lun. 22 h.
LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC, Le République, 11e (48-05-51-33). Ngor, l'esprit des lieux, lun. 20 h 30.
LES MAÎTRES DU POLAR (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Ultime Razzia, sam. 18 h, 22 h ; Quand la ville dort, sam. 20 h ; Scarface, dim. 14 h ; La Femme à abattre, dim. 16 h 30 ; le Facteur sonne toujours deux fois, dim. 19 h ; la Dame du lac, dim. 21 h 30 ; Chinatown, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les 27 voleurs, une leçon, sam. 18 h, dim. 17 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; Annie Vacelet, psychogéographe ou comment vivre sa folle aujourd'hui, dim. 12 h ; John, le dernier ouvrier sur terre, dim. 15 h ; Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht, lun. 20 h ; Paroles tues ou Aimer à Paris en étrangère, sam. 20 h ; L'Etat de bonheur permanent, dim. 19 h.
LES MIDI DU LOUVRE, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-99). les Esclaves de Michel Ange, lun. 12 h 30.
NAISSANCE ET RENAISSANCE DU CINÉMA ROUMAIN (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). Où le soleil est froid, sam. 18 h, 22 h ; les Dimanches de permission, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 22 h ; le Voyage du prince Charles et de la princesse, dim. 20 h ; Trahir, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une nuit orageuse, mar. 14 h, 16 h, 18 h.
PANORAMA DU CINÉMA IRANIEN (v.o.), Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49). Le Besoin, lun. 14 h 15, 19 h 20, mar. 14 h, 17 h 35, 20 h 55 ; Le Cycliste, dim. 20 h, 22 h 45 ; Le Foulard bleu, sam. 19 h 15, dim. 15 h 30, mar. 19 h 15 ; La Vache, mar. 12 h 05, 22 h 35 ; Sara, lun. 12 h 20, 15 h 55, 21 h, mar. 15 h 40 ; Le Mariage des élus, sam. 22 h 40, 0 h 15, dim. 13 h 55, 17 h 10, lun. 17 h 50, 22 h 55 ; Les Premiers, sam. 17 h 30, 21 h ; Les Bottes rouges, dim. 12 h 40, 18 h 40, 21 h 30.
REVOIR JOUVET, LE COMÉDIEN EXEMPLAIRE, Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24). La Kermesse héroïque, sam. 19 h, 21 h 20 ; Copie conforme, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Drôle de drame, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Fin du jour, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
SOIRÉE BREF, Le République, 11e (48-05-51-33). Le Loup gris et le Petit Chaperon rouge, mar. 20 h 30.
STANLEY DONEN (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Ailleurs l'herbe est plus verte, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Charade, sam. 18 h, 20 h 05, mar. 13 h 50, 15 h 55, 18 h, 20 h 05 ; Funny Face, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h.
WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Les Larmes amères de Petra von Kant, dim. 17 h 40.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Paris-Texas, sam. 18 h 40 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 10 ; l'Ami américain, lun. 21 h 10.
WOODY ALLEN (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Prends l'oseille et tire-toi, sam. 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Bananas, dim. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Stardust Memories, lun. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Tombe les filles et tais-toi, mar. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Indomania : Simbad, Ali Baba, Aladin (1945, v.o. s.t. anglais, traduction simultanée), de P. N. Arora, 16 h 30 ; Bandini (1989, v.o. traduction simultanée), de Dominique Deruddere, 19 h ; Autobiographie d'une princesse (1975, v.o. s.t. f.), de James Ivory, 21 h 30.
MARDI
Conférence de Joubert-Laurencin : Une trouble affinité de Mairis, 18 h 30.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Histoire permanente du cinéma : La Tête contre les murs (1958), de Georges Franju, 17 h ; Titicut Follies (1967, v.o.), de Frederick Wiseman, 19 h 30 ; La Toile d'araignée (1955, v.o.), de Vincente Minnelli, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma suisse : Meurtre à l'asile (1946, v.o. s.t. f.), de Leopold Lindtberg, 14 h 30 ; Hors saison (1992), de Daniel Schmid, 17 h 30 ; Le Journal de Lady M (1993), d'Alain Tanner, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma suisse : La Mort du directeur de cirque de puces (1973), de Thomas Koerfer, 14 h 30 ; Lettres d'amour (1940), de Léopold Lindtberg, 17 h 30 ; La Femme de Rose Hill (1989), d'Alain Tanner, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
Faits divers : Assassins et Voleurs (1956), de Sacha Guitry, 14 h 30 ; Fisher King (1991, v.o. s.t. f.), de Terry Gilliam, 16 h 30 ; Dupont Lajoie (1974), d'Yves Boisset, 19 h ; Naked (1992, v.o. s.t. f.), de Mike Leigh, 21 h.
MARDI
L'Affaire Weidmann (1957), de Jean Prat, 14 h 30 ; Sous le ciel de Paris (1950), de Julien Duvivier, 16 h 30 ; Pasolini l'enragé (1965), de Jean-André Fieschi ; Alain Cavalier, 7 chapitres, 5 jours (1995), de J. A. Fieschi, 19 h ; La Vie du commissariat de Belleville (1990), de Barek Tounsi ; La Fée Carabine (1987), d'Yves Boisset, 21 h.

GALERIE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
DIMANCHE
Tarang (v.o.), de Kumar Shahani, 15 h 30.
MARDI
Dharavi (1992, v.o.), de Sudhir Mishra, 18 h 30.

(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

SAMEDI 13 JANVIER

TF 1

20.45 Divertissement : Les Grosses Têtes. Présenté par Philippe Bouvard.

22.40 Téléfilm : Une fille en cavale. De Rafal Zielinski, avec C. Thomas Howell, Renée Humprey.

0.25 Magazine : Formule foot.

1.00 Journal, Météo.

1.10 Programmes de nuit. Les Rendez-vous de l'entreprise ; 1.30, TF 1 nuit (et 2.10, 2.45, 3.15, 4.20) ; 1.40, Mésaventures (et 4.30) ; 2.20, Nul ne revient sur ses pas ; 2.55, Intrigues ; 3.25, Histoires naturelles ; 4.55, Musique ; 5.05, Histoire de la vie.

FRANCE 2

20.45 Le Bêtisier du samedi. Avec Alex et Eric Métayer, Clémentine Célarié, Michel Boujenah, Daniel Russo, Mylène Farmer.

23.20 Les Enfants de la télé. Invités : Laurent Baffie, Michel Field, Michèle Bernier, le professeur Choron.

0.50 Journal, Météo.

1.05 Dakar 96 : Le Bivouac.

1.50 Magazine : La 25e Heure. L'Eveil du coma, de Mark Galloway.

2.45 Programmes de nuit. Tatort ; 4.10, Jeu : Pyramide ; 4.35, Bouillon de culture (rediff.) ; 6.00, Dessin animé.

FRANCE 3

20.55 Téléfilm : L'Avocate. Linge sale en famille, de Philippe Lefebvre, avec Corinne Dacla.

22.30 Les Dossiers de l'Histoire. Franco, un fiancé de la mort, de José Maria Berzosa.
Le mausolée de la Vallée des morts, près de Madrid, sert de fil conducteur à ce film intelligent sur le général Franco. Un document de la série « Les Derniers Voyages », qui approche l'Histoire à partir des funérailles des grands de ce monde.

23.35 Météo, Journal.

0.00 Musique et Compagnie. L'Etrange Affliction d'Anton Bruckner, de Ken Russell (v.o.).

1.00 Musique Graffiti *Sonate en mi majeur, op 109*, de Beethoven, par Laurent Cabasso, piano (25 min).

M 6

20.45 Série : Aux frontières du réel.
Dans L'Enlèvement, une femme prétend que sa fille a été emportée par une soucoupe volante ; un étrange homme des bois qui dévore ses victimes : c'est Le Diable du New Jersey ; puis, Mulder et Scully partent pour l'Alaska (Project arctique) afin de découvrir les raisons d'un carnage sans nom.

23.15 Série : Les Contes de la crypte.
Le Sacre de la tronçonneuse, réalisé par Russell Mulcahy (Ricochet, Blue Ice) suivi de A en perdre la tête, d'Andy Wolk.

0.20 Dance Machine Club.

0.50 Magazine : Hit Dance.

1.20 Musique : Boulevard des clips (et 5.00).

2.50 Rediffusions.

CANAL +

20.30 Sport : Boxe. Championnat du monde des poids mi-lourds WBC : Fabrice Tiozzo (France)-Eric Lucas (Canada).

22.05 Documentaire : Sibérie, terre de la soif. De Pascal Plisson.

23.00 Poltergeist. ■ ■ Film américain de Tobe Hooper (1982).

0.55 La fin est connue. ■ Film franco-italien de Cristina Comencini (1992).

2.25 Cinéma : Tzedek, les justes (1re partie). ■ Film franco-suisse de Marek Halter et Maurice Frydland (1994).

3.45 Cinéma : Tzedek, les justes (2e partie). ■ Film franco-suisse de Marek Halter et Maurice Frydland (1994).

ARTE

20.45 ▶ Série : Du rouge à lèvres sur ton col. [2/6] De Dennis Potter.

21.45 Magazine : Métropolis. Présenté par Pierre-André Boutang et Peter Wien.
Hommage à Emmanuel Lévinas ; Antonioni par-delà les nuages ; Revue de presse photographique ; L'Abécédaire de Gilles Deleuze ; Coup de colère.

22.45 Magazine : Music Planet. Pop Galerie : Queen [2/2].

23.45 Téléfilm : Women and Men. [1/2] Trois histoires de séduction (v.o). Il portait une chemise de chez Brooks, avec Beau Bridges et Elizabeth McGovern ; Le Calme avant la tempête, avec Peter Weller et Molly Ringwald ; Comme des éléphants blancs, avec James Wood et Melanie Griffith.

1.05 Cartoon Factory [18/18] (rediff.).

1.35 Courts métrages d'animation : 7e art bis. [3/7] France (1e partie). La Traversée de l'Atlantique à la rame, de J.-F. Laguionie ; Mop-Mop ; Autour d'une piscine, de J.-L. Bompoint.

2.05 Documentaire : Fourrures à fleur de peaux. De Nigel Markham (rediff., 50 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 22.00). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : Afghanistan, le pays interdit. D'Alain Corneau, avec Michel Blanc. 21.30 Télécinéma. 22.05 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.30 Eclats de rire. Rediff. de France 2 du 10/12/95. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la TSR. En direct (30 min).
PLANÈTE 19.15 Train blanc. De Jean-Philippe Laroche. 19.45 Dinosaures, l'éternel puzzle. De Michael McKennirey. 20.35 Chemins de fer. [12/12] De Karadi à la passe de Khaibar. De Jonathan Stedall. 21.30 Saint Bernard et les domaines cisterciens en Europe. [3/3] Les géants décapités. De Roger Wielgus. 22.00 Enesco, une symphonie du temps retrouvé. De Nicolae Marginsanv. 22.55 Staline. [2/3] Le Tyran. De Jonathan Lewis. 23.50 Retour vers l'oubli. De Christophe Naigeon. 0.55 L'Allemagne, la France et l'Air du temps. [1/2] Les Années d'illusion 1920-1945. De Claude Fléouter, Joachim Lang et Guy Andréani (55 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Top-Flop (et 22.00). 19.30 Stars en stock. 20.00 Eco, écu et quoi ? 20.30 Golf. 22.30 Paris dernière. 23.25 91, quai de la Gare. De Norbert Liard et Dominique Mallen. 0.20 Premières loges. 0.45 Tour de chant (55 min).
CANAL J 18.00 Les P'tits Futés. 18.15 Regarde le monde. 18.30 Tarmac. 19.00 Série : Les Twist. 19.30 Prince Valiant. 20.00 Les Misérables.
CANAL JIMMY 21.00 Série : Angela, quinze ans. Halloween. 21.50 Série : Le Frelon vert. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 Série : Liquid Television. 22.50 T'as pas une idée ? Invité : Pierre Salinger. 23.50 Road Test. 0.10 Série : Seinfeld. 0.35 Série : Route 66. Une étoile s'éteint (55 min).
SÉRIE CLUB 19.10 Série : Models Inc. 19.55 Série : Miami Vice. Au-delà des limites. 20.45 Série : Schimanski. 22.20 Série : Commando Garrison. Monnaie de singe. 23.10 Série : Au-delà du réel, l'aventure continue. La Voix de la raison. 23.50 Série : Miss. 0.45 Téléfilm : La Milliardaire. De Jacques Ertaud [1/3] (105 min).
MCM 19.00 Cinémascope. 19.15 Clips non-stop (et 20.30, 22.00). 19.30 L'Invité de marque. 20.00 Eurotrash. 21.00 Buzz Tee Vee. 22.30 MCM Dance Club (210 min).
MTV 19.00 European Top 20 Countdown. 21.00 First Look. 21.30 Music Videos. 23.30 The Zig & Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).
EUROSPORT 9.30 Biathlon. En direct. Coupe du monde, à Anterselva. 12.30 Ski. En direct. Coupe du monde : Combiné messieurs. Descente, à Kitzbühel. 14.00 Saut à skis. En direct. Coupe du monde. Grand tremplin, à Engelberg (Suisse). 16.00 Handball. En direct. Coupe du monde 96 : demi-finales. 18.00 Snowboard. En direct Coupe du monde FIS. Slalom parallèle, à La Bresse (Vosges). 19.00 Ski. En différé. Super G dames, à Garmisch-Partenkirchen. 20.00 Football. En différé (et 0.00). Coupe d'Afrique des Nations : Afrique du Sud-Cameroun. 21.30 Rallye. En différé. Grenade-Dakar 96. 14e étape : Labé-Tambacounda (620 km). 22.00 Monster Truck. En direct. 23.00 Boxe (60 min).
CINÉ CINÉFIL 18.20 Les Monstres attaquent la ville. ■ Film américain de Gordon Douglas (1954, N., v.o.). 19.50 Actualités Pathé no 2. 20.45 Le Club. 22.00 Carlos Gardel à la télévision [1/2]. 23.00 ▶ Shock Corridor. ■ ■ ■ Film américain de Samuel Fuller (1963, N., v.o.). 0.40 L'Impossible Monsieur Bébé. ■ ■ ■ Film américain de Howard Hawks (1938, N., v.o., 100 min).
CINÉ CINÉMAS 18.35 Téléfilm : Le blé est encore vert. De George Cukor (1978). 20.10 Hollywood 26. 20.40 Téléfilm : La Main de l'assassin. De Stuart Orme (1990). 22.10 La Bible à Hollywood [2/2]. 23.00 Le Jumeau. ■ Film français d'Yves Robert (1984). 0.45 Téléfilm : Sex Dreams. Classé X (90 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Temps de la danse. Lily Sarfati parle du Ballet Théâtre de Saint-Pétersbourg. 20.30 Photo-portrait. Stefano Canulli, illustrateur. 20.45 Nouveau Répertoire Dramatique. Caprices d'images, de Paul Emond. 22.35 Musique : Opus. Peter Eötvös, compositeur et chef d'orchestre. 0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Petits Crimes japonais, de Kyotaro Nishimura. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 19.05 Opéra. Donné le 22 octobre 1995, au Palais de la Musique à Athènes, par le Chœur de l'Opéra d'Athènes et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski : Tristan et Isolde, de Wagner, Sabine Hass (Isolde), Marilyn Schmiege (Brangäne), Heinz Kruse (Tristan), Hartmut Welker (Kurwenal), Laszlo Polgar (Marke). 22.45 Entracte. 23.05 Le Bel Aujourd'hui. Concert donné le 15 décembre 1995, en l'église Saint-Eustache à Paris, par Michel Bourcier, Laurent Carle et François Espinasse, orgues : Deuxième livre d'orgue, de Lenot (création). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Ravel, souvenirs de Manuel Rosenthal. Tsar Saltan, de Rimski-Korsakov, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Daniel Barenboïm ; Tosca, la fin, de Puccini, par les Solistes et l'Orchestre Philharmonia, dir. Levine ; Iberia, d'Albeniz, Heisser, piano ; Boléro, de Ravel, par l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Manuel Rosenthal ; Pièces, de Satie, Poulenc, piano ; Tip Toes, ouverture, de Gershwin, par le New Princess Theatre Orchestra, dir. McGlinn ; L'Enfant et les Sortilèges, extraits, de Ravel, par le Chœur et l'Orchestre national de l'ORTF, dir. Lorin Maazel ; Prélude à l'après-midi d'un faune, de Debussy, par l'Orchestre de Paris, dir. Manuel Rosenthal ; Sonate, de Ravel, Dumay, violon, Collard, piano ; Pierrot lunaire, extraits, de Schoenberg, par l'Ensemble Musique Oblique, dir. Herreweghe. 22.35 Da Capo. Quatuor nº 4, de Haydn, par le Quatuor Schneider ; Scène de l'opéra Ernestine, de Saint-Georges, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Paul Freeman, Faye Robinson, soprano ; Concerto nº 22, de Viotti, par l'Orchestre de Philadelphie, dir. Ormandy, Isaac Stern, violon ; Concerto op. 88a, de Bruch, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Antal Dorati, Martin Berkofsky et Nathan Twining, pianos. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

DIMANCHE 14 JANVIER

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.

13.00 Journal, Météo.

13.20 Série : Walker Texas Ranger.

14.15 Série : Arabesque.

15.10 Série : Le Rebelle.

15.55 Série : Les Dessous de Palm Beach.

16.55 Disney Parade. La Voltige des boîtes à chapeau (1re partie) ; Déboires sans boire.

18.00 Des millions de copains. Avec la série : Seaquest, police des mers.

19.00 Magazine : 7 sur 7. Présenté par Anne Sinclair. Invités : Lionel Jospin ; En duplex de Madrid : Felipe Gonzalez ; En duplex de Moscou : Mikhaïl Gorbatchev.

20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Cinéma : Le justicier braque les dealers. □ Film américain de Jack Lee Thompson (1987). Avec Charles Bronson, Kay Lenz, John P. Ryan.

22.30 Ciné dimanche.

22.40 Cinéma : Les Charlots font l'Espagne. □ Film français de Jean Girault (1972). Avec les Charlots, Jacques Legras.

0.10 Journal, Météo.

0.25 Programmes de nuit. Concert : Mozart, par l'Orchestre polonais ; 2.20, TF 1 nuit (et 2.55, 3.55, 4.30) ; 2.30, Nul ne revient sur ses pas ; 3.05, Histoires naturelles ; 4.05, Côté cœur ; 4.40, Musique ; 5.05, Histoire de la vie.

FRANCE 2

12.00 Magazine : Polémiques (et 2.30).

12.55 Météo (et 13.15).

12.55 Loto, Journal.

13.25 Dimanche Martin.

15.10 Documentaire : Cousteau. La Vie au bout du monde.

16.05 Dimanche Martin (suite). L'Ecole des fans, avec Patrick Bruel ; Ainsi font, font, font.

17.50 Stade 2 (et 5.05). Ski : Kitzbühl (Autriche) ; Moteurs : Rallye Grenade-Dakar ; Rugby : le rugby anglais ; Basket-ball ; Handball : Coupe du monde en Suède ; Football ; Images et résultats de la semaine ; Tennis : Agassi avant l'Open d'Australie.

18.45 Déjà dimanche.

19.25 Déjà le retour.

19.59 Journal, Rallye Grenade-Dakar, Météo.

20.50 Cinéma : El Dorado. ■ ■ Film américain de Howard Hawks (1966). Avec John Wayne.

23.00 Variétés : Taratata. Présenté par Nagui. Avec Isaac Hayes, Axelle Red, Soul II Soul.

0.40 Journal, Météo.

0.55 Magazine : Musiques au cœur. Hommage à François Mitterrand. « Requiem », de Mozart, par l'ensemble des Arts florissants, dir. William Christie.

2.05 Programmes de nuit. L'Heure du golf (rediff.) ; 3.20, Savoir plus santé (rediff.) ; 4.15, Ballons glacés ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.

12.45 Journal.

13.05 ▶ Documentaire : Les Quatre Dromadaires. Les Derniers Pirates, de Christophe de Ponfilly.

14.03 Série : New York District.

14.55 Magazine : Sports dimanche. 15.05, Tiercé, en direct de Vincennes ; 15.30, Championnat de France de cyclo-cross ; 16.45, Rallye Grenade-Dakar : 15e étape : Tambacounda-Dakar, arrivée en direct (487 km).

17.55 Magazine : Lignes de mire. Présenté par Jacques Chancel.

18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.

20.10 Divertissement : Benny Hill.

20.35 Le Journal du Dakar.

20.55 Série : Inspecteur Derrick. Dialogue avec un meurtrier, avec Horst Tappert, Fritz Wepper.

21.55 Série : Un cas pour deux. L'Enfant indésirable, de Bernd Fischerauer, avec Rainer Hunold, Claus Theo Gärtner.

22.55 Dimanche soir. Débat animé par Christine Ockrent et Gilles Leclerc ; Invité : Alain Peyrefitte. Suivi de : A la une sur la Trois, animé par Christine Ockrent, avec Serge July et Philippe Alexandre.

23.40 Météo et Journal.

0.05 Cinéma : Le Gendre de M. Poirier. ■ Film français de Marcel Pagnol (N., 1933), avec Léon Bernard, Annie Ducaux, Jean Debucourt.

1.35 Musique Graffiti (15 min).

M 6

12.30 Série : Madame est servie.

13.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. La Loi de l'Ouest ; La Cicatrice.

15.00 Fréquenstar (et 3.25). Michel Boujenah.

16.00 Série : Le Joker.

16.55 Série : L'Aventurier.

17.25 Téléfilm : Une Femme parfaite. De Charlotte Brandstorm, avec Rosanna Arquette, John Sessions.
Condamnée à verser une pension alimentaire à son ex-époux jusqu'à ce que celui-ci se remarie, une avocate engage une comédienne pour le séduire.

19.00 Série : Mission impossible, vingt ans après.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Jeu : Le Grand Zap. Présenté par Olivier Carreras.

20.35 Magazine : Sport 6 (et 0.50). Présenté par Stéphane Tortora.

20.45 ▶ Magazine : Capital. Présenté par Emmanuel Chain. Le Train de vie du pouvoir. Le Vrai-faux Budget de l'Elysée ; Fonds secrets, fonds très secrets ; Salaire des ministres ; Le Coût d'une ambassade ; Chirac en VO (voyage officiel).

22.40 Culture pub (et 4.25). L'Image du journaliste.

23.15 Cinéma : Jeux sensuels à Rio. □ Film italien de Michele Massimo Tarantini. Avec Raoul Gazolla, Gisele Fraga.

1.00 Boulevard des clips (et 4.50).

2.30 Rediffusions.

CANAL +

En clair jusqu'à 14.05

12.25 Flash d'informations. (et 19.25, 22.10).

12.30 Télés dimanche. Thèmes : l'affaire Patrick Poivre d'Arvor ; La semaine Mitterrand.

13.30 La Semaine des Guignols.

14.05 Documentaire : Les Beatles par les Beatles.
Le plus long et le plus riche documentaire sur les « Fab Four » n'échappe pas à la complaisance : on n'est jamais mieux servi que par soi-même...

15.45 Court métrage : La Pucelle des zincs. D'Alain Ade et Claude Duty.

En clair jusqu'à 18.00

16.10 Décode pas Bunny.

17.10 Les Superstars du catch.

17.59 Cinématoc.

18.00 My Father, ce héros. □ Film américain de Steve Miner (1993). Avec Gérard Depardieu.

En clair jusqu'à 20.30

19.35 Ça cartoon.

20.30 Dessin animé : Il était une fois.

20.35 M. Butterfly. ■ ■ Film américain de David Cronenberg (1993). Avec Jeremy Irons.

22.20 L'Equipe du dimanche. Football ; Basket.

0.50 Pouic-Pouic. □ Film français de Jean Girault (1963).

2.15 Documentaire : La Maillan.
Un hommage à l'actrice de théâtre et de cinéma Jacqueline Maillan décédée le 12 mai 1992, deux mois après la disparition de son complice Jean Poiret (rediff., 50 min).

LA CINQUIÈME

12.00 Feuilleton : Au plaisir de Dieu (5/10).

13.00 Détours de France. Les Manèges enchanteurs.

13.30 Fête des bébés !

14.00 L'Esprit du sport. Invité : Jean-Marc Barr.

15.00 Documentaire : Teva. Une peuplade en survie.

16.00 Feuilleton : Sans famille [2/5] De Jacques Ertaud, d'après Hector Malot, avec Fabrice Josso, Jean Franval.

17.00 Le Sens de l'Histoire. Présenté par Jean-Luc Hees. La Longue Marche. Témoins : François Jullien, Lucien Bodard.

18.30 Va savoir. Présenté par Gérard Klein. Sur le pont de Normandie.

18.58 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Dessins animés : Cartoon Factory [1/10]. Alice Rattled by Rats (1925) ; Smile, Darn You Smile ! (1931) ; Galloping Hoofs (1934) ; Baloonland (1935).

19.30 Magazine : Maestro. L'Art de la direction d'orchestre [2/2], de Sue Knussen.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : Mémoire de cheval. Conçue par Homéric et Jacques Malaterre.

20.45 Cinéma : Mazeppa. ■ Film français de Bartabas (1992). Avec Miguel Bosé, Bartabas.

22.35 Documentaire : Bartabas, de la piste à l'écran. D'Emmanuel Descombes.

23.00 Documentaire : Des chevaux et des hommes. D'Homéric et Jacques Malaterre.

23.55 Court métrage : Merlin ou le cours de l'or. D'Arthur Joffé (1982).

0.15 Court métrage : Elegia. D'Huszarik Zoltan (1965, muet).

0.35 Magazine : Métropolis. Antonioni par-delà les nuages ; Revue de presse photographique ; L'Abécédaire de Gilles Deleuze ; Coup de colère (rediff. du 13 janvier).

1.35 ▶ Documentaire : Les lobbies sortent de l'ombre. D'Ariel Camacho et Laurent Guyot (rediff. du 11 janvier, 52 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 30 millions d'amis. 19.25 Météo des cinq continents (et 22.00). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 7 sur 7. 21.00 Temps présent. 22.05 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.30 Le Peuple singe. ■ ■ Film franco-indonésien de Gérard Vienne (1984-1989). 0.00 Kaléidoscope. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la TSR. En direct (30 min).
PLANÈTE 19.30 Retour vers l'oubli. De Christophe Naigeon. 20.35 L'Allemagne, la France et l'Air du temps. [1/2] Les Années d'illusion 1920-1945. De Claude Fléouter, Joachim Lang et Guy Andréani. 21.30 Les Grands Maîtres de la photographie. [6/6] Alfred Eisenstaedt. De Peter Adam. 22.05 Parrainage au Cambodge. De Guy Rechard. 23.00 Histoire de la marine. [1/7] A la découverte de la mer. De Daniel Costelle et Jean-Marc Leblon. 23.50 Hamadryas, les Babouins d'Arabie Saoudite. De Jean-Yves Collet et Antoine de Maximy. 0.45 Les Oubliés de Calcutta. Jack Preger, médecin des rues. De Thierry Brunello, Christophe Gériment et Benoît Lange (50 min).
PARIS PREMIÈRE 20.00 Totalement cinéma. 20.30 Top-Flop. 21.00 Le Bûcher des vanités. ■ Film américain de Brian De Palma (1990, v.o.). 23.05 Jazz à Paris. 0.00 Eco, écu et quoi ? 0.30 Musiques en scènes. 1.00 Le Canal du savoir. Collectionneurs et musées, avec Krzysztof Pomian (60 min).
CANAL J 17.30 Série : Lola et les Sardines. 18.00 Série : Les Monroes. 19.00 Survival. 19.30 Prince Valiant.
CANAL JIMMY 20.00 Série : Seinfeld. La Secrétaire. 20.25 Série : Dream On. [1/2] Sexe, drogue et rock'n'roll. 20.55 Country Box. 21.25 Série : Bottom. Dough. 21.50 Chronique New Age. 21.55 La Semaine sur Jimmy. 22.10 Série : New York Police Blues. Episode nº 31. 23.00 Destination séries. 23.30 Série : Les Envahisseurs. 0.25 Flashing on the Sixties (60 min).
SÉRIE CLUB 19.00 Série : Models Inc. Vengeance de femme. 19.45 Série : Miami Vice. 20.35 Le Club. 20.45 Téléfilm : La Milliardaire. [2/3] De Jacques Ertaud. 22.20 Série : Commando Garrison. 23.10 Série : Au-delà du réel, l'Aventure continue. Le Message. 23.50 Série : Miss. 0.45 Série : Schimanski. Petites fleurs coupées (105 min).
MCM 20.00 NBA Action. 20.30 Futile-Utile. 21.00 Médiamag. 21.15 Clips non-stop (et 0.00). 22.30 Eurotrash. 23.00 MCM Mag. 23.25 Mangazone (et 0.55). 23.30 Blah-Blah Metal.
MTV 19.30 Lenny Kravitz Unplugged. 20.30 The Soul of MTV. 21.30 The State. 22.00 Oddities Featuring the Maxx. 22.30 Alternative Nation. 0.00 Headbangers' Ball (90 min).
EUROSPORT 10.20 Ski. En direct (et 13.20). Slalom messieurs, à Kitzbühel. 12.00 Biathlon. En direct. Coupe du monde, à Anterselva. 14.15 Saut à skis. En direct. Coupe du monde : Grand tremplin, à Engelberg. 16.00 Handball. En direct. Coupe du monde 96 : finale. 19.00 Football. En direct. Coupe d'Afrique des Nations : Nigeria-Zaïre, à Durban. 21.00 Rallye. En différé. Grenade-Dakar 96. 15e et dernière étape : Tambacounda-Dakar (35 km). 21.30 Football. En différé. Coupe d'Afrique des Nations : Côte d'Ivoire-Ghana. 23.00 Aérobic. Résumé. 0.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie, à Melbourne (300 min).
CINÉ CINÉFIL 19.10 Le Club. 20.30 L'Impossible Monsieur Bébé. ■ ■ ■ Film américain de Howard Hawks (1938, N., v.o.). 22.10 Le Président Haudecœur. ■ Film français de Jean Dréville (1939, N.). 23.55 Le Club spécial Elia Kazan. 1.00 Le Lys de Brooklyn. ■ ■ Film américain d'Elia Kazan (1945, N., v.o., 125 min).
CINÉ CINÉMAS 19.40 Documentaire : Avec Krzysztof Kieslowski sur *La Double Vie de Véronique*. 20.35 L'Orchestre rouge. ■ ■ Film italo-franco-belge de Jacques Rouffio (1989). 22.40 Opération dragon. ■ Film américain de Robert Clouse (1973, v.o.). 0.15 Homicide. ■ ■ Film américain de David Mamet (1991, v.o., 100 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.30 Atelier de création radiophonique. Les philhellènes : voix de nulle part. Par Mimica Cranaki. 22.25 Poésie sur parole. Dylan Thomas (6). 22.35 Musique : Le Concert. Musica 95. Enregistré le 28 septembre 1995 à Illkirch. Œuvres de Donatoni, Fedele, Harvey, par le Nieuw Ensemble Amsterdam. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières : Les écoles juives, par Ariane Gaffuri ; Rub a dub dub ; Rémanences : Hippocampes aventureux ; Des mots dans le vent ; La Durée du oui : Toni Kami. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.05 Voix souvenirs. Jussi Björling, ténor. Salut d'amour (chanté en suédois), d'Elgar, dir. Nils Grevillius (enregistré en 1930) ; L'Elixir d'amour : Una furtiva lagrima, de Donizetti, par l'Orchestre Royal de Stockholm, dir. Nils Grevillius (enregistré en 1945) ; L'Africaine : O Paradiso, de Meyerbeer ; Manon : Le Rêve, de Massenet, par l'Orchestre de la Radio d'Hilversum, dir. Frieder Weissmann (enregistrés en 1939) ; Carmen : La fleur que tu m'avais jetée, de Bizet ; La Bohème : Che gelida manina, de Puccini, par l'Orchestre de la Radio de Stockholm, dir. Nils Grevillius (enregistrés en 1941) ; Skogen sover (La forêt dort), d'Alfven ; Œuvres de Grieg : Un cygne ; Je t'aime, par l'Orchestre Harmonique de Bergen, dir. Carl Garaguly (enregistrés en 1954) ; Œuvres de Verdi : Le Trouvère : Ah si, ben mio... Di quella pira, par le Chœur Robert-Shaw et l'Orchestre RCA Victor, dir. Renato Cellini (enregistrés en 1952) ; Rigoletto : La donna e mobile, par l'Orchestre Royal de Stockholm, dir. Nils Grevillius (enregistré en 1957). 21.00 Capitale Prague. Ou la mémoire des pierres. 22.30 Transversales. 1. Déclic : Les musiques pour flûte du Trio d'Argent (au Théâtre du Renard, du 16 janvier au 24 février) ; François Daudin Claveau ; Steve Reich ; Thierry Pécou ; 2. Les Magiciens de la Terre : Azerbaïdjan et Inde du Nord ; 3. Le jazz, probablement : Un peu d'électricité dans le vent, ou le traitement électronique des sonorités de Miles Davis, Paolo Fresu, Markus Stockhausen ou du Quatuor de saxophones. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.00 Soirée lyrique. Un bal masqué, de Verdi, par le Chœur et l'Orchestre de l'Académie Sainte-Cécile de Rome, dir. Bartoletti, sol. Tebaldi et Donath, soprano, Resnik, alto, Pavarotti, ténor, Milnes, baryton. 22.15 Soirée lyrique (Suite). Le Bal masqué, de Poulenc, par l'Ensemble Carl Stamitz, sol. Didier Henry, baryton ; Gustave III ou le Bal masqué, extraits, d'Auber, par les Solistes et l'Orchestre lyrique français, dir. Swierczewski. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les interventions à la radio

RCJ 94.8 FM, 11 h 30 : Georges Kiejman, « Gros Plan ».

Radio-Nostalgie, 13 heures : « Les Années Mitterrand ».

Le Monde

DIMANCHE 14 - LUNDI 15 JANVIER 1996

Jérémiades

par Alain Rollat

CHER TONTON, fais gaffe. L'autre jour, pendant la minute de silence, notre instit nous a lu le texte d'un certain Stendhal qui dit que, *« cent ans après sa mort, le plus grand bonheur qui puisse arriver à un grand homme, c'est d'avoir des ennemis »*. Si c'est vrai, c'est mal barré pour toi. Car, aujourd'hui, selon la télé de ton copain Elkabbach, qui a consciencieusement enquêté à ce sujet vendredi soir, il ne te reste plus que trois ennemis répertoriés, et ceux-là, vu leur décrépitude, ne dureront pas cent ans. France 2 les a filmés.

Il s'agit de deux groupies du RPR ancienne formule qui trouvent *« absolument grotesque »* que le Bon Dieu t'ait accueilli au paradis dans le même compartiment que le général de Gaulle, mais qui ne sont pas très fières de ce qu'elles disent puisqu'elles ne se sont même pas présentées à la caméra ; et un vieux crocodile que tu as bien connu de loin, l'ancien maire de Nice, qui, à peine sorti de prison, a savouré au champagne le plaisir de ne pas y retourner et en a profité pour baver sur ta tombe en essayant de faire croire que la justice l'avait poursuivi pour *« masquer les turpitudes »* de ton règne. C'était aussi bête que méchant. Mais cela n'a plus d'importance.

L'essentiel est que, comme convenu certainement avec toi, ton pote Chirac se soit empressé de prendre rendez-vous avec le pape. C'est maintenant officiel : il se rendra au Vatican dès le 20 janvier. Nous avons tout de suite compris, bien entendu, qu'il va y plaider pour ta canonisation. Bien joué. On imagine la tronche de Charasse...

En revanche, es-tu certain d'avoir bien fait de combiner avec Pivot la rediffusion, ce même vendredi soir, du « Bouillon de culture » que tu lui avais accordé le 14 avril dernier ? Etait-il vraiment indispensable d'attirer de nouveau l'attention sur ton *Mémoire à deux voix*, le livre rapportant ton dialogue avec ton ami Elie Wiesel, le prix Nobel de la paix ? D'accord, tous les éloges que tu y exprimes à l'adresse de sainte Thérèse d'Avila, saint François d'Assise et saint Jean de la Croix t'aideront à fédérer les courants mystiques du panthéon divin. Il faut même souhaiter que le brave Jésus suive ton conseil et choisisse de prononcer son prochain sermon sur la montagne *« à Bobigny »*.

On s'inquiète affectueusement pour toi à cause de la façon dont tu traites, dans ce livre, le prophète Jérémie. S'il est vraiment, comme tu l'as écrit, *« un criard, un gueulard, un peu collaborateur, un personnage antipathique, très ambitieux et ambigu... »*, il risque de te donner beaucoup de fil à retordre au cours de tes prochaines campagnes.

Tiens bon ! On t'embrasse. Mais n'oublie pas que ce barbu connaît aussi bien que toi les roublardises rurales et qu'il s'est fait une spécialité de militer contre *« les pasteurs qui égarent le peuple par leur vantardise »* quand *« leur course a pour but la malice »*, ces bergers qui confondent parfois, comme tu les dénonçais toi-même, *« la paille et le froment »*... (Jérémie, XXIII, 24-32).

Alain Juppé déclare qu'il a « travaillé en confiance » avec François Mitterrand

Roland Dumas annonce la création d'une fondation qui portera le nom de l'ancien président

AU LENDEMAIN de l'inhumation de François Mitterrand à Jarnac, de nouveaux hommages ont été rendus à l'ancien président vendredi 12 janvier.

A Bordeaux, Alain Juppé a déclaré qu'il avait *« travaillé en confiance »* avec François Mitterrand quand il était ministre des affaires étrangères. Invité d'un « grand oral » organisé par *Sud-Ouest* à l'Institut d'études politiques de Bordeaux, le premier ministre a indiqué aux étudiants qui l'interrogeaient : *« Entre 86 et 88, j'étais ministre du budget [...] et pour moi c'était un adversaire politique ; je n'avais pas pour lui de sentiments positifs. Et puis, en 1993, nous nous sommes rencontrés et, en tant que ministre des affaires étrangères, je le voyais très souvent [...] et nous avons l'un et l'autre révisé nos jugements mutuels. » « Nous n'avions pas toujours sur tout exactement la même approche*, a poursuivi M. Juppé, *mais nous avons parlé, nous avons été au fond des choses et j'ai découvert cette personnalité étrange, fascinante par certains aspects. »* Rapportant des propos de l'ancien président qui l'avait trouvé un jour *« bien sectaire, bien dur, même un petit peu fruste »*, M. Juppé a raconté qu'après avoir lu son livre (*La Tentation de Venise*), François Mitterrand lui avait confié que *« ce n'était peut-être pas aussi simple »*.

Pour le premier ministre, *« cet élan qui s'est manifesté dans le pays montre qu'on avait besoin de se retrouver entre Françaises et entre Français autour d'un homme qui par la force des choses incarnait à ce moment-là l'union nationale »*.

Vendredi après-midi, le conseil général de Haute-Garonne a rendu hommage à François Mitterrand au monument aux morts de Toulouse, en présence du premier secrétaire du PS, Lionel Jospin, conseiller général du canton de Cintegabelle. En présence de près de 500 personnes, une gerbe de roses rouges a été déposée puis une minute de silence observée. Aucun discours n'a été prononcé.

A Paris, le maire RPR, Jean Tibéri, a rendu un hommage appuyé à François Mitterrand et confirmé qu'un lieu de la capitale porterait prochainement son nom. *« Le président François Mitterrand a marqué la République. C'était un homme qui était amoureux de Paris. Il circulait dans les rues, il allait dans les restaurants parisiens, chez les libraires, il y habitait »*, a déclaré M. Tibéri, lors de la présentation de ses voeux à la presse.

De son côté, Roland Dumas, président du Conseil constitutionnel et ancien ministre des affaires étrangères, a indiqué sur France 2 que François Mitterrand lui avait demandé de créer une fondation de recherche. *« Personnellement, il m'avait demandé de créer et de m'occuper d'une fondation qui sera un institut de recherche, qui portera son nom »*, a précisé M. Dumas, qui a indiqué qu'il avait reçu l'appui des pouvoirs publics.

Charles Pasqua ouvre le pôle universitaire Léonard-de-Vinci au service public

CHARLES PASQUA entrebâille les portes du pôle universitaire Léonard-de-Vinci au service public. A ceux qui l'accusent d'avoir construit une *« fac privée sur des fonds publics »*, le président du conseil général des Hauts-de-Seine vient de formuler quelques concessions, sans pour autant renoncer à l'esprit général de son projet d' *« université départementale »*. Dans une lettre récemment adressée à François Bayrou, ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, il exprime deux propositions de nature à *« apaiser »* le climat de tension créé autour de cet établissement de 5 000 m² ouvert au mois de septembre pour 158 étudiants dans ses formations propres, et un peu plus de 700 dans les quatre écoles privées logées dans ses somptueux locaux.

En premier lieu, l'ancien ministre de l'intérieur confirme son accord pour que le pôle accueille, dès la rentrée prochaine, un centre de recherche de langues étrangères commun à plusieurs universités (Paris-I, Paris-III, Paris-IV, Paris-X-Nanterre). Ensuite, M. Pasqua prend l'Etat à contre-pied en relançant le projet, actuellement au point mort, de création d'un IUT prévu en 1992 à Gennevilliers, que le conseil général se déclarait prêt à financer pour 100 millions de francs. *« Pour que les étudiants puissent commencer à travailler rapidement »*, il suggère d'ouvrir deux départements (transports et sciences des matériaux) pour une centaine d'étudiants dans les locaux disponibles du pôle Léonard-de-Vinci. Cette mesure serait transitoire, pour une durée de trois ans, d'ici à la construction de l'IUT dans la ville dirigée par le maire communiste, Jacques Brunhes.

Dernière réponse enfin aux critiques de son opposition, les droits d'inscription des formations du pôle passeront de 26 000 francs à 3 000 francs pour les étudiants originaires des Hauts-de-Seine, sans que soit remis en cause le système des bourses. Ce « manque à gagner » est d'ores et déjà inclus dans la subvention de fonctionnement de 60 millions de francs que le conseil général a votée en faveur du pôle, dont le budget ne dépasse pas les 80 millions. *« Il est logique de ne pas faire payer deux fois les contribuables locaux »*, a commenté M. Pasqua, qui a déjà consacré 1,3 milliard de francs à la réalisation du bâtiment.

Ces différentes mesures, confirmées vendredi 12 janvier lors d'une conférence de presse, représentent un geste en direction des détracteurs du pôle. Aussitôt annoncées, les initiatives de M. Pasqua ont été accueillies favorablement par François Bayrou, a indiqué son entourage.

Michel Delberghe, avec Jean-Claude Pierrette

M. Primakov : « La Russie a été et reste une grande puissance »

MOSCOU
de notre correspondant

Pour sa première apparition publique en tant que ministre des affaires étrangères, vendredi 12 janvier à Moscou, Evgueni Primakov, ex-chef des services de contre-espionnage, a montré qu'il n'avait pas l'intention de modifier les grandes lignes de la politique extérieure russe.

« Malgré les difficultés, la Russie a été et reste une grande puissance » et la diplomatie russe va *« renforcer son activité pour protéger ses intérêts »*, a-t-il déclaré, lors de sa première conférence de presse. Cette politique n'est *« pas en contradiction »* avec *« un partenariat avec les anciens adversaires de la guerre froide »*. Ce partenariat reste, en même temps que le rapprochement avec les pays de l'ex-URSS, une des priorités de Moscou. Cette coopération doit toutefois être fondée *« sur l'égalité »*, a insisté M. Primakov, car *« nous avons gagné la guerre froide ensemble »*.

M. Primakov entend cependant, comme l'a souhaité le président Boris Eltsine, corriger *« le déséquilibre de la politique étrangère russe »* entre l'Est et l'Ouest. Cet ajustement ne devrait pas s'effectuer au détriment des relations avec l'Ouest, mais par *« la diversification de notre approche »*. A cet égard, il a souligné la *« place considérable »* qu'il accordera au monde arabe, ainsi que l'importance du voyage en Chine du président Eltsine en mars 1996.

VERS UN COMPROMIS SUR L'OTAN

S'agissant de la question cruciale de l'extension de l'OTAN à l'Est, M. Primakov a confirmé qu'il restait sur *« ses positions »*, qui sont celles qui prévalent dans la Russie officielle : il estime que cet élargissement sera *« contre-productif »*. Et il laisse entendre que Moscou pourrait, dans ce cas, déployer de nouveau des missiles nucléaires à portée intermédiaire. Si de telles armes *« sont déployées à la frontière russe, cela annulera les progrès accomplis »* dans ce domaine, a-t-il précisé.

Cependant, M. Primakov, comme son prédécesseur Andrei Kozyrev, laisse la porte ouverte à un compromis avec l'Ouest sur ce sujet. Ce que Moscou veut à tout prix empêcher, *« c'est un mouvement des infrastructures militaires de l'OTAN »* vers les frontières russes. Ce qui laisse entendre que la Russie serait prête à accepter un compromis : l'intégration politique de certains pays d'Europe centrale dans l'Alliance atlantique. Les *« mesures de rétorsion »* n'interviendraient qu'en cas de déploiement de moyens militaires, particulièrement s'ils sont nucléaires.

Jean-Baptiste Naudet

Martin Bouygues longuement entendu par le juge Courroye

MARTIN BOUYGUES a été entendu à Lyon, vendredi 12 janvier, durant près de cinq heures par le juge Philippe Courroye. Le PDG du groupe Bouygues avait été mis en examen et placé sous contrôle judiciaire, le 22 décembre, pour *« abus de biens sociaux »*, après avoir reconnu que son groupe avait contribué au financement politique de Michel Noir. Il a dû, vendredi, s'expliquer sur les 2,3 millions de francs virés par une filiale africaine de son groupe sur un compte ouvert à Genève par Pierre Botton. Mis en examen pour recel, M. Botton aurait affirmé que Bernard Sarroca, ancien chef de cabinet de Michel Noir à la mairie de Lyon, jouait, comme lui, les « porteurs de valises » d'argent liquide entre la Suisse et Lyon. M. Sarroca qui, voici quelques années, avait été interpellé par les douanes françaises de Genève-Cointrin en possession de quelque 100 000 francs en espèces, a été entendu comme témoin, mercredi, par le juge Courroye.

DÉPÊCHES

■ **INDUSTRIE : le groupe Michelin a annoncé vendredi 12 janvier une réorganisation générale de la société.** La nouvelle organisation sera bâtie autour d'un centre de technologie, de neuf lignes de produits, de onze services groupe et de quatre zones géographiques. François Michelin, son fils Edouard et René Zingraff, les trois gérants de la société, ont annoncé la création d'un conseil exécutif qui les assistera dans le pilotage de cette nouvelle organisation.

■ **UGC-DA : la cotation des titres d'UGC-DA, filiale de droits audiovisuels du groupe UGC, a été suspendue vendredi 12 janvier.** Cette décision pourrait présager d'une reprise par UGC-DA du catalogue Lumière, comprenant plus de 2 000 œuvres cinématographiques et détenu à 54,5 % par la Caisse des dépôts et consignations (CDC). En échange, la CDC pourrait prendre une participation dans le capital d'UGC-DA.

■ **FOOTBALL : le tribunal de grande instance de Valenciennes a prononcé, vendredi 12 janvier, la mise en liquidation de biens de l'USVA, le club de football de la ville.** Cette décision signifie la fin du club nordiste, au cœur de l'affaire VA-OM en 1993 et qui évolue aujourd'hui en National 1. Les dirigeants ont déposé un recours, espérant qu'il ait un effet suspensif.

■ **ESPACE : le 82e tir de la fusée européenne Ariane a eu lieu avec succès vendredi 12 janvier à 20 h 10, heure locale, (23 h 10 GMT)** du pas de tir de Kourou, en Guyane française. Deux satellites de télécommunications, Panamsat-3R pour les Etats-Unis et Measat-1, le premier satellite de la Malaisie, ont été mis sur orbite. – *(AFP)*

A nos lecteurs

UN AN APRÈS LE LANCEMENT DE SA NOUVELLE FORMULE, *Le Monde* continue de changer. Dans une semaine, à partir du samedi 20 janvier, nos lecteurs découvriront nos nouveaux rendez-vous hebdomadaires : le samedi (nos éditions datées dimanche-lundi), le nouveau cahier « Télévision-Radio-Multimédia » de 40 pages, guide pratique de tous les écrans, avec des programmes encore plus complets, des enquêtes et des analyses ; le lundi et le mardi (nos éditions datées mardi et mercredi), une nouvelle formule des cahiers « Initiatives-Métiers » et « Initiatives-Emploi » ; le jeudi (nos éditions datées vendredi), un « Monde des livres » rénové, faisant une plus grande place aux enquêtes et à l'actualité. De plus, nos éditions du samedi (datées dimanche-lundi) offriront dorénavant trois pages « Placements et marchés », élargissant et modernisant nos actuelles pages hebdomadaires consacrées aux marchés financiers.

Tirage du *Monde* daté samedi 13 janvier 1996 : 512 984 exemplaires

هكذا من الأصل